LES

ILES SHETLAND.

Patrick Stuart, comte des Orcades.

Les îles Shetland, les dernières terres de l'Écosse du côté du nord, sont séparés des Orcades par un large et orageux bras de mer, le *roost* de *Sumburgh*. Dans des temps reculés, dont les hommes n'ont pas gardé le souvenir, tout l'archipel des Shetland était réuni sans doute au continent britannique par un isthme dont les Orcades, l'île de Fair et les promontoires de Fitfull et de Sumburgh sont les seuls restes. Cette prolongation du continent, si elle exista jamais, a été brisée par les mers furieuses du nord en une cinquantaine de fragmens qui forment autant d'îles, dont beaucoup n'ont pas d'habitans, dont quelques-unes n'ont pas même de nom (1). Unst, Yell, Whalsey et Mainland sont les plus grandes de ces îles. Découpées bizarrement, remplies de longues et étroites criques et de baies profondes, ces îles sont séparées l'une de l'autre par de tortueux détroits. La mer, dans ces détroits, est terrible, mais surtout dans ceux qu'on a nommés le *Bluml sound* et le *Yell sound*. Pour peu que le vent souffle de l'est ou de l'ouest, les vagues s'y engouffrent en tourbillonnant, s'y heurtent avec fracas, et y forment ces irrésistibles courans appelés *roost* par

(1) On désigne les îles qui n'ont pas de nom particulier, sous le nom générique de *halms*. Quelques-unes fournissent un peu d'herbe, le plus grand nombre sont formées de rochers nus habités par des milliers d'oiseaux de mer.

les habitans des côtes voisines. Malheur à la barque qui, par un jour de tempête, a trop tardé à regagner le port! Elle doit infailliblement se briser contre quelqu'un de ces nombreux îlots, aux côtes basses et rocailleuses, dont ces détroits sont hérissés, et contre lesquels le *roost* la pousse avec rage.

A côté de ces mers toujours agitées, la terre offre un singulier contraste : avec quelque fureur que s'y déchaînent les vents du nord et de l'ouest, tout y est calme et comme mort. Sur ces grèves nues et sur ces plaines arides, le vent n'a de prise sur aucun objet. Pas un arbre, pas une broussaille, pas une seule plante, dont la tige s'élève de plusieurs pieds au-dessus du sol, ne croît et ne se balance à la surface de ces terres dépouillées. Un jonc court et des roseaux nains couvrent le fond des vallées humides, un gazon ras ou une mousse spongieuse tapissent toutes les collines, et revêtent d'un éclatant manteau de verdure le terreau noirâtre et le sol tourbeux des plaines. Une avoine maigre et une orge chétive sont les seules plantes céréales qu'on cultive dans les îles Shetland; encore ne croissent-elles qu'à grand'peine dans le voisinage des hameaux, dans les parties du pays les mieux abritées, et qui forment à peine le trentième des terres cultivables.

Il y a peu d'années, les habitans de ces îles n'avaient pas l'idée de ce que pouvait être un arbre. Quand on leur disait que, dans des contrées plus méridionales ou mieux abritées, de grands végétaux, chargés de branches et de feuilles, s'élevaient quelquefois à plus de cent pieds de hauteur, et vivaient plus long-temps que les hommes, ils hochaient la tête avec un sourire d'incrédulité, et semblaient vous dire : A quoi bon nous faire ces contes? nous pensez-vous assez simples pour les croire? Un habitant de la Guinée ou du Congo auquel on aurait raconté qu'au-delà des mers, chez les hommes blancs, l'eau durcie par le froid se fendait avec la hache ou s'écrasait en poussière sous le marteau, n'eût été ni plus étonné, ni plus incrédule. — Nous croirons à vos arbres quand nous en verrons pousser dans Mainland, disaient les Shetlandais aux étrangers qui insistaient. Aujourd'hui des arbres poussent dans Mainland, et c'est à peine s'ils sont convaincus; les plus opiniâtres crient au sortilége. Un laird, habitant de la partie de Mainland qu'on appelle *Busta*, eut, en effet, dans ces derniers temps, l'idée de rapporter d'Écosse, où il avait fait plusieurs voyages, quelques arbres qu'il a plantés dans son jardin ; comme il eut soin en même temps d'entourer ce jardin de murailles élevées, ces arbres, abrités des vents de mer, ont crû rapide-

ment. Mais arrivés au niveau de la hauteur du mur, ils ont cessé de grandir, et ont étendu leurs branches horizontalement, comme des pommiers en plein vent. Ces arbres rabougris, qui forment des masses rondes et disgracieuses, sont cependant un objet de profonde admiration pour les pauvres Shetlandais. Il n'est pas un habitant de Mainland, d'Yell ou même de Unst, la plus septentrionale de ces îles, l'*ultima Thule* de l'archipel shetlandais, qui n'ait fait un pélerinage à Busta pour voir les arbres d'Écosse. On s'y rend par curiosité, par partie de plaisir; et quand un père veut récompenser son enfant et lui faire une promesse qui ne peut manquer de le combler de joie, il lui dit : — Je te mènerai voir les arbres de Busta! Il faut vraiment que ces arbres soient une merveille pour les habitans de Mainland et des îles voisines; car la première question qu'ils adressent à l'étranger qui les visite, c'est inévitablement celle-ci : — Avez-vous vu les arbres de Busta? Si l'étranger a vu ces arbres, ils le félicitent de n'avoir pas négligé un objet si curieux; si l'étranger ne les a pas encore vus : — Allez-y donc, s'écrient-ils, allez-y bientôt, car si vous quittiez Mainland sans voir les arbres de Busta, vous n'auriez rien vu!

Une autre singularité de Mainland (la principale terre des Shetland, comme son nom l'indique), c'est l'absence de routes. Il n'y a guère plus de routes dans l'île qu'il n'y a d'arbres. S'il n'existait pas un bout de chemin qui part de Lerwich, la capitale du pays, et qui s'étend du côté de l'ouest, l'espace d'un mille environ, jusqu'à ce qu'il se perde au milieu d'une plaine marécageuse, on ignorerait dans Mainland ce que c'est qu'une route frayée. Encore, à quelques centaines de pas de la ville, ce chemin de Lerwich est-il en lutte perpétuelle avec l'herbe, les joncs et les mousses, qui lui disputent le terrain qu'il occupe, et qui finissent par s'en emparer. On voit que les Shetlandais sont loin encore des chemins de fer; je doute fort, du reste, que jamais embranchement de *rail-way* aille les trouver dans Mainland, dût-il même conduire de Lerwich aux arbres de Busta.

Il y a quelques années, un paysan de l'île d'Yell, voisine de Mainland, fit le voyage d'Édimbourg, à bord du paquebot. Quand il arriva dans cette grande ville, l'objet qui excita le plus sa surprise, après les arbres des *Meadows* et des *squares*, ce fut le pavé des rues et des trottoirs. On eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre que ces pierres avaient été placées là à dessein. — A Édimbourg on bâtit donc un chemin comme ailleurs on bâtit une maison? s'écriait-il avec étonnement; — puis, donnant cours à sa naïve incrédulité : — Non, ajoutait-il, non, jamais je ne croirai que des hommes

se soient donné la peine de placer en ordre toutes ces pierres seulement pour marcher dessus!

Les habitans des îles Shetland sont-ils donc en dehors de toute civilisation? non sans doute, et comme ils ne sont pas Écossais pour rien, s'ils n'ont pas de routes, ils ont leur journal, *the Shetland journal*, et ils envoient un député au parlement. Quelques lairds qui ont voyagé, ont bien tenté d'ouvrir des chemins qui devaient joindre entre elles leurs propriétés; mais rarement leurs efforts ont-ils obtenu quelque succès. Les herbages ont bientôt envahi de nouveau ces routes, ou bien elles se transforment en d'impraticables fondrières où bêtes et gens enfoncent jusqu'aux épaules, et quelquefois même disparaissent ensevelis dans un limon noir, composé de glaise et de tourbe détrempée. Le manque d'arbres et cette absence complète de routes rendent on ne peut plus difficiles les communications d'un point à un autre. Les habitans peuvent seuls s'orienter dans ces plaines et ces marécages coupés de lacs salés (*voes*) et de cours d'eau où l'étranger qui voudrait se passer de guide, courrait grand risque de s'égarer. La manière de voyager dans les Shetland est, du reste, des plus simples. Comme il n'y a pas de routes, on ne peut se servir de voitures, c'est une commodité et en même temps un embarras de moins. Il suffit, pour faire les plus longs trajets, de se munir d'une bride et d'une selle; quelquefois même, quand on est bon écuyer et qu'on a peu de chemin à faire, on n'a besoin que d'une bride. Des chevaux errent toujours en grand nombre autour de chaque endroit habité, cherchant quelques friandises, comme un brin d'orge ou un peu de paille d'avoine oubliée. On saisit à la crinière un de ces chevaux, qui sont fort petits et velus comme des ours; on passe la bride à son cou, on jette la selle sur son dos, on l'enfourche bravement et on part au galop. Ces chevaux ou *shelties* (c'est ainsi qu'on nomme les poneys shetlandais), quoique petits, sont pleins d'ardeur et fournissent d'assez longs trajets. On a, d'ailleurs, la facilité de changer de monture quand l'animal est rétif ou fatigué. Si l'animal est rétif, et qu'il vous jette à terre, vous êtes assuré de ne jamais tomber de plus de trois pieds de haut. Ce n'est guère plus dangereux qu'une chute d'âne, et les jolies écuyères qui débutent à Montmorency nous prouvent parfois que les chutes sont plus divertissantes que dangereuses; ajoutons que dans les îles Shetland on tombe presque toujours sur la mousse ou sur le gazon: raison de plus pour ne pas se briser les os. Mais le plus grand inconvénient de ces chutes, c'est la difficulté de rattraper sa selle et sa bride, que le *sheltie* emporte

avec lui. Si on le poursuit en le menaçant, on est certain de ne jamais l'atteindre, car il n'y a pas de jambes d'hommes qui valent à la course les jambes nerveuses d'un espiègle sheltie; il faut donc patienter, flatter l'animal rebelle de la voix et du geste, et lui faire toutes sortes d'avances. Il en est auxquelles le poney est fort sensible. Si on tire, par exemple, un morceau de pain de sa poche et qu'on lui en jette quelques miettes, le sheltie les ramasse avec avidité et ne peut résister à la tentation qui le pousse à venir manger le reste du morceau dans la main de l'homme, qu'il ne regarde jamais comme un ennemi, quelque mauvais tour qu'il lui ait joué et quelque rude correction qu'il ait méritée. Le soir, quand on a fini sa journée, on ôte au poney la bride et la selle et on lui rend la liberté. Au moment des adieux, le sheltie se montre quelquefois si caressant, qu'il faut bien lui payer sa gentillesse par quelques poignées de paille ou une tranche de pain d'avoine. Dans les îles Shetland, comme on le voit, ce n'est pas le postillon, c'est le cheval qui demande son *pour-boire*.

Ces petits chevaux sont très communs dans toutes les principales îles, où ils errent par bandes, en compagnie des oies, des porcs et des chèvres, car ils aiment la société. Quelquefois, quand ils se réunissent par troupes, et que les orges et les avoines approchent de la maturité, ils font de grands dégâts dans les terres cultivées; mais il suffit d'un enfant armé d'un bâton, qui les menace en criant, pour les écarter tout le jour; le soir la détonation d'un pistolet mettrait en fuite un escadron de shelties. Ces troupes de shelties deviennent elles trop nombreuses, et leurs invasions trop répétées, les lairds du pays, sur les domaines desquels ces animaux vivent, ont un moyen fort simple de s'en débarrasser. Ils font saisir tous ceux qu'ils peuvent atteindre et qui portent leur marque (quelles que soient leurs habitudes de vagabondage, chaque poney a sur la croupe la marque de son propriétaire); ils en chargent une barque ou un navire qu'ils expédient à Leith, à Glasgow ou même à Londres, où l'on vend la cargaison à bas prix. Dans ces occasions, lorsque le navire qui porte les poneys a fait un rapide et heureux trajet, on vend chaque bête, au moment du débarquement, une trentaine de shillings au plus. C'est un charmant cadeau qu'un mari ne peut refuser à sa femme, quand des hautes régions du *tandem*, elle veut descendre au poudreux terre-à-terre du *phaéton*. Une couple de poneys des Shetland, conduits par un postillon de quarante pouces de haut au plus, c'est l'attelage prédestiné de la petite causeuse à quatre roues. Un bon père de famille dont les enfans ont du goût pour l'équitation, ne

peut non plus, sans imprudence ou sans lésinerie, leur refuser le sheltie : avec un cheval anglais ils pourraient se casser le cou, et un cheval de bois coûterait plus cher. Malheureusement ces petits animaux ont un appétit d'enfer, un appétit peu en rapport avec leur taille, et comme à Londres on ne peut les laisser paître en liberté sur les pelouses des parcs, pas même dans le *Green-Park*, qui cependant ressemble tout-à-fait à un morceau des îles Shetland, les arbres y étant aussi rares et le gazon aussi court, la bête de trente shillings coûte quelquefois, par an, trente guinées à nourrir.

La population des îles Shetland (vingt-quatre mille ames environ) se compose de deux classes d'habitans, les seigneurs ou lairds, et les paysans (*gentry and peasantry*). Le fond de la nation est d'origine norwégienne; cependant, aujourd'hui, peu de lairds sont norwégiens (1); les Écossais les ont remplacés peu à peu, non pas brutalement, non pas en conquérans que l'oppression et la mort accompagnent, mais d'une manière insensible, achetant les fiefs des familles pauvres, ou succédant aux familles qui s'éteignaient, et apportant avec eux des mœurs plus douces et une civilisation plus avancée; ils ont subjugué le pays sans être obligés de le combattre. Ces nobles écossais sont moins aimés de leurs vassaux que les nobles norwégiens, sans doute parce qu'ils sont d'origine différente. Les lairds norwégiens s'appellent *udallers;* ce sont des propriétaires allodiaux, qui possèdent la terre en vertu d'anciennes lois norwégiennes, et non d'après la loi féodale écossaise. L'hospitalité des udallers et des lairds écossais des îles est renommée; c'est principalement à table qu'ils l'exercent. Ils sont hospitaliers comme des gens dont on visite rarement le pays, et qui savent que l'usage ne peut entraîner l'abus. Il n'est pas rare de rencontrer dans ces îles de ces antiques et nobles caractères qui rappellent au voyageur ce Magnus Troil dont Walter Scott a esquissé les traits grands et épiques dans son roman du *Pirate*.

Les lairds, norwégiens et écossais, sont seuls propriétaires de la terre et de la mer, et les afferment à de dures conditions à la classe pauvre (*peasantry*), qui ne possède que sa liberté. Dans le principe, les conditions des loyers n'étaient dures qu'en apparence; les lairds

(1) Les îles Shetland appartinrent dans le principe à la Norwége. Magnus de Norwége les vendit, dans le XIIIe siècle, à Alexandre d'Écosse. Elles furent ensuite réclamées par le Danemark, auquel, ainsi que les Orcades, elles ont appartenu pendant près de deux siècles. Vers la fin du XVe siècle, Christiern Ier maria sa fille avec Jacques III d'Écosse; comme il était pauvre, il engagea, pour payer sa dot, les îles Orcades et Shetland, dont l'Écosse ne voulut plus se dessaisir.

demandaient beaucoup pour obtenir peu. Maintenant, s'ils demandent beaucoup, ils veulent avoir beaucoup : aussi la misère des paysans est-elle extrême. Autrefois les seigneurs et les paysans ne semblaient faire qu'une même famille, s'entr'aidant, vivant d'une façon patriarcale, et remplis, les uns envers les autres, de mutuels égards et de mutuelle affection. Quelques lairds résidens ont seuls gardé ces habitudes simples et généreuses, et, si la charité n'est pas leur vertu, ils n'ont pas du moins cette dure exigence qui pousse le pauvre au désespoir. Mais trop souvent les lairds qui voyagent reviennent dans leur petit pays, remplis de préjugés et de besoins qu'ils n'avaient pas en partant; ils sentent leur importance, affichent des airs de supériorité qu'ils ne se seraient pas permis autrefois, et, comme leur exigence s'accroît en raison de leurs besoins, ils sont moins humains et moins aimés.

Les Shetland, ces îles solitaires et nues qu'enveloppent d'épais brouillards, que baignent des mers orageuses, ne peuvent avoir de charmes que pour ceux qui n'ont pas visité d'autres pays, de pays où croissent les arbres, où les fruits mûrissent, où le soleil luit des mois entiers dans l'année, au lieu de luire seulement quelques semaines dans la belle saison ; de pays où les jours calmes et sereins sont aussi communs que le sont, dans ces régions septentrionales, les jours de brumes et de tempêtes. Ces lairds qui ont voyagé abandonnent souvent leur pays. De là l'origine d'une des plus grandes plaies des îles du nord de l'Angleterre, des Orcades et du Shetland, l'*absenteism*, comme l'appellent les journaux shetlandais et écossais. En effet, en émigrant, ces lairds des îles afferment leurs domaines à des tiers, ou en abandonnent l'exploitation à leurs intendans (*stewards*); ces fermiers et ces intendans doivent tirer le meilleur parti possible des terres, et en expédier régulièrement les revenus à leurs maîtres, car la régularité des revenus devient nécessaire à l'homme qui vit à Édimbourg ou à Londres. Ces délégués, qui, les trois quarts du temps, sont des subalternes payés à tant pour cent sur les revenus, des paysans grossiers, ou des intrigans que les lairds, dans de précédens voyages, ont amenés avec eux du dehors, ne voient là qu'une affaire, et sont sans pitié. Ils exigent impérieusement de malheureux tenanciers des redevances, en argent ou en nature, que ceux-ci ne peuvent souvent payer; ils les poursuivent avec une dureté que leurs maîtres n'auraient pas; ils les réduisent au plus absolu dénuement, ne leur laissant ni un morceau de pain d'avoine pour se nourrir, eux et leurs familles, ni une toison de brebis pour se couvrir, ni tourbe pour se chauffer : on a vu de ces

infortunés mourir de faim et de misère après une agonie de tout un hiver. Les lairds qui habitent les îles, ayant moins de besoins, sont moins avides ou moins impérieux; ils compatissent aux malheurs qu'ils voient, et ils s'efforcent d'adoucir des maux dont ils mesurent toute l'étendue, non pas en ouvrant leurs bourses, ce serait trop exiger d'eux, mais en n'enlevant pas à leurs vassaux leurs dernières ressources.

Ce sont surtout les pauvres pêcheurs qui sont victimes de l'avidité des *absens*. Les *stewards* des lairds émigrés font travailler ces pêcheurs au plus bas prix possible, et leur salaire est loin d'être en rapport avec les fatigues et les dangers auxquels ils sont exposés sur mer. Ainsi, dans le courant de l'année 1836, la pêche du hareng a produit, dans les Shetland, vingt-sept mille barils de poisson salé, dont la moitié de qualité supérieure; ces vingt-sept mille barils ont été vendus 24,525 livres sterling. Les lairds peu nombreux qui tiennent la mer, et les gros pêcheurs auxquels quelques-uns d'entre eux ont loué leur droit de pêche, se sont partagé 20,025 livres, et ont divisé le reste entre les petits pêcheurs qui, formant le quart de la population, n'ont eu chacun que 1 livre 16 shillings pour prix de leur travail de toute la saison. Il y a là certainement manque d'équité et cause de ruine et de dépopulation pour ces îles. Le moindre pêcheur de nos côtes gagne plus d'argent dans une semaine que le pêcheur shetlandais n'en gagne dans une année. Il est vrai que chez nous la pêche est libre, et que, dans les îles Shetland, non seulement la terre, mais la plage que découvre la marée basse, mais encore la mer qui avoisine cette plage, appartiennent au seigneur. Il arrive souvent, par exemple, que des baleines viennent échouer dans les golfes peu profonds, ou sur les plages vaseuses des îles; on croirait que la dépouille de ces animaux doit appartenir à l'homme qui les a découverts, et qui va les attaquer et les harponner au péril de sa vie; il n'en est rien: le produit de ces chasses dangereuses est réclamé par le seigneur dont le domaine est le plus proche. Quand le seigneur est dans le pays, il fait certainement une bonne part aux pêcheurs; mais, quand il est à l'étranger, à peine ses délégués laissent-ils à ces pauvres gens quelques barils d'huile et quelques ossemens pour se chauffer. Ce sont là les principales causes de cette profonde misère des îles du nord de l'Écosse, dont tous les journaux anglais entretiennent leurs lecteurs. *Destitution in the Highlands*, tel est le titre de nombreux articles qui s'adressent quotidiennement à la pitié des riches du Royaume-Uni. De longues listes de souscripteurs suivent d'ordinaire ces lamentables articles; mais le

produit de ces souscriptions ne peut rien contre des causes de misère auxquelles une généreuse pitié et des sentimens de profonde justice chez les riches seigneurs pourraient seuls remédier, en comblant l'abîme d'une monstrueuse inégalité. Malheureusement, comme le répètent les journaux des Shetland, on a pour maxime, dans ces îles, que la charité doit toujours venir du dehors : les faits ne prouvent que trop l'exactitude de cette assertion. Dans l'année 1832, par exemple, une effroyable tempête enleva, d'un seul coup, cent trois pêcheurs shetlandais; la plupart laissaient leurs nombreuses familles dans un état de complet dénuement. On doit naturellement penser que les témoins d'un si grand désastre durent tout faire pour y porter remède; mais, quels que fussent les efforts de personnes charitables pour recueillir un peu d'argent dans les îles et subvenir aux besoins les plus pressans de ces malheureuses familles, elles ne purent trouver un seul *farthing* dans tout le Shetland (*not one farthing was subscribed*). A Londres et dans le sud de l'Écosse, on recueillit heureusement 3,000 livres environ; sans ce secours, venu du dehors, les deux tiers des membres de ces familles privées de leurs chefs eussent succombé aux horreurs de la misère et de la faim. Doit-on maintenant s'étonner si chaque jour la détresse du pays augmente dans une effrayante proportion? Elle doit nécessairement s'accroître en raison de la charité des *voisins*, de l'indifférence des *résidens*, de la dureté des *absens*.

Cependant les paysans de ces îles sont industrieux, et, comme tous les peuples d'origine danoise ou norwégienne, ils ont du goût pour l'agriculture; mais, travaillant toujours pour autrui, et attachés à la glèbe comme nos serfs du moyen-âge, leur industrie est stationnaire, et l'agriculture, chez eux, ne fait guère de progrès. Ils sont plus éloignés des cantons agricoles de l'Écosse que les insulaires de Skye et de Long-Island, et cependant leurs instrumens aratoires sont plus perfectionnés que ceux dont on se sert dans les Hébrides. Au lieu d'employer, par exemple, le *cas-chrom* (espèce de bêche recourbée), en usage chez les Hébridiens et les montagnards du Caithness et du Sutherland, ils se servent de la charrue à bras, mais à un seul bras, il est vrai. Avec le *cas-chrom*, huit hommes, en cinq jours, ne peuvent cultiver autant de terrain qu'en labourerait un seul homme, avec une seule charrue, en un seul jour. Partout les gens de la campagne ont leurs routines et y tiennent; exiger d'eux réflexion, raisonnement et application du raisonnement, c'est beaucoup trop. Les Shetlandais ont leurs habitudes routinières, qu'ils défendent avec opiniâtreté et,

qui plus est, avec une verve assez spirituelle. Écoutez l'attaque et la défense :

— Mais en quoi notre charrue peut-elle vous blesser? demanda l'udaller Magnus Troil; que trouvez-vous à dire contre elle? Ne laboure-t-elle pas notre terre? Que voulez-vous donc de plus?

— Votre charrue!.. Elle n'a qu'un manche, repartit Triptolème Yellowley.

— Ah diable! s'écria le barde Halcro, qui visait au trait vif et pénétrant, vous voudriez donc qu'elle eût deux manches quand elle fait ce qu'elle doit faire avec un seul?

— Et puis, ajouta Magnus Troil, dites-moi donc, homme habile, comment Niel de Lupness, qui a perdu un bras en tombant du rocher de Kekbreckan, pourrait conduire une charrue qui aurait deux manches?

— Et vos harnais! vos harnais sont de peau de veau marin qui n'a pas même été tannée! reprit Triptolème.

—Cela nous épargne la peine de travailler le cuir, répondit Magnus Troil.

— Votre charrue est tirée par quatre petits bœufs attelés de front; il vous faut deux femmes pour accompagner cette misérable machine et pour achever avec deux pelles le sillon qu'elle a commencé.

— Là-dessus, buvez à la ronde, maître Yellowley Triptolème, dit l'udaller, et, comme vous dites en Écosse, n'oubliez pas de lever le coude. Si nos bêtes de travail marchent de front, c'est qu'elles ont trop d'ardeur et qu'elles sont trop vigoureuses pour laisser l'une dépasser les autres. Nos hommes sont trop civilisés et trop galans pour aller travailler à la terre sans emmener leurs femmes avec eux. Nos charrues, telles qu'elles sont, labourent nos champs; nos champs labourés produisent l'orge; avec cette orge nous brassons nous-mêmes notre bière, nous cuisons et mangeons notre pain, et nous le partageons avec les étrangers. A votre santé, maître Yellowley !.....

— Mais du moins permettez-moi une critique sur la race de vos chevaux, répondit Yellowley d'un ton de voix qui semblait implorer merci; vos chevaux, mon cher monsieur, ressemblent à des chats pour la taille, à des tigres pour la méchanceté.

— Si leur taille est petite, répliqua Magnus Troil, ils sont plus aisés à monter, et il est plus facile d'en descendre. (Triptolème ne le savait que trop.) Quant à leur caractère méchant, ceux qui ne savent pas les diriger font tout aussi bien de ne pas les monter.

L'agriculteur se tut, qu'aurait-il eu à répondre?

Magnus Troil, c'est le premier gentilhomme du pays qui raisonne; mais Walter Scott, qui connaissait son Écosse, a été juste, quoique cependant il semble quelquefois faire pencher la balance en faveur de l'udaller et se faire l'avocat du préjugé. Cette ténacité de la routine en Écosse et dans les îles Shetland, est commune au paysan et au gentilhomme. Il ne faut pas s'en étonner, car il en est de même dans toutes les contrées qui se trouvent en dehors des principales lignes de communication, et qui ne sont pas sur le grand chemin des peuples. L'esprit humain y est plus lent à se débarrasser de ses entraves. Comme un myope, dans un pays où l'usage des lunettes est inconnu, il ne peut voir au-delà d'un certain horizon, et il ne se figure pas qu'il y ait rien par-delà cet horizon. Dans les îles Shetland, comme dans bien d'autres pays, le propriétaire ne diffère du paysan que parce qu'il habite une maison, et que le paysan habite une chaumière.

Saint Ninian ou saint Ringan est le patron des Shetlandais. Autrefois la principale église du pays portait son nom. Du temps de la réforme, ses apôtres, dans Mainland, prétendirent que le culte y avait dégénéré en idolâtrie, et que le peuple s'y livrait à de superstitieuses pratiques; comme dans toutes les cathédrales de l'Écosse, celle de Glasgow exceptée, la hache et le marteau vinrent en aide aux réformateurs; les images des saints furent brisées, le toit qui leur servait d'abri fut enlevé, et les murs de l'église, leur forteresse, furent démolis. Il ne reste plus de Saint-Ninian qu'une ruine informe; mais quoique le nouveau culte ait prévalu, cette ruine est encore en grande vénération dans le pays. Si les pêcheurs, au milieu de la tempête, font un vœu, c'est à saint Ninian qu'ils l'adressent. Une fois à terre, ils l'accomplissent religieusement, et dans ce but ils se rendent à son église en cachette et en font le tour un certain nombre de fois. La réforme n'a pu non plus déraciner entièrement ces vieilles croyances populaires que ces hommes venus du Nord ont apportées avec eux. Les antiques légendes de la Scandinavie sont singulièrement du goût des Shetlandais. Les paysans croient encore aux femmes vertes, *green women*, à la fille aux mains rouges, *the Llamb-dearg*, aux voyans, aux sorciers, aux bons et mauvais génies. Ils ont aussi leurs traditions héroïques ou fabuleuses. Chaque pierre grise qui s'élève au milieu de la campagne, ou qui perce la mousse d'un marécage, est le tombeau d'un guerrier; chaque caverne a été la demeure d'un ogre ou d'un magicien fameux; chaque plage couverte de plantes marines, chaque falaise où pendent en guirlandes les *scowries* et le fenouil de

mer (*samphire*), sont fréquentées par les *mermaids* (les syrènes). Ces belles et souples créatures, aux voix harmonieuses, aux cheveux blonds et soyeux, aux yeux si grands et si doux, aux membres veinés d'azur que terminent de longs anneaux écailleux qui plongent sous les flots, viennent dormir au soleil sur le lit moelleux des varechs qui tapissent le rivage. Tout à coup elles poussent de grands cris, et leur corps blanc et rose disparaît sous la vague bleue. C'est qu'elles ont vu flotter à la surface de la mer la barbe du moine marin; plein d'une amoureuse ardeur, que ne peuvent éteindre les eaux glacées de l'océan, le monstre lubrique poursuit sans relâche ces jolies filles de la mer.

Dans les longues nuits d'hiver, quand le soleil se lève à onze heures du matin, pour se coucher à deux (1), et que son disque rougeâtre parcourt en quelques instans un petit coin de l'horizon, assis autour d'un grand feu de tourbe ou de gazon, allumé au centre de leur cabane, ces hommes simples et crédules, tout en buvant le *bland*, cette eau-de-vie du pays qu'ils font avec le petit-lait fermenté, se racontent, pour la centième fois et avec une prolixité toute poétique, les vieilles et fabuleuses légendes des *bersekars*, les combats des rois de la mer, les terribles aventures des nains, des géans et des sorciers, qui autrefois habitaient leur île. Si c'est un pâtre ou un laboureur qui parle, comme *Tam O' Shanter*, l'un des héros de Burns, ils racontent les terribles apparitions qui, un jour de tempête, les ont empêchés, le pâtre de conduire son troupeau dans la montagne, le laboureur d'achever son sillon commencé. Il est vrai qu'ils oublient d'ajouter, pour expliquer leurs visions, que ce jour-là ils avaient bu quelques verres de *bland* de plus que de coutume. Si c'est un ouvrier, il assure que, de derrière le tas de tourbe amassée devant sa porte, il a vu les *trows* le regarder avec un sourire moqueur; qu'une nuit entendant battre sourdement le fer sur son enclume, il s'est réveillé subitement, et qu'il a vu les *trows* s'enfuir, les *trows*, ces génies familiers, qui, au dire des Shetlandais, travaillent de préférence le fer et les métaux, qui habitent les collines et les cavernes, et qui, pour délibérer sur les méchancetés qu'ils veulent faire, se réunissent habituellement dans les lieux où un meurtre a été commis, où le sang a coulé (2). Quand l'arc-en-ciel brille, c'est le pont qui conduit au

(1) En revanche, dans la belle saison, les jours sont bien longs. Du haut d'un rocher de l'île de Hoy, dans les Orcades, on peut voir le soleil à minuit pendant le solstice d'été. Ce n'est pas son disque réel, c'est son disque réfracté qu'on aperçoit.

(2) Les habitans des îles Feroë appellent les *trows* : *foddenskeneand*, le peuple souterrain. Les Norwégiens les appellent *duergars*.

paradis, disent les Shetlandais; et mêlant les fables du nord aux traditions chrétiennes, au bout de ce pont, racontent-ils, s'ouvre la première des cinq cents portes resplendissantes que les ames des élus doivent franchir pour entrer dans le ciel. Près de cette porte veille saint Pierre, le gardien du paradis; son œil perçant voit tout; son sommeil est plus léger que celui de l'oiseau, et son ouïe est si fine, qu'il entend croître l'herbe des prairies et la laine des agneaux. Ce saint Pierre ressemble étrangement à Heimdal aux dents d'or, le gardien du Valhalla, le paradis des Scandinaves.

Mais ce sont les marins et les pêcheurs, ces hommes qui passent la moitié de leurs jours à lutter contre des mers orageuses, qui ont les plus effrayantes histoires à raconter. Leurs combats avec l'Océan et leurs naufrages n'en sont que d'insignifians épisodes. Un jour, à travers l'eau bleue et transparente de la mer calme, ils ont aperçu sur le sable, au-dessous de leur navire, le *Kraken*, le géant des eaux, le plus monstrueux des êtres vivans, tapissant le fond des mers de ses bras immenses, et allongeant du côté de leur navire ses doigts membraneux et souples, armés, comme les bras filiformes du polype ou de la sèche, de deux rangées d'avides suçoirs. S'ils ont pu lui échapper, c'est que le vent s'est levé, a troublé les eaux et arraché leur navire aux tenailles du monstre. Une autre fois, à travers les brumes de l'hiver, ils ont vu, au détour d'une île retirée, le serpent de mer, dont la tête s'élevait au-dessus des flots comme la colonne d'un phare, dont les yeux brillaient comme des étoiles, et dont les anneaux énormes, formant un gigantesque chapelet, se déroulaient à perte de vue sur les abîmes de l'Océan. Qu'ils l'aient vu ou non, ils y croient dans toute la sincérité de leur cœur; nos matelots de Trouville et de Fécamp y croient bien aussi, quand deux fois chaque année ils mystifient, sans le savoir, nos journalistes de province, ou se laissent mystifier par eux. Ces récits passent de père en fils, de générations en générations, et sont aussi goûtés par ces insulaires que le *bland*, l'oie fumée ou une tranche de bœuf saignant un jour de fête; ils aiment encore à entretenir le voyageur de l'histoire de leur pays et des faits intéressans qui s'y sont passés, histoire qu'avec leur tour d'imagination un peu poétique ils rendent souvent aussi merveilleuse qu'une légende scandinave, aussi fantastique qu'un conte d'Hoffmann.

A l'homme positif qui les interroge sur la quantité de tourbe que renferme leur île, sur leur manière de l'extraire et de la faire sécher, sur leur façon de l'employer comme combustible, ou comme engrais lorsqu'elle a été réduite en cendres, ils répondent par l'histoire de

Turf Einard, qui le premier apprit aux habitans de Mainland à brûler la tourbe. Si vous leur demandez quel est ce roc isolé qui résiste victorieusement aux continuels assauts de la mer, et sur le haut duquel on voit les ruines d'un château : — C'est le *Fraw Stack*, le rocher de la vierge, vous répondent-ils; et alors ils vous récitent une ballade qui doit être renouvelée des Grecs, car l'histoire qu'elle célèbre n'est autre que celle de Jupiter et de Danaë, baptisés à la norwégienne.

Cet écueil qu'on aperçoit à fleur d'eau dans les plus basses marées, à l'entrée du port de Lerwich, c'est le rocher de la *Licorne;* le vaisseau de l'Écossais Kirkaldy s'y brisa en poursuivant la barque du fameux Bothwell, cet époux éphémère de Marie Stuart, qui fuyait par ce chemin périlleux, quand sa perte semblait assurée; ce vaisseau s'appelait *la Licorne*, et il a donné son nom au rocher. Mais quelle est, non loin de cette même ville de Lerwich, cette petite tour à demi ruinée, pareille à un moulin à vent qui aurait perdu son toit et ses ailes? C'est la Tour des Espagnols. Le laird de Quendale, dont elle avoisine la demeure, vous racontera qu'autrefois le duc de Medina-Sidonia, grand amiral de l'invincible *Armada*, poussé sur ces rivages écartés par la tempête qui détruisit la flotte espagnole, logea dans cette tour avec sa suite. Le vieux Malcolm Sinclair, qui avait couru le monde dans sa jeunesse, l'un des aïeux du laird actuel, était le propriétaire de cette tour. Il s'était résigné à exercer envers ces fugitifs, qui avaient l'insolence de commander en maîtres, une hospitalité forcée, mais il avait gardé avec eux son franc parler de montagnard. Un jour que le vieillard murmurait plus que de coutume, l'orgueilleux Espagnol crut lui fermer la bouche en lui demandant si jusqu'alors il avait vu un homme tel que lui. — *Farcie on that face*, s'écria Sinclair, *I have seen many a prettier man hanging in the Borrow Moore.* (Ah! la drôle de face, s'écria Sinclair, j'ai vu plus d'une fois de plus jolis hommes que cela pendus dans le *Borrow Moore.*) On pense bien que l'Espagnol n'en demanda pas davantage.

Mainland, la principale île des Shetland, a la forme d'un dragon qui déploie ses ailes. Lerwich, la capitale du pays, est placée dans la tête du dragon comme son œil; l'immense baie que protége l'île de Brassa, (*Brassa sound*), et qui contiendrait aisément deux mille navires, semble la gueule du monstre; le cap de Sumburgh forme sa narine recourbée, et le promontoire de Fitfull se dresse comme sa crête menaçante. Le cap de Sumburgh et le promontoire de Fitfull (Sumburgh-Head, Fitfull-Head) sont constamment exposés aux assauts des mers puissantes qui entourent les côtes des îles Shet-

land. Un grès friable par places forme le massif de ces promontoires. De temps à autre, des blocs énormes, détachés de la falaise par les vagues, se précipitent avec fracas dans l'Océan, où ils forment de nouveaux écueils; d'autres restent suspendus à mi-côte, comme les murailles d'une citadelle dont le canon a miné la base. Le pêcheur fait glisser rapidement sa barque le long de ces roches que le pied d'une chèvre peut mettre en mouvement, et qui l'écraseraient sous leur masse. Ces rocs d'un gris de fer, veinés de rouille sanglante, hérissent en partie le promontoire de Fitfull et la côte ouest de Lerwich, dont ce promontoire est le dernier prolongement. Sur l'un de ces rocs qui s'avance dans la mer, ceint d'écume comme la proue d'un navire, et dont le grès poli a présenté plus de résistance aux envahissemens des flots, on aperçoit un amas de constructions informes, de tours à demi renversées, de murailles lézardées et pendantes, d'un gris sombre comme le rocher. Ces murailles et ces tours, construites de pierres brutes et de moellons liés à peine par un grossier ciment, ont cependant résisté au travail des ans, plutôt par la solidité de leur masse et de leur assiette que par le fini de leur construction; quelques-unes des tours principales sont encore couvertes de ces dalles de grès qui, dans les îles Shetland, remplacent l'ardoise ou la tuile. Le lierre ne croît pas le long de ces murs et n'enveloppe pas ces tours d'un vêtement de verdure; le lierre est une plante inconnue à ce pays; ses branches n'auraient pas assez de force pour se retenir à la pierre, dont le vent furieux les aurait bientôt détachées. La mousse seule et le lichen les couvrent par places, le lichen de marbrures bleuâtres ou argentées, la mousse de larges taches des couleurs les plus variées. Ces mousses, noirâtres à la base des murs, jaunissent, brunissent, et prennent des teintes d'un rouge de sang, en approchant du haut des tours et des créneaux qui les couronnent. Les jours de tempête, éclairé de livides lueurs, le vieil édifice qu'elles revêtent en entier, semble tout souillé de sang; mais si le soir le soleil, au moment de se cacher dans les flots, déchire les nues orageuses et dore ces tours antiques de ses derniers et splendides rayons, on dirait un de ces palais fantastiques aux toits de flammes, aux murailles de feu, qu'habitent après leur mort les héros et les demi-dieux scandinaves.

Ces tours, ces murailles à demi écroulées, et tout cet ensemble de massives constructions, forment le château de *Scalloway*, que Walter Scott semble avoir esquissé dans la description qu'il nous a laissée du manoir de *Jarlshof*, l'habitation de l'udaller Magnus Troil. Quoique

construit sans aucun principe d'architecture et ruiné en partie, Scalloway ne date cependant pas d'une époque très reculée. Ce château porte le chiffre de l'an 1601 sur ses murailles, et sur sa porte on lit l'inscription qui suit :

Patricius, Orcadiæ et Zelandiæ comes,
Cujus fundamen sanum domus illa manebit
Labilis e contra si sit arena perit.

Ce Patrick, comte des Orcades, qui, dans cette occasion, a voulu faire le bel esprit, n'était rien moins cependant qu'un savant en *us* ou qu'un agréable pédant. Tout au contraire, il a laissé dans ces îles un effrayant souvenir. Pate Stuart (c'est le nom populaire du comte des Orcades) est le croquemitaine du pays, l'ogre dont on fait peur aux enfans; c'est l'épouvantail des femmes et des jeunes filles. Les femmes s'attendent toujours à le rencontrer au détour de chaque ravin, derrière chaque rocher. Si on en croit tout ce qu'on raconte dans les îles Shetland du terrible comte des Orcades, il aurait, certes, bien mérité l'étrange réputation qu'on lui a faite. Les paysans shetlandais eux-mêmes n'ont pas perdu toute peur de Pate Stuart; ils n'en parlent qu'avec réserve, comme ils parleraient d'un mauvais et puissant esprit. Quelques promesses que l'on fît à l'un de ces crédules insulaires, s'engageât-on à lui donner au retour une cruche de *bland* bien remplie ou un baril d'huile de baleine, on ne le déciderait certainement pas à aller cueillir, le soir, un brin de mousse ou détacher une pierre du vieux manoir de Scalloway. Scalloway est le quartier-général des mauvais génies de l'île. C'est là que les *brownies* se traînent en grinçant des dents, que les *trows* dansent en chœur en grognant comme des porcs, en bêlant comme des agneaux, en sifflant comme des oiseaux de proie. Toute la nuit on entend dans les corridors déserts de Scalloway le bruit du marteau qui bat le fer, du soufflet qui gémit, de la forge qui pétille; car les *trows* sont d'infatigables forgerons. Dans les nuits de tempête, la *Walkyriur* (1) est assise sur la plus haute des tours du manoir, les jambes nues et pendantes, le coude posé sur le genou, la tête appuyée sur la main; pensive et triste, elle attache sur le navire en péril son regard fixe, qui flamboie au milieu des ténèbres, comme l'escarboucle enchantée de la montagne de Wart (2).

(1) Femme promise aux guerriers morts.

(2) Le *Wart* est une montagne escarpée des îles Orcades. Dans les mois de mai, juin et juillet, on aperçoit de loin, vers minuit, quelque chose qui brille à son sommet. On a cherché

Ces lieux désolés et ce château abandonné depuis bien des années furent cependant le théâtre de joyeuses scènes et de bruyantes et folles orgies. A en croire les chroniqueurs morts et les chroniqueurs vivans, qui ne manquent pas dans ces îles, Pate Stuart était dans son temps aussi joyeux compagnon que méchant homme. Il aimait les femmes et les jolies filles; il aimait par-dessus tout le plaisir que le danger assaisonne, il aimait les audacieuses folies; Pate Stuart, c'est le don Juan des îles Shetland.

Patrick Stuart était cousin du roi Jacques VI; il descendait d'un fils naturel de Jacques V. Il rêva la souveraineté des îles Orcades et Shetland; et ne pouvant l'obtenir de droit, il voulut du moins en jouir de fait. Comme nous l'avons dit, il avait fait bâtir en 1601 sa forteresse de Scalloway; il avait choisi les Shetland pour y établir le siége de son pouvoir, parce que ces îles étaient moins accessibles encore que les Orcades à l'action du gouvernement d'Écosse, dont il se prétendait indépendant. Une fois établi dans son château de Scalloway, il se pose en véritable autocrate des îles du nord, qu'il gouverne tyranniquement. Son histoire ressemble à celle de ces petits princes italiens du XVe siècle. Ce sont les mêmes caprices de despote, la même dissolution et la même férocité, la même activité et les mêmes ressources dans les momens difficiles, les mêmes péripéties étranges dans tout le cours de sa vie criminelle, et la même fin dramatique. Cette fin nous est racontée de diverses manières par la tradition. Les incidens qui l'accompagnent et qui assurèrent la punition du tyran des Shetland, offrent un intérêt tout romanesque. Voici la version la plus singulière et la plus répandue dans l'île :

Patrick, comte des Orcades, vivait en débauché et ne croyait guère en Dieu. Quand il pouvait jouer un mauvais tour à un prêtre ou séduire une jeune fille, il le faisait avec une satisfaction sans égale, et comme il était plein d'audace, tous les moyens qui pouvaient le conduire à ses fins lui semblaient bons, les moyens les plus iniques comme les moyens les plus dangereux. Patrick régnait depuis dix ans environ sur les Shetland, et, malgré les plaintes des habitans de ces îles, le gouvernement d'Écosse avait toléré cette sorte d'usurpa-

quel pouvait être l'objet qui brillait ainsi, et on n'a jamais pu le découvrir. Le peuple prétend que cette lueur est causée par une escarboucle enchantée, incrustée dans le roc. Le docteur Wallace, dans sa description des Orcades, attribue cette lueur extraordinaire à la réverbération des rayons du soleil, dont le disque à cette latitude, et dans cette saison de l'année, se montre à minuit au niveau de l'horizon que l'œil embrasse du sommet de la montagne de Wart. Le docteur Wallace suppose que ces rayons frappent sur des rochers mouillés par le suintement des eaux d'une source.

tion, incapable qu'il était alors de la faire cesser. Il eût fallu, pour y mettre fin, s'emparer de l'oppresseur de ces îles; il eût fallu équiper une flotte, lever une armée, et faire en règle le siége du château de Scalloway, qui passait pour imprenable. Patrick Stuart, qui savait combien il était en horreur aux habitans des îles, ne sortait jamais qu'accompagné d'une troupe de satellites bien armés; c'étaient des aventuriers de Norwége, d'Irlande ou d'Écosse, qu'il enrichissait de ses rapines, et qu'il regardait plutôt comme ses compagnons de débauches et d'aventures que comme ses soldats.

Lerwich, la capitale des îles Shetland, cette petite ville qui, de nos jours, renferme à peu près deux mille habitans, n'en comptait, du temps de Patrick, que quelques centaines. Lerwich, depuis nombre d'années, est fréquentée par les flottilles des vaisseaux pêcheurs de toutes les nations qui relâchent dans son port, soit au commencement de l'été, lorsque l'immense armée des harengs fait invasion dans ces parages de l'Océan, soit à l'automne, lors de la pêche du cabillaud et de la morue. Du temps de Patrick Stuart comme aujourd'hui, Lerwich était donc le port et le marché du pays. C'était là qu'à certains jours se rendaient les pêcheurs et les paysans de ces îles pour acheter des provisions ou pour vendre celles qu'ils avaient faites. Lerwich n'est distante que de quelques milles du château de Scalloway; aussi Patrick y faisait-il de fréquentes incursions, soit qu'un jour de marché il voulût approvisionner à peu de frais sa maison en enlevant arbitrairement les denrées que les pauvres gens apportaient de la campagne ou des îles voisines, soit qu'il résolût de frapper la misérable ville de taxes onéreuses. Dans ces occasions, quand les insulaires avaient connaissance des projets du pillard, ils cachaient leurs provisions et leurs marchandises et s'enfuyaient. Mais Patrick arrivait souvent d'une manière si brusque, qu'il leur laissait à peine le temps de fuir sans rien cacher. Les habitans de l'île qui se rendaient au marché posaient donc aux environs de la ville, sur un roc ou sur quelque éminence qui dominait la campagne, des sentinelles qui devaient les prévenir de l'arrivée du comte et leur donner le temps de vider la place.

L'hiver de 1614 venait de finir; aux longues nuits de ce pays, à ces nuits de vingt heures que suit un jour triste, éclairé par un pâle et froid soleil dont le disque s'élève à peine de quelques pieds au-dessus de l'horizon brumeux, succédaient des nuits plus courtes et des jours plus gais; les neiges fondaient sur les collines, et la pointe du gazon des pelouses exposées au midi commençait à verdir. Les oiseaux re-

venaient par bandes du midi et de l'orient; le froid, qui n'est jamais aussi rigoureux dans ces îles que dans d'autres pays placés sous la même latitude, n'arrêtait plus le cours des ruisseaux et n'encombrait plus de glaces les ports de Mainland. Les campagnes étaient redevenues praticables; on pouvait se rendre du hameau à la ville la plus proche sans courir le risque de se perdre dans les neiges ou de s'enterrer dans des fondrières. Les habitans recommençaient à se visiter, et comme leurs provisions d'hiver étaient épuisées, ils se rendaient de tous les points de l'île et de toutes les îles voisines à Lerwich, où ils comptaient en acheter de nouvelles. Ces marchés qui suivent l'hiver sont toujours les mieux fournis et les plus fréquentés. Cette année-là le premier marché de Lerwich s'était passé sans mésaventure; le second marché venait de s'ouvrir, et les paysans, un peu enhardis, s'y étaient rendus en grand nombre. Tout à coup un homme monté sur un de ces shelties noirs aux poils crépus et longs comme la toison des brebis, arrive au galop au milieu de la place, où se pressaient en foule fermiers, paysans et pêcheurs. Les uns chassaient devant eux des oies, des poules, des chèvres, des moutons ou de petits bœufs noirs appelés *kyos*, qui ont un air de famille avec les shelties, qui sont velus et laineux comme eux, qui comme eux ont l'œil espiègle et fier, et le caractère indomptable. Les autres conduisaient leurs barques chargées de saumons, de raies, de harengs, et d'oies sauvages fumées. — Pate Stuart! Pate Stuart! — s'écrie le cavalier d'une voix tonnante, et il disparaît par le chemin opposé à celui par lequel il est venu. En un instant la place se vide. Les pêcheurs sautent à bord de leurs barques, déploient leurs voiles ou s'éloignent du rivage à force de rames, les paysans et les fermiers suivent en désordre le chemin par lequel l'inconnu vient de s'éloigner, les marchands qui ne peuvent fuir jettent confusément leurs denrées dans les maisons les plus voisines et en ferment brusquement les portes; mais avant que la place soit tout-à-fait déserte et le marché nettoyé, Patrick y est arrivé au galop. Il monte, lui, un beau cheval qu'à sa grande taille et à sa robe blanche on reconnaît pour être originaire de Norwége. Les gens de sa suite l'accompagnent sur toutes sortes de montures : chevaux d'Angleterre, chevaux d'Ecosse et shelties. Patrick est couvert de fer de la tête aux pieds. Il s'arrête au milieu de la place et promène un regard de colère et de dédain sur la scène de confusion dont il est cause, sur ces barques qui mettent à la voile, sur ces rustres qui fuient, sur ces marchands qui n'ont pu emporter leurs denrées, et qui attendent, humbles et glacés d'effroi.

Patrick cependant se contente de sourire d'un air de mépris; cette fois il n'enlèvera à ses malheureux vassaux ni leurs bestiaux, ni leur pain, ni leur argent. Il fait au pas le tour de la place, suivi de ses gens. Arrivé vis-à-vis de la porte de l'église, il s'arrête tout à coup. Son corps est immobile, son regard plonge sous le porche; on dirait une statue équestre dressée devant l'église. Que regarde-t-il ainsi? Qu'a-t-il vu? — Une jeune fille est debout sous la voûte du porche. Elle est belle de la beauté du Nord : ses cheveux sont blonds, ses yeux bleus; sa peau blanche est veinée d'azur et de rose. Elle jette du côté de la place des regards d'épouvante. Quand le cri de l'inconnu : — Pate Stuart! Pate Stuart! — a retenti, elle s'est enfuie et s'est réfugiée à l'entrée de l'église. Le brigand n'osera sans doute pas l'en arracher; c'est du moins ce qu'elle a pensé.

— Quelle est cette jolie fille? demande Patrick en se tournant vers un des gens de sa suite.

— C'est la belle Eda, la fleur du Mainland.

— C'est une fleur de l'espèce de la violette; elle est modeste et vit cachée. Je ne l'avais pas encore aperçue.

— L'été dernier Eda n'était encore qu'une enfant; l'hiver en a fait une jeune fille.

— Et une belle fille, par saint Ringan! s'écrie le comte.

— Oh! oui; une fille qui ferait oublier à un moine le vœu de chasteté.

— Si un moine s'en souvenait jamais. Mais où habite cette mystérieuse créature, cette merveille inconnue?

— Sur le roc de Grunista, au nord de Lerwich, non loin de l'île de Brassa.

— Quoi! sur cette pointe de rocs noirs qui s'élèvent comme une tour au-delà des plaines et des fondrières qui entourent Lerwich! La fauvette s'est donc cachée dans le nid de l'aigle?

— C'est que la fauvette est peureuse, et que le nid de l'aigle est si escarpé, qu'on ne peut aller l'y chercher.

— Ah vraiment! c'est ce que nous verrons, murmura le comte, qu'échauffaient déjà les feux naissans d'une passion sauvage.

Et faisant ensuite brusquement tourner son cheval sur lui-même, il sortit de Lerwich par le même chemin qu'il avait suivi en venant, nonsans avoir jeté en arrière un dernier regard sur la belle Eda.

La cour d'Écosse était lasse de la tyrannie et des dilapidations du comte des Orcades. Chaque jour de nouvelles plaintes des habitans des îles lui arrivaient, et Patrick en était toujours l'objet. Plus d'une fois les menaces du gouvernement écossais étaient venues le troubler

dans sa retraite; le roi Jacques avait dit en plein conseil que le bourreau pourrait seul faire justice de son cousin des Orcades. Patrick le savait; il craignait de pousser à bout ceux qu'il n'avait déjà que trop irrités. Il n'osa donc essayer d'un rapt à la face de tout un peuple, sur le seuil du sanctuaire; il aima mieux avoir recours à des moyens détournés qui ne lui semblaient pas moins sûrs.

A peine dans la campagne, il avait dépêché un de ses affidés dans la ville; il avait su par lui que ce jour-là Eda devait retourner, après le marché, au rocher de Grunista. Des paysans d'un hameau voisin de sa chaumière lui tiendraient compagnie pendant une partie de la route; mais elle ferait seule le reste du chemin, et de nuit peut-être, les jours étant bien courts et la distance bien longue. Patrick en savait assez. Il dresse aussitôt ses plans. Il rentre à Scalloway, prend un habit de paysan, et montant sur le premier poney qu'il trouve, il se dirige rapidement vers le roc de Grunista. Il arrive quelques instans avant la nuit, et se met en embuscade derrière une grosse pierre, au pied du roc, le long du chemin qu'Eda devait suivre. La nuit couvrait déjà la plaine, et Patrick commençait à trouver le temps long, quand il entendit le bruit des pas d'une personne qui venait du côté de la ville. Comme ses vêtemens frôlaient la roche derrière laquelle il était caché, le comte alongea doucement la main, et put toucher l'étoffe de laine de la robe d'une femme. Plus de doute : c'était Eda. Patrick, s'élançant sur la malheureuse d'un seul bond, comme le chat sur l'oiseau qu'il guette, la saisit vivement entre ses bras, et avant qu'elle eût pu pousser un cri, il lui avait couvert la tête d'un sac, dont il s'était muni à cet effet. La paysanne était tombée sans faire aucune résistance; Patrick tira les bords du sac vers les pieds, l'en enveloppa tout entière, les noua, puis, malgré les plaintes et les sourds gémissemens de sa victime, il la chargea sur ses épaules, et se dirigea du côté de Scalloway. Patrick, tout en marchant rapidement, jetait de côté et d'autre de longs et perçans regards sur la plaine, que l'obscurité enveloppait, cherchant un sheltie à portée. Comme il n'apercevait rien et que ses forces étaient prodigieuses, il continua bravement son chemin avec son sac, qu'il trouvait moins pesant qu'il ne l'eût pensé. Les mouvemens de la malheureuse créature qui y était enfermée devenaient aussi de plus en plus faibles.

Patrick, qui s'attendait à une vive résistance, se félicitait de cette facile résignation de sa victime. Il avait eu soin de percer le sac de plusieurs trous vers la tête; par conséquent, il ne craignait pas que l'air vînt à manquer à sa prisonnière. Il se hâtait, car la distance était

grande, et il voulait être de retour à Scalloway avant le jour. Il était au tiers du chemin, quand il entendit le bruit des pas d'un cheval qui venait de son côté et les voix de deux paysans. Était-il poursuivi? Patrick s'arrêta et prêta un moment l'oreille. Ces deux paysans parlaient du marché du jour et de l'effroi que l'apparition de Pate Stuart leur avait causé. Patrick prit le parti de les attendre; la nuit était si épaisse, qu'il ne craignit pas d'être reconnu. Ces bonnes gens furent d'abord effrayés de la rencontre d'un homme à cette heure de la nuit; mais quand ils le virent chargé de la sorte, ils se rassurèrent et lièrent conversation avec lui.

— Que portait-il dans son sac?

— Un porc qu'il avait acheté au marché de Lerwich.

— Un porc d'Écosse, à en juger par la grosseur? Un Écossais pouvait seul être si long et si gros.

— Oui, un porc d'Écosse de la taille et de la grosseur d'un homme des îles Shetland.

— Que ne le faisait-il marcher, au lieu de le porter ainsi dans un sac?

— Le porc pouvait s'égarer, et les *trows* le lui voleraient.

— Mais l'animal se plaignait et râlait comme un chrétien.

En effet, l'infortunée créature renfermée dans le sac faisait entendre une sorte de plainte sourde qui eût attendri tout autre que son ravisseur.

— C'est que rien ne ressemble plus à la voix d'un chrétien que le cri d'un porc.

— Mais la pauvre bête va crever?

— Et celui qui la porte va rendre l'ame; je n'en puis plus! s'écria Patrick en s'arrêtant.

— Prends mon cheval pour un bout de chemin, et mets ton sac en travers sur son cou, dit un des paysans.

— Parles-tu sincèrement?

— Oui, par saint David! Je suis las d'être secoué par cette maudite bête; je cède ma place à l'Écossais.

— Et l'Écossais la prend volontiers, dit Patrick en posant le sac en travers sur le cou de la bête.

Puis, l'enfourchant lui-même rapidement, il lui presse les flancs de ses talons, et avant que les paysans aient eu le temps de s'apercevoir de son projet, il part au galop, les laissant tous deux émerveillés de l'aventure.

— C'est le roi des *trows!* dit l'un d'eux.

— Ou Pate Stuart! ajouta celui dont le sheltie venait d'être si lestement escamoté. J'ai vu briller sous son bonnet son œil de démon; il vient de faire quelque tour de sa façon.

Les deux paysans se bornèrent à ces conjectures, et, comme on l'imagine facilement, ils n'eurent garde de le poursuivre.

Patrick galopa long-temps dans la direction de son château de Scalloway, dont il voyait par instans briller les lumières à travers les brouillards. Mais comme ce pays, que les anciens géographes ont, avec assez de justesse, comparé aux *poumons de la mer* (1), est tout couvert de marécages, d'étangs et de mousses flottantes, avant d'arriver au pied du roc du château de Scalloway, il fut obligé de faire bien des détours pour ne pas être englouti. L'aube commençait à poindre quand Patrick s'arrêta devant la porte du château. Il mit pied à terre, prit le sac sur le dos du poney, qui s'enfuit, et il poussa un grand cri. Les gardes reconnurent cette voix, et ouvrirent la porte. Patrick entra chargé du sac, où depuis long-temps rien ne remuait. Il monta à l'appartement qu'il avait coutume d'habiter, et en ferma soigneusement la porte. Patrick était inquiet de l'immobilité de sa prisonnière. Il s'approcha d'une fenêtre, qu'il ouvrit pour que les premières lueurs du jour qui rougissait la crête des vagues de la mer lui prêtassent leurs clartés. Plaçant ensuite le sac debout dans l'embrasure de la fenêtre, il prit un poignard, et d'un seul coup déchira la toile dans toute sa longueur.

Quelles furent la surprise et l'épouvante du ravisseur quand, au lieu de la jolie fille pâle et évanouie qu'il s'attendait à voir sortir du sac et à ranimer de ses baisers, il aperçut un horrible visage de vieille femme, un visage osseux et tout sillonné de plis profonds. Entre un nez recourbé comme un bec d'oiseau qui touchait à un menton relevé en pointe, s'ouvrait démesurément une bouche sans lèvres et sans dents, autour de laquelle grisonnaient quelques longs poils; des yeux caves et vitreux étaient bordés d'un liséré rouge et d'un large cercle brun; des cheveux rares et d'un gris terreux tombant par mèches sur un cou tout plissé, plein d'angles et de trous, entouraient cette figure décharnée, que le calme de la mort rendait plus hideuse encore.

(1) Strabon, citant Pythéas le Massilien à propos de l'île de *Thulé*, qui, dit-il, n'est ni terre, ni mer, ni air, mais comme un composé de ces trois élémens, et pareille aux poumons de la mer. Si, comme des géographes modernes l'ont prétendu, l'Islande eût été la *Thulé* des anciens, Strabon n'eût pas manqué de faire entrer le feu au nombre des élémens qui la composaient.

— C'est la *Walkyriur* que j'ai enlevée! s'écria Patrick en se rejetant en arrière avec un mouvement d'inexprimable dégoût. Puis, honteux de sa terreur, et s'approchant de ce cadavre qu'un rayon jaunâtre du soleil levant éclairait d'une manière sinistre, et dont les yeux éteints semblaient arrêtés sur lui avec une expression d'amère ironie, il le saisit comme un furieux et le précipita par la fenêtre, espérant ainsi se débarrasser de cette horrible vision.

— C'est la *Walkyriur!* c'est la *Walkyriur!* répétait-il pendant que le corps roulait de roc en roc. Ce n'était pas la Walkyriur, c'était la vieille Meg Dhu, la mère d'Éda, que le comte avait enlevée à la nuit, comme elle rentrait, après avoir long-temps attendu sa fille sur le chemin de Lerwich.

Le cadavre fut ramassé au pied du roc par des pêcheurs, et on reconnut bientôt Meg Dhu. Les paysans qui avaient rencontré le comte racontèrent ce qui leur était arrivé, et on ne douta plus que Patrick n'eût causé la mort de la pauvre vieille, qu'il avait sans doute prise pour sa fille. Éda pleura sa mère, mais elle jura de la venger.

Il y avait, dans un hameau voisin du rocher de Grunista, deux jeunes paysans qui, toutes les fois qu'ils rencontraient Eda dans la campagne en conduisant leurs troupeaux, ou sur la plage au moment de retirer leurs filets, lui disaient qu'ils la trouvaient belle, qu'ils l'aimaient, et qui tous deux eussent voulu en faire leur femme. La belle et courageuse fille alla les trouver. — Magnus, dit-elle à l'un, Sweyn, dit-elle à l'autre, vous m'aimez, vous me le dites, il faut me prouver que vous dites vrai. Pate Stuart, le démon de Scalloway, a fait mourir ma mère; il faut que Pate Stuart meure comme ma mère est morte! Je promets ma main et mon cœur à celui de vous deux qui, le premier, saura me venger de Pate Stuart!

Magnus et Sweyn écoutèrent avec joie la promesse d'Eda, car tous deux l'aimaient, et tous deux étaient des garçons de courage et d'entreprise. Le lendemain de ce jour, un chanteur frappait à la porte du château de Scalloway, un de ces chanteurs comme on en rencontre encore dans ces îles, et qui rappellent les bardes d'autrefois. La porte s'ouvrit, et le chanteur fut introduit dans le château; mais soit qu'il eût mal chanté, soit plutôt qu'on l'eût rencontré la nuit, un poignard à la main, rôdant près de la chambre qu'habitait Patrick, le lendemain, au point du jour, le pauvre barde était pendu par les pieds aux gargouilles de la plus haute tour du château. On le laissa là jusqu'à ce que les corbeaux eussent fait plus d'un bon repas à ses dépens. Ce chanteur, c'était Sweyn, le plus impatient des deux amans.

Magnus restait, Magnus ne fut point découragé. Mais au lieu d'aller, comme son imprudent rival, se jeter dans la gueule du loup, il aima mieux essayer de prendre le loup dans ses piéges. Plus d'une fois il s'embusqua derrière un roc ou se cacha sous la mousse, près du chemin que Patrick devait suivre; mais toujours le comte était accompagné d'une nombreuse garde, ou bien il passait trop loin de Magnus. Un jour cependant, Patrick Stuart s'étant hasardé dans un défilé entre deux collines rocheuses, Magnus, qui le guettait, fit rouler du haut d'une pente escarpée une grosse pierre qui tua son beau cheval de Norwége, et qui écrasa deux des gens de sa suite. Mais Magnus s'était imprudemment montré au moment où il avait vu Patrick renversé. Magnus, stupéfait de le voir se relever vivant, ne se cacha pas assez à temps, car la balle du mousquet d'un des soldats qui accompagnaient le comte vint se loger entre ses deux épaules. Magnus n'était pas mort, mais il ne pouvait plus s'enfuir; le sang coulait à gros bouillons de sa bouche et de ses narines, et son heure suprême n'était pas éloignée. Patrick le fit attacher à la queue d'un jeune sheltie sauvage qu'on lâcha dans la plaine. — Les manans, une autre fois, s'écarteront peut-être de mon chemin, dit-il au moment où l'animal s'échappait entraînant Magnus à travers les rochers; l'exemple leur profitera. — Quand le soir le sheltie s'arrêta, épuisé de fatigue, Magnus n'était plus qu'un informe cadavre; ses membres étaient disloqués ou brisés, et sa chair pendait en lambeaux le long de ses ossemens à demi dépouillés. Eda avait donc perdu ses deux amans comme elle avait perdu sa mère. Patrick Stuart avait causé leur mort; comment pourrait-elle se venger et les venger tout à la fois?

Le roc de Grunista, au haut duquel était bâtie la cabane d'Eda, ressemble à une pyramide renversée, ou plutôt à un champignon monstrueux dont la tige s'enfonce profondément dans un sol tout hérissé de rochers. Cette tige est beaucoup plus étroite que la couronne, qui est aplatie au sommet. C'est au milieu de cette petite plate forme que cette chaumière, seule habitation du rocher, était placée. Pour y arriver quand on venait de la plaine, il fallait de toute nécessité se servir d'une longue échelle qu'on appuyait contre le rebord circulaire du roc. Pendant long-temps les habitans de Grunista s'étaient servis d'échelles établies à demeure dans le rocher, comme les échelles de Louéche en Suisse, mais depuis que le comte des Orcades était venu s'établir à Scalloway, amenant avec lui une bande d'étrangers qui couraient le pays, le rançonnaient et le pillaient, les habitans du rocher avaient détaché les liens qui retenaient l'échelle

à la paroi du roc. Le soir, quand tous étaient rentrés dans leur nid, ils retiraient l'échelle derrière eux, s'isolant ainsi du reste de l'île, et n'ayant plus rien à redouter des hommes. Peu à peu les ermites de Grunista étaient devenus moins nombreux : le père d'Eda était mort, son jeune frère s'était fait pêcheur et vivait dans une autre partie de l'île, et enfin quand sa mère était devenue victime de Patrick, Eda était restée seule habitante du rocher. Les paysans des hameaux voisins, inquiets, pour elle, de la voir isolée de la sorte, l'avaient plus d'une fois engagée à venir habiter parmi eux; toutes les femmes eussent voulu lui servir de mère, tous les jeunes gens et les jeunes filles de frères et de sœurs. Mais Eda s'opiniâtrait. Depuis la mort de Magnus et de Sweyn, quoique le péril fût plus grand que jamais, sa résolution était la même; et quand on la pressait de quitter sa solitaire retraite, elle répétait résolument que tant que le roc de Grunista serait debout, elle n'aurait pas d'autre demeure.

Nous avons oublié de dire que la plate forme de Grunista n'est accessible que d'un côté et sur un seul point. Les aspérités du roc, et des mousses ou des plantes aquatiques qui recouvrent des trous pleins d'eau, ne permettent pas de placer des échelles en aucun endroit. Cette partie accessible de la roche présente même de grands dangers, la base de l'échelle ne reposant que sur une étroite corniche fort élevée au-dessus du niveau de la plaine, à laquelle conduit un escalier taillé dans le roc. Des trous ont été percés dans le massif de la corniche, et c'est dans ces trous qu'on assujétit les pieds de l'échelle, qui autrement pourrait glisser, quand on veut monter ou descendre.

Ce n'était pas un caprice de jeune fille, c'était un plan bien arrêté qui retenait Eda sur ce roc isolé. Les terreurs des paysans qui l'engageaient à ne pas vivre ainsi seule, lui paraissaient fondées; elle s'attendait à une nouvelle attaque de la part de son redoutable ennemi. Loin de craindre cette attaque, elle la désirait, certaine qu'elle était d'en profiter pour sa vengeance. Le jour elle s'écartait peu du rocher et ne sortait qu'accompagnée; le soir elle retirait soigneusement son échelle après elle; elle plaçait ensuite plusieurs grosses pierres sur le rebord de la corniche. Ces pierres, à demi suspendues sur le précipice, et que leur seul poids retenait, devaient infailliblement tomber, si l'on essayait de gravir le rocher de ce côté. Si leur poids n'écrasait pas l'assaillant, le bruit de leur chute avertirait du moins la jeune fille du péril qu'elle courait. Eda ne s'était pas trompée dans ses prévisions. Un soir que, retirée dans sa cabane et veillant comme une sentinelle

attentive (elle ne dormait que vers le matin), elle prêtait l'oreille aux divers bruits qui interrompaient le silence de la nuit, au souffle du vent de mer, aux plaintes de la chouette, au cri aigu des *sea fowls*, elle entendit un froissement léger non loin de sa cabane, le bruit inusité d'un corps étranger qu'on dressait contre la roche; ce bruit fut aussitôt suivi de la chute d'une pierre qui roula au fond du précipice avec un long retentissement. Plus de doute, l'ennemi était là! Eda ne perd pas de temps; pleine d'émotion et de courage, elle accourt au seul endroit du rocher qui fût accessible. La chute de la pierre n'avait pas déconcerté l'assaillant; l'échelle dont il s'était muni avait été replacée contre le roc, et un homme en avait déjà franchi les premiers échelons. Eda n'en put douter quand, saisissant les bâtons qui dépassaient le rebord de la corniche elle sentit le poids de cet homme, qui montait rapidement. Le moment était critique, le danger pressant. Eda, recueillant toutes ses forces, essaya de soulever l'échelle et de la rejeter en arrière; mais l'inconnu y pesait déjà de tout son poids : la jeune fille ne put réussir à la renverser; l'échelle retomba sur le rocher. Eda ne perdit pas courage; saisissant un seul bout de l'échelle elle le tira de côté, de manière à la faire glisser le long de la paroi du précipice. Cette fois l'échelle obéit et glissa lentement : l'homme qui montait poussa une imprécation terrible, et, comme il n'était plus qu'à quelques pieds du rebord du rocher, il essaya de s'y cramponner; mais son poids l'entraîna. L'échelle perdit l'équilibre et tomba avec fracas; la courageuse fille entendit le bruit sourd d'un corps couvert d'une armure, qui roulait au bas du rocher. L'ennemi était-il mort? La nuit était profonde, et Eda n'avait aucun moyen de s'en assurer; cependant, comme elle entendit bientôt, au fond du précipice, des cris et des malédictions, elle ne douta pas que l'assaillant ne fût encore en vie. Ces cris et ces imprécations étaient accompagnés de plaintes que la douleur arrachait à l'inconnu, il était donc blessé; ces imprécations et ces plaintes p rtaient toujours du même endroit, la blessure de son ennemi était donc assez grave pour l'empêcher de se relever et de s'enfuir. Eda comprit alors ce qu'elle avait à faire. Elle rassemble au sommet du roc toute la paille et toute la tourbe qu'elle peut trouver, et elle y met le feu. La flamme s'élève pétillante; Eda l'alimente en y jetant les bancs, les tables et les chaises qui garnissaient la cabane, de sorte qu'à distance on doit croire que la chaumière même est en feu. Ce moyen ne pouvait manquer de réussir. La flamme brille à peine depuis quelques instans, qu'on entend déjà le son des cloches d'un hameau voisin; bientôt des cris se mêlent au son des cloches;

ces cris remplissent la campagne et s'approchent. Déjà les plus alertes des insulaires sont au pied du rocher. Les plaintes du blessé avaient cessé. Était-il mort? avait-il fui? Eda n'hésite plus; elle prend son échelle, l'appuie sur la plateforme, descend rapidement, et raconte aux premiers arrivans ce qui vient de se passer. Le brigand est blessé; il ne peut être loin. On le cherche, et bientôt, à la lueur des torches, on aperçoit un homme couvert d'une armure, qui, comme le crabe ou le homard que la mer, en se retirant, a laissé à sec sur la plage, s'enfonçait à reculons dans une fente du rocher. Son visage est pâle et son regard menaçant; son heaume est détaché; les pièces de son armure sont faussées, le fer des cuissards pénètre dans les chairs, et la jambe paraît brisée; cependant il tient toujours une hache à la main, et il semble décidé à s'en servir.

— C'est Pate Stuart, le brigand! Il faut le prendre, s'écrie un des paysans; et plus téméraire que les autres, qui hésitent, il s'élance sur le blessé pour le saisir. Un coup de hache, qui lui ouvre le crâne, lui prouve qu'il ne s'est pas trompé, et que c'est bien le redoutable Patrick qui est là et qui les attend.

— A mort, le brigand! à mort, l'assassin! s'écrient les paysans; mais la hache saignante que le comte a relevée, les tient à distance. Ils crient, ils s'agitent, et n'osent approcher. Alors Éda leur donne l'exemple; elle saisit un fragment de rocher et le lance à la tête du blessé; tous l'imitent, et Patrick, qui ne peut fuir, tombe bientôt privé de sentiment. Aussitôt on lui arrache sa hache que sa main défaillante retient encore; on l'entoure, mais non sans effroi, comme les pêcheurs de la côte entourent un cachalot échoué, qu'ils ont harponné durant tout un jour. Si Patrick, qu'ils garottent, fait un mouvement, tous songent à fuir; mais quand le comte recouvre ses sens, il est chargé de plus de liens que les nains de Lilliput n'en couvrirent Gulliver.

— A mort! à mort! s'écrient toujours les paysans, et ils conduisent leur prisonnier à Lerwich pour le pendre au gibet. Dans Mainland comme en Écosse, la loi criminelle ordonnait alors que justice immédiate fût faite du meurtrier saisi au moment du meurtre, la main rouge (*red hand*), selon l'expression énergique du vieux code. Déjà le comte des Orcades, toujours garotté, et au cou duquel on avait attaché la hache qui lui avait servi à commettre son dernier meurtre (la loi l'ordonnait encore), était hissé sur l'échelle du gibet au milieu des hurlemens de joie des Shetlandais, qui se félicitaient hautement de se voir délivrés du tyran; déjà le nœud fatal allait

serrer le cou du meurtrier, quand tout à coup parut sur la place, à la tête de son équipage, le commandant d'un navire écossais arrivé la veille de Leith, et qui portait des ordres du roi. Patrick, comte des Orcades et cousin du roi, ne devait pas périr de cette mort obscure. Justice serait faite, justice solennelle, le messager du roi le promettait; mais malgré sa promesse, ce ne fut qu'avec un farouche murmure de vengeance désappointée que le peuple lui remit sa proie.

Le roi cependant tint parole; justice fut faite. Convaincu du crime de rébellion, d'abus de pouvoir et de forfaits sans nombre, Patrick, le comte des Orcades, fut exécuté à Édimbourg, en 1614. J'ai vu, dans le musée des antiquaires de cette ville, l'instrument de son supplice. On l'appelle *the maiden* (la vierge); le criminel que la *maiden* allait mettre à mort s'agenouillait sur un échafaud, le corps courbé en avant, la tête placée entre deux poutres, peintes en noir, au haut desquelles était suspendue une hache tranchante chargée d'un énorme lingot de plomb. Cette hache était retenue par une corde passée dans une poulie. Le bourreau lâchait la corde, la hache glissait le long d'une double charnière, entre les deux poutres, et séparait d'un seul coup la tête du tronc. On voit que la *maiden* n'était autre chose que la guillotine (1). Le régent Morton, le dernier de ces terribles Douglas, l'orgueil et l'effroi de leur pays, avait fait venir d'Halifax, dans le comté d'York, à Édimbourg, la *maiden*. On s'en servait à Halifax de temps immémorial, et Morton, qui regardait la terreur comme le plus sûr des moyens de se maintenir au pouvoir, n'eut garde de négliger une aussi redoutable invention. Un coin de l'Écosse remuait-il, une de ses provinces avait-elle besoin d'être disciplinée, Morton y envoyait la *maiden;* on abattait quelques têtes, et tout rentrait dans l'ordre. Si l'un de ces seigneurs si long-temps et si souvent rebelles murmurait, donnait de l'inquiétude, Morton le menaçait des caresses

(1) Le supplice de la guillotine nous vient donc des Écossais. Les Écossais l'avaient emprunté aux Anglais, et, dans le XVIe siècle, il était populaire en Allemagne. J'ai entre les mains une gravure d'Aldegraver, élève d'Albert Durer, qui porte la date de 1555. Cette gravure représente Titus Manlius faisant décapiter son fils, qui a combattu sans son ordre. Le fils de Titus a la tête passée sous le couteau d'une guillotine fort bien dessinée. Comme dans toutes les gravures allemandes de cette école et de cette époque, on peut compter les veines du bois et chacun des clous de la machine; la courbure du tranchant de la hache est aussi calculée avec une exactitude mathématique. Cette guillotine est plus massive que la *maiden* d'Édimbourg et que la guillotine française. Dans la gravure d'Aldegraver, le bourreau d'une main retient la tête du patient, placée entre les deux montans de la machine, et de l'autre décroche la corde au bout de laquelle pend la hache. Titus Manlius, la main sur la hanche et armé de pied en cap, comme un chevalier de la cour de Maximilien, regarde d'un œil stoïque le supplice de son fils.

de la terrible vierge, comme de nos jours Marat menaçait ses ennemis des baisers de la guillotine, et le seigneur se taisait et redevenait un serviteur fidèle et dévoué. Mais il est souvent arrivé que l'inventeur est mort victime de son invention. Morton, le vieux lion, comme on l'appelait, fut obligé un jour de résigner le pouvoir entre les mains du roi son maître, devenu majeur. Ce fut l'heure du triomphe et de la vengeance de ses ennemis; accusé par eux de complicité dans le meurtre de Darnley, le père du roi, Morton fut jugé, condamné à mort, et, à son tour, il plaça sa tête blanche sous le fer de la *maiden*.

Le comte Patrick des Orcades, tyran des Shetland, fut un des derniers condamnés qui périt du supplice de la *maiden* (1). Les usages anglais venant à prévaloir en Écosse, à la hache de la *maiden* on substitua la pendaison.

FRÉDÉRIC MERCEY.

(1) La dernière exécution à l'aide de la *maiden* est celle du comte d'Argyle, condamné comme rebelle, en 1685, à avoir la tête tranchée. Il monta sur l'échafaud avec courage, et serra entre ses bras les poutres de la *maiden* en s'écriant : — Voilà la plus agréable *fille* que j'aie jamais embrassée ! »

DE

LA CHEVALERIE.

Seconde Partie.

V.

INSTITUTIONS CHEVALERESQUES.

Après avoir étudié la chevalerie dans les sentimens qu'elle a développés, dans les mœurs qu'elle a créées, je vais l'étudier dans les institutions qu'elle a produites; après avoir fait son histoire morale, je vais tâcher de faire son histoire politique.

Le principe politique de la chevalerie était ce principe dont s'effraient aujourd'hui nos lois, et qui était si puissant au moyen-âge, l'association; au moyen-âge, elle était partout; les artisans se groupaient en confréries, les villes commerçantes formaient des ligues comme la ligue anséatique. La chevalerie elle-même était une grande association européenne, semblable à cet égard au clergé; et, comme au sein du clergé furent fondées des associations particulières, des ordres religieux, de même, au sein de la chevalerie universelle, se formèrent des chevaleries particulières, des ordres chevaleresques.

J'ai déjà parlé de ce qui constituait la chevalerie comme ordre, comme classe. Quand il s'est agi d'établir la réalité de la chevalerie, j'ai dû rappeler les prérogatives dont jouissaient les chevaliers, et à côté de ces prérogatives les devoirs spéciaux qui leur étaient imposés. Je ne reviendrai pas sur ce point; mais je ferai remarquer que la

vie du chevalier, depuis le premier jour jusqu'au dernier, était soumise à une législation traditionnelle, qui en réglait et en gouvernait toutes les périodes. Dès l'enfance, on le préparait à sa condition future; il commençait par des grades inférieurs; il était d'abord page ou varlet, puis écuyer. En passant du premier grade au second, il était soumis à un cérémonial qui ressemblait assez à celui par lequel on s'élevait du rang d'écuyer au rang de chevalier. L'adolescent était conduit devant l'autel par ses parens, chacun d'eux tenant un cierge à la main, et là il recevait, comme plus tard le chevalier, le coup de plat d'épée, la colée; c'était un premier degré dans l'initiation chevaleresque; puis venait le second; on était solennellement admis à faire partie du corps des chevaliers. Alors s'accomplissaient des cérémonies symboliques dont je reparlerai lorsque je traiterai des rapports de la chevalerie et de l'église. Dès ce moment on appartenait à un corps constitué; on jouissait de certains priviléges, on avait le droit de porter un certain costume; en un mot, on entrait dans ce qu'on appellerait aujourd'hui une catégorie sociale. La chevalerie, si elle était conférée avant l'âge marqué pour la majorité, donnait la vie civile. Quelquefois l'investiture chevaleresque précédait cet âge, quelquefois elle était reçue beaucoup plus tard, il y a des exemples de personnages qui ne furent créés chevaliers qu'à cinquante ans; d'autres le furent dès le berceau. Ceux-ci étaient des princes et des personnages puissans, et cet abus se rapporte à l'époque de la décadence de la chevalerie.

Il est si vrai qu'on appartenait à une société particulière quand on avait rang dans la chevalerie, qu'on pouvait en être exclu, comme on pouvait être exclu de la cléricature et excommunié de l'église. Il y avait des formules terribles pour la dégradation du chevalier; c'était une véritable excommunication chevaleresque. Le moyen-âge entourait de symboles expressifs tous les actes de la vie, toutes les dispositions de la loi et de la pénalité; de même que lorsqu'il s'agissait de l'excommunication religieuse on employait, pour frapper l'imagination, ces moyens si connus, les flambeaux renversés, les reliques des saints traînées dans la poussière ou placées sur des épines, de même, pour dégrader les chevaliers qui s'étaient rendus indignes de ce titre, on avait recours à des symboles qui n'étaient pas moins terribles. On plaçait le chevalier déchu sur un échafaud, on brisait ses armes pièce à pièce, et l'on en jetait à ses pieds les débris; on lui ôtait ses éperons, et ils étaient placés sur un tas de fumier; on coupait la queue de son cheval; on attachait son bouclier à la queue d'un autre cheval, qui le

traînait dans la poussière. Alors un héraut d'armes demandait qui était là devant lui; trois fois on nommait le chevalier, et trois fois le héraut d'armes répondait : « Cela n'est point; il n'y a pas ici de chevalier, il n'y a qu'un lâche et un foi-mentie. » Enfin l'on emportait le criminel sur une civière dans l'église, et l'on récitait pour lui les prières des morts; car l'honneur était la vie du chevalier, et le jour où il en était dépouillé, il n'était plus qu'un cadavre.

Ainsi la chevalerie constituait un état réel, formait une classe et un corps constitué dans l'état. Il y avait des règles pour être admis dans ce corps comme il y en avait pour être admis dans d'autres associations du moyen-âge; il en était de la chevalerie comme des diverses corporations dans lesquelles il fallait passer par un certain noviciat avant d'avoir le titre de maître; on prenait ses grades pour être chevalier comme pour être docteur.

Quant au rapport de la chevalerie, comme institution, avec l'autre grande et universelle institution du moyen-âge, avec la féodalité, nous aurons quelques distinctions à faire et quelques confusions à éviter. La noblesse féodale, a été souvent confondue avec la chevalerie. Il y a pour cela plusieurs raisons : d'abord cette confusion s'est faite, jusqu'à un certain point, dans les idées des hommes du moyen-âge eux-mêmes. Le mot *miles*, désignation ordinaire du chevalier, s'appliquait aussi au noble, au seigneur féodal; d'autre part, le mot *vassal*, qui exprime la dépendance de l'homme lige vis-à-vis de son suzerain; ce mot *vassal* se prenait pour brave, vaillant, et, par suite, s'appliquait au chevalier. Ainsi, nous voyons que Taille-Fer, l'ancien jongleur du XIe siècle, chantait à la bataille d'Hastings :

. . . D'Olivier et des vassaux
Qui moururent à Roncevaux.

De plus, les auteurs qui ont écrit à une époque où la véritable chevalerie du moyen-âge avait complètement disparu, où il n'y avait plus qu'une chevalerie de cour, qui s'était identifiée avec la noblesse, ont souvent pris l'une pour l'autre. Enfin, ce qui a dû redoubler encore cette confusion, c'est que la chevalerie et la féodalité se faisaient des emprunts réciproques; la féodalité s'efforçait de se mouler, pour ainsi dire, sur le type idéal de la chevalerie. La chevalerie, d'autre part, demandait à la féodalité ses formes, son langage, ses symboles. Il y avait dans la collation de l'ordre de chevalerie quelque chose d'analogue à l'investiture féodale. Cependant il est certain que les deux

choses étaient distinctes dans leur principe; des témoignages positifs l'attestent. On peut prouver, par divers passages tirés des édits de différens souverains, qu'on distinguait *militia*, c'est-à-dire la noblesse, la féodalité armée, de ce qu'on appelait *nova militia*, la nouvelle milice, *honor militaris*, l'honneur militaire, expressions qui désignaient la chevalerie elle-même. Un édit de Frédéric II, qui a pour but de faire de la noblesse une condition de la chevalerie, prouve qu'il n'en était pas ainsi auparavant; les deux choses, la milice ou la noblesse féodale, et l'honneur militaire ou la chevalerie, y sont opposées nettement l'une et l'autre. Le texte de l'édit porte « que personne dorénavant ne soit élevé à l'honneur militaire (c'est-à-dire ne reçoive la chevalerie), s'il n'est de race noble. » Conrad, fils de Frédéric, écrit aux habitans de Palerme qu'il veut être fait chevalier. Bien qu'en vertu de la noblesse du sang que la nature lui a donnée, les commencemens (*auspicia*) de l'honneur militaire ne lui manquent pas, cependant il désire ceindre le *baudrier de chevalerie* (*militiæ cingulum*). « Comme notre sérénité n'a pas encore reçu ce signe que la vénérable antiquité a consacré, nous avons choisi le premier jour d'août pour en décorer notre flanc avec la solennité du noviciat (*tirocinii*). » Ce passage curieux montre qu'on reconnaît une différence entre l'honneur militaire, la chevalerie que confère le baudrier, et la noblesse du sang. D'autre part, Conrad établit que la noblesse du sang est, jusqu'à un certain point, un commencement de chevalerie, ce qui ne l'empêche pas de vouloir l'obtenir d'une manière encore plus complète par une admission solennelle. Cet empiètement de la féodalité, qui fit de la noblesse une condition de la chevalerie, eut donc lieu d'abord en Allemagne; on le trouve à peu près vers la même époque en Aragon. Selon Ducange, ce fut au commencement du XIIIe siècle que le titre de chevalier fut donné aux nobles de préférence, en sorte que *miles* devint synonyme de gentilhomme; il cite Adrien de Valois, qui dit avoir trouvé la première trace de cette confusion dans une charte de 1266. L'opinion de ces savans hommes s'accorde, comme on voit, avec les faits mentionnés plus haut, et montre que si la noblesse féodale a absorbé la chevalerie, et a fini par être une condition de la chevalerie, il n'en fut pas ainsi dès l'origine.

Jamais la chevalerie, bien que fortement envahie par la féodalité, ne fut purement aristocratique; jamais elle ne se recruta exclusivement dans l'aristocratie féodale, et à l'exclusion absolue des classes bourgeoises et populaires. D'abord il y eut, à toutes les époques, un

certain nombre d'hommes appartenant à ces classes qui furent admis dans la chevalerie; l'histoire des troubadours mentionne un assez grand nombre de plébéiens que leur talent poétique éleva au rang de chevaliers. D'autres causes conduisaient au même résultat; dans les momens de détresse, quand la chevalerie avait été moissonnée par la guerre, on la recrutait comme on pouvait dans les rangs de toutes les classes de la société. Ainsi, lorsque la chevalerie de Philippe-le-Bel eut été presque complètement exterminée par les Flamands, on fit une espèce de levée en masse; tout homme qui avait deux fils fut obligé d'en armer un chevalier, et celui qui en avait trois d'en armer deux. Frédéric Barberousse faisait des chevaliers sur le champ de bataille avec des paysans, des soldats de son armée, qui avaient montré du courage. Les auteurs qui rapportent ce fait le déplorent comme attestant la décadence de la chevalerie; mais ceci se passait au commencement du XIIe siècle, à une époque où elle était loin de son déclin. Dans ces différens cas, les classes non féodales sont admises à la chevalerie comme par une sorte d'exception; mais il y a, au moyen-âge, une véritable chevalerie démocratique. Sur plusieurs points de l'Europe, la démocratie a participé aux sentimens et aux mœurs chevaleresques; M. Fauriel a montré la présence de cette chevalerie démocratique dans les républiques italiennes, à Florence en particulier; il a montré dans l'histoire des guerres de Florence une foule de faits qui portent évidemment l'empreinte des sentimens et des mœurs de la chevalerie. Telles sont des joûtes d'armes sous les murs des places assiégées, joûtes dont les héros sont tout aussi souvent des *popolani* que des *nobili*, et qui ne sont pas plus rares quand la démocratie a complètement le dessus, quand la noblesse est chassée de Florence. Il cite aussi l'usage de la *martinella*, grosse cloche qu'on sonnait quarante jours avant d'entrer en campagne, pour avertir l'ennemi de se mettre en garde. C'était de ville à ville, de peuple à peuple, un généreux défi, un véritable cartel.

Pour prouver que les sentimens chevaleresques furent le partage de la classe non féodale, il suffirait de rappeler le grand nombre de troubadours sortis de cette classe, qui, mieux que personne, ont éprouvé et exprimé ces sentimens. Bernard de Ventadour était fils d'un boulanger du château de ce nom; Pierre Vidal, d'un corroyeur; Péguilain, d'un marchand de draps; Perdigon, d'un pêcheur; Arnaud du Marueil, l'un des troubadours les plus distingués, pour qui le moyen-âge n'a pas toujours été assez juste, était né de pauvres parens. Dans une pièce de vers, intitulée *l'Enseignement*, est un pas-

sage remarquable, sur les *bourgeois :* « Il en est qui ont beaucoup de belles qualités; ils sont aimables, bons, joyeux. (*Joyeux* est toujours employé pour désigner l'exaltation chevaleresque.) Lorsqu'ils ne sont pas trop riches, ils savent parler poliment; dans les cours, ils se montrent agréables et empressés de plaire; ils s'entendent au service des dames, à la danse et aux tournois. » Ce sont toutes les perfections du chevalier que ce troubadour bourgeois prête à la bourgeoisie.

Dans certaines villes d'Allemagne, existait une grande bourgeoisie en lutte avec la noblesse féodale, et protégeant souvent contre elle les citadins et les marchands. C'était ce qu'on appelait des bourgeois chevaleresques, *ritterliche bürger*. Ils étaient armés comme les chevaliers dont ils avaient les mœurs, et même ils fréquentaient les tournois.

Maintenant, si nous examinons les rapports de la chevalerie, non plus avec l'institution féodale, mais avec le pouvoir central, le gouvernement, nous serons frappés d'un fait qui n'a peut-être pas été assez remarqué; on aperçoit souvent que la chevalerie fait un certain ombrage à l'autorité; c'était une puissance qui avait en elle son principe indépendant; cette puissance et ce principe pouvaient paraître une cause de résistance, comme la féodalité, comme le clergé; de là un mauvais vouloir caché de l'autorité pour la chevalerie. Depuis que la société, vers la fin du moyen-âge, commençait à devenir de plus en plus régulière, que la police des états modernes commençait à s'établir et à se fonder, l'esprit indépendant, aventureux, excentrique, de la chevalerie, pouvait être fort gênant pour cette police nouvelle et pour le gouvernement qui tendait à la faire prévaloir. Nous avons vu que, lorsque Ulric de Lichtenstein s'avise de courir le monde en dame Vénus pour rompre des lances à tous venant, la puissance civile montre peu de goût pour cette singulière manière d'agir, par laquelle le bon ordre est troublé; que le podestat de Trévise ne se soucie nullement d'autoriser de pareilles rencontres, et ne cède qu'à la prière des dames. On pourrait citer beaucoup d'exemples de cette opposition du gouvernement à la chevalerie, opposition que motivait suffisamment tout ce qu'il y avait d'imprévu, de désordonné dans les inspirations et les habitudes chevaleresques. Cervantes, qui arrive toujours au plus grand effet comique en laissant l'idée chevaleresque se développer complètement en présence de la société et en contraste avec elle; Cervantes a eu le sentiment de cette opposition; et, pour être très divertissant, il s'est borné, comme à l'ordinaire, à faire appliquer par son héros les maximes de la chevalerie dans toute leur ri-

gueur. Don Quichotte rencontre des galériens, il s'en approche et leur demande si c'est de leur plein gré qu'on les conduit aux galères; ces hommes affirment qu'ils n'y vont que parce qu'ils y sont forcés. — Vous êtes donc des opprimés, des faibles qu'on accable? dit don Quichotte; je suis un chevalier; la chevalerie m'ordonne de prendre parti pour vous. » Il met la sainte hermandad en fuite et délivre les galériens qui reconnaissent ce service par une grêle de pierres. Plus tard on apporte à leur libérateur un mandat d'amener; son étonnement n'a pas de bornes et il s'écrie : « Quel est l'ignorant qui a signé un mandat d'amener contre moi? Qui ne sait que les chevaliers errans sont hors de toute juridiction criminelle, qu'ils n'ont de loi que leur épée, de règlemens que leur prouesse, de codes souverains que leur volonté? » En effet, la chevalerie avait ses lois, ses règlemens, son code, et si l'on en suivait l'esprit jusqu'aux dernières conséquences, on arrivait comme don Quichotte à délivrer les voleurs et à mettre la maréchaussée en déroute.

Je termine en disant un mot des ordres chevaleresques, institutions particulières au sein de l'institution générale. Ces ordres doivent être divisés en deux classes; on doit distinguer les ordres sérieux nés la plupart des croisades, ayant un but réel, et dont les principaux sont les templiers, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'ordre des chevaliers teutoniques; et les ordres frivoles, postérieurs aux premiers, et n'ayant aucun but important, tels que l'ordre de la Jarretière, celui de la Toison-d'Or, etc. Quant aux ordres sérieux, ils avaient, outre les règlemens généraux que l'usage imposait partout à la chevalerie, des règlemens spéciaux. Comme les ordres monastiques, ils avaient une règle et un chef, et, au sein de cette organisation plus forte, plus serrée, déployaient avec d'autant plus d'énergie les qualités chevaleresques. Leur mobile était bien la générosité, la protection des faibles; car ils furent institués pour protéger les pélerins en Terre-Sainte, et pour secourir ce qui ne pouvait se défendre, le tombeau même du Christ. Leur caractère monastique leur interdisait l'autre mobile de toute chevalerie, l'amour; dans leur chevalerie religieuse, austère, le culte des dames ne pouvait trouver place, mais ce culte absent fut représenté par un dévouement particulier à la Vierge; ainsi, les chevaliers de Malte, dernière transformation des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, invoquaient la Vierge en recevant leur épée. Les chevaliers teutoniques prenaient le nom de chevaliers de la Vierge; les terres qu'ils conquéraient sur les infidèles du nord de l'Europe, ils les appelaient terres de Marie; ils avaient

donc aussi leur dame, la dame céleste, *la dame de tout le monde*, comme s'exprime une légende du moyen-âge. Ainsi les sentimens fondamentaux de la chevalerie, soumis à une organisation puissante qui participait de la discipline d'un camp et de la sévérité d'une règle, donnèrent au monde le spectacle de la fortune si brillante de ces ordres qui conquirent des provinces, fondèrent des villes, des empires même; l'ordre des chevaliers teutoniques est devenu, comme on sait, la monarchie de Frédéric.

Les différentes phases de la vie des ordres religieux correspondent aux périodes successives que nous avons signalées dans la vie générale de la chevalerie; ils commencent par l'enthousiasme le plus pur, le plus désintéressé, par un admirable dévouement de charité; les hospitaliers, avant d'être les glorieux chevaliers de Rhodes, et de jouer un rôle dans l'histoire, furent, comme leur nom l'indique, de simples hospitaliers se consacrant à servir les malades en Palestine. L'ordre belliqueux des chevaliers teutoniques, qui conquit une partie du nord de l'Europe, fut fondé par quelques Allemands de Brême et de Munster, qui se trouvaient au siége de Saint-Jean-d'Acre, et qui, sous leurs pauvres tentes, couvertes d'une voile de vaisseau, recueillirent et soignèrent les pestiférés et les blessés. Les commencemens des templiers sont aussi touchans; mais bientôt se développent dans cet ordre l'ambition et la cupidité; la vaillance y subsistant toujours, les passions mondaines, les intérêts mondains y pénètrent de plus en plus; l'histoire de l'ordre et sa fin tragique sont là pour l'attester. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem n'a pas fini tragiquement comme les templiers : il a péri dans la frivolité; ce grand ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et plus tard des chevaliers de Rhodes,

Rhodes des Ottomans le redoutable écueil,

est devenu l'ordre de Malte, qui, à la fin, n'était plus qu'une décoration insignifiante et une sorte de débouché pour les cadets de famille. Ce passage du sérieux à l'insignifiant se remarque dans la succession même des différens ordres, aussi bien que dans l'histoire de ceux que je viens de citer. Ainsi, après les ordres sérieux sont venus les frivoles; les princes ont voulu s'emparer de la chevalerie qui expirait, et faire d'une puissance indépendante un instrument de leur propre puissance. Ils ont fondé des ordres dont ils étaient le centre, dont ils traçaient eux-mêmes les règlemens, les statuts, dont ils déterminaient tout le cérémonial; ils y ont été conduits par une coutume du moyen-

âge; les grands seigneurs féodaux donnaient à leurs chevaliers leur devise, leur livrée, c'est-à-dire leurs couleurs. Il en résultait une confraternité qui était dans les mœurs féodales; entre autres exemples, on cite celui de Louis II, duc de Bourbon, qui assembla ses nobles à Moulins, en 1364, et leur donna pour devise le mot *espérance;* c'était, en petit, ce qui fut fait en grand plus tard pour les ordres plus célèbres, comme ceux de la Jarretière et de la Toison-d'Or. Dès 1330, Alphonse, roi de Castille, avait fondé l'ordre de l'Écharpe; le plus ancien, en France, est celui de l'Étoile, créé par Jean, en 1351; les considérans de l'édit sont curieux : « Les chevaliers, ô douleur! négligeant la beauté de l'honneur et de la gloire, se rabaissent au soin de leur utilité privée. » En effet, au XIVe siècle, l'enthousiasme s'éteignait, et l'intérêt personnel remplaçait le dévouement chevaleresque. A la fin de ce siècle, on avait si complètement perdu les traditions de la chevalerie, que, lorsque Charles VI la conféra au jeune roi de Sicile et à son frère, ceux-ci, observant l'ancien cérémonial et s'étant vêtus simplement, pour marquer qu'ils passaient de l'état d'écuyer à l'état de chevalier, parurent très extraordinaires; on ne savait plus ce qu'était la vieille chevalerie, quand se fondait le plus ancien de ces ordres frivoles de la chevalerie de cour. Quelquefois, en même temps que ces ordres nouveaux étaient une pompe, une décoration, ils étaient un moyen politique. Ainsi, la Toison-d'Or, qui fut surtout pour la cour de Bourgogne une occasion de déployer sa magnificence, contient dans ses règlemens certains articles qui permettent de voir encore autre chose dans la pensée du fondateur. L'un des statuts prescrit à tous les chevaliers de faire connaître au duc de Bourgogne, qui est le chef né de l'ordre, tout ce qui pourrait concerner la sûreté de sa personne et la sûreté de l'état; c'était donc, sous de magnifiques semblans, un moyen de politique et de police. La même injonction a été reproduite dans les ordres français. Louis XI, en France, créa son ordre de Saint-Michel par un sentiment de rivalité à l'égard du duc de Bourgogne, qui avait créé celui de la Toison-d'Or; l'ordre de Saint-Michel fut réuni plus tard à l'ordre du Saint-Esprit, fondé par Henri III, et tous deux portèrent le nom d'ordres du roi, nom significatif et convenable à cette chevalerie toute monarchique.

Enfin, les ordres chevaleresques prirent une dernière forme; s'éloignant toujours de plus en plus de leur origine, ils devinrent de simples récompenses militaires, et n'eurent plus rien des anciens ordres que le nom. Tel fut l'ordre de Saint-Louis; il périt avec les autres, au com-

mencement de la révolution, dans une nuit d'enthousiasme, où tous les débris de la féodalité tombèrent sous les coups de la noblesse de France, aux acclamations des Montmorency et des Clermont-Tonnerre. Mais ce qui est fondé sur une faiblesse si profonde du cœur humain, sur une faiblesse peut-être plus particulièrement propre à notre caractère national, l'amour des distinctions résista même à la révolution française et à cet abandon volontaire; bientôt l'on vit reparaître, en attendant les ordres proprement dits, les sabres d'honneur, les fusils d'honneur; puis vint la croix d'honneur, espèce de chevalerie de l'égalité, qui n'a certes rien de féodal, mais qui est toujours un ordre, qui a des grades, où se trouve encore le ruban, dernier vestige de l'ancienne écharpe, et où, à côté du nouveau mot de patrie, figure le vieux mot chevaleresque *honneur*. Cet ordre est le seul qu'ait épargné la révolution de 1830; mais remarquez combien les choses ont, pour ainsi dire, la vie dure, combien elles résistent au temps et aux événemens; le lendemain de cette révolution, la plus démocratique, la plus populaire qui se soit jamais faite, on a encore imaginé, je ne dirai pas un ordre, mais cependant une espèce d'ordre, une décoration, une croix, qui, je pense, sera la dernière. Aux États-Unis, sur la terre de l'égalité et de la démocratie, on a aussi eu l'idée de créer un ordre, et par un bizarre accouplement de mots, il s'est appelé l'ordre de *Cincinnatus;* il a duré quelque temps, mais il y avait là un contre-sens trop fort; on en a fait justice : les deux partis qui ont divisé les Etats-Unis, le parti fédéral et le parti démocratique, ont combattu à ce sujet; le dernier l'a emporté, et a rayé cette anomalie des mœurs du Nouveau-Monde.

J'ai suivi aussi loin que possible cette filiation des ordres chevaleresques pour montrer, par ces exemples, comment les institutions se conservent, se transforment, se perpétuent, se survivent, et, quand leur temps est passé, laissent comme un fantôme, qui n'est pas elles, mais qui porte encore leur nom.

VI.

DES RAPPORTS DE LA CHEVALERIE AVEC L'ÉGLISE.

Il y a une opposition éternelle et universelle entre le prêtre et le guerrier; elle se retrouve partout, depuis la grande lutte des brahmanes et des kchatrias, qui apparaît à l'origine des traditions indiennes, jusqu'aux luttes du clergé et de la féodalité au moyen-âge. La chevalerie eut un double principe d'indépendance et d'opposition vis-

à-vis de l'église. L'opposition de la chevalerie, encore à son état le plus ancien, fut cette résistance de l'esprit militaire à l'esprit sacerdotal qui se retrouve partout. A l'époque où la chevalerie devint moins sévère, moins exclusivement guerrière, où les influences de la galanterie modifièrent et adoucirent sa rudesse primitive, il se trouva encore en elle un principe d'opposition aux tendances de l'église, et ce fut cette galanterie elle-même, ce fut cet amour chevaleresque qui constituait une moralité spéciale, qui avait sa règle indépendante, et parfois rivale de la règle ecclésiastique. Dans le premier cas, la chevalerie figure vis-à-vis de l'église comme une autre puissance; dans le second, elle figure comme un autre principe. Les exemples de cette double opposition abondent soit dans l'histoire de la chevalerie, soit dans ce qui est encore son histoire, les romans et romances chevaleresques. Ainsi, le type par excellence de la chevalerie primitive, le Cid, qui est pieux comme doit l'être un héros castillan, n'en a pas moins quelquefois une certaine velléité d'indépendance, et d'une indépendance qui se manifeste assez rudement. Dans le romancero, on le voit dans l'église de Saint-Pierre de Rome, en présence du pape, briser la chaise d'ivoire sur laquelle s'est assis l'ambass adeur de France, et, tirant son épée, parler au saint père avec une arrogance qui l'épouvante un peu.

Ce fait a tellement la portée que je lui donne, que don Quichotte le cite dans un cas analogue pour s'excuser de s'être attiré les anathèmes ecclésiastiques en attaquant des religieux, un jour qu'il faisait de l'opposition contre l'église à sa manière, c'est-à-dire à grands coups de lance.

D'autre part, les poésies des troubadours nous montrent souvent l'amour, base de la chevalerie, en regard et au-dessus du sentiment chrétien. Ainsi, Peyrol, dans une chanson sur la croisade, établit une sorte de débat entre lui et l'Amour. Peyrol plaide pour, et l'Amour contre la croisade. Quelque chose de plus frappant encore, c'est une pièce attribuée à Bernard de Ventadour, et qui probablement ne lui appartient pas. Cette pièce exprime, dans les termes les plus vifs, à quel point l'idolâtrie de l'amour chevaleresque se mettait en rivalité avec le culte de Dieu. Le troubadour est parti pour la croisade; la religion a triomphé; l'amant a quitté sa dame et a pris la croix. Mais on voit d'autant mieux quelles étaient l'énergie et l'audace du sentiment profane en présence du sentiment religieux. Voici les paroles de ce troubadour : « Certes, Dieu a bien dû s'émerveiller que j'aie pu m'éloigner de ma dame, et il doit me tenir en grande grace

pour avoir voulu la quitter à cause de lui; car il sait bien que si je la perdais, jamais je n'aurais de joie, et lui-même ne pourrait m'en dédommager. » Enfin, dans une poésie du comte de Poitiers, le comte dit expressément qu'en partant pour la croisade, il faut qu'il renonce à *chevalerie*. Ces exemples peuvent faire sentir ce qu'il y avait dans les sentimens chevaleresques d'opposition à ceux que l'église voulait inspirer.

Que fit l'église? Ne pouvant annuler cette chevalerie qui lui disputait les ames, elle voulut s'en emparer et se faire une arme favorable de ce qui était une arme agressive, trouver un appui dans ce qui était un obstacle. D'abord elle s'empara de la chevalerie en la conférant, en transformant l'investiture militaire en une investiture ecclésiastique. Dès le temps des premières croisades, les patriarches de Constantinople et de Jérusalem donnèrent la chevalerie à ceux qui se croisaient. Au XIIIe siècle, on voit, par une imitation, par une continuation de cet usage, le patriarche d'Aquilée faire des chevaliers avec une solennité tout ecclésiastique; le patriarche disait une messe pontificale, et le nouveau chevalier, d'une main tenant son épée nue, et l'autre main sur l'Évangile, jurait de défendre l'église, de protéger les veuves et les orphelins, et de servir Jésus-Christ contre les infidèles. Dans ces vœux, l'église et la religion tenaient, comme on voit, la plus grande place. Au XVe siècle, le pape Martin V créa un chevalier. La chevalerie, guerrière à son point de départ, et devenue galante par l'action du temps, des dames et des poètes, reçut l'empreinte de la discipline ecclésiastique dans le mode de son investiture et dans son costume. De là vint la ressemblance, et quelquefois le parallélisme, qui se remarque entre ce qu'on appelait les *deux ordres*, l'ordre clérical et l'ordre chevaleresque. Ce rapprochement était présent à la pensée des hommes du moyen-âge, et se retrouve dans des traités moins anciens que le moyen-âge. On lit, dans l'ouvrage intitulé *l'Ordre de la Chevalerie :* « ..... De même que les ornemens dont le prêtre est revêtu quand il chante la messe ont une signification qui se rapporte à son office, de même aussi l'office de chevalier, qui a *grande concordance à celui de prêtre*, a des armes et des vêtemens qui se rapportent à la noblesse de son ordre. »

Un grave et savant évêque, Durand, dans son ouvrage de liturgie, intitulé *Rationale divini officii*, compare les habits épiscopaux avec ceux des chevaliers, et cherche à établir entre eux une communauté de symbolisme. La confusion allait si loin, qu'on se servait souvent du même mot pour désigner les deux ordres, et, comme on disait,

les deux milices. Le moine du Vigeois appelle les prêtres *heroes*, héros, noms qu'ailleurs il donne aux chevaliers. Un poète du XIVe siècle, dans un zèle singulièrement entendu, pour rapprocher de plus en plus la chevalerie du clergé, voulait lui imposer le célibat; sa proposition ne réussit point.

Souvent le chevalier qui se vouait à une entreprise pour plaire à une dame se rasait et se tonsurait à la manière des prêtres; parfois même une dévotion exaltée transporta au sein de l'église le cérémonial de la chevalerie; le célèbre fondateur des jésuites, Ignace de Loyola, quand il passa de la milice temporelle à la milice sacrée, voulut solenniser son entrée dans les ordres comme on célébrait l'admission au grade de chevalier. Il accomplit la *veille des armes* devant une image de la Vierge.

Tous ces faits montrent l'association et souvent la confusion de l'idée du chevalier et de celle du prêtre. On en peut citer encore d'autres exemples assez curieux : tout le monde sait que les chevaliers faisaient vœu de vaincre un certain nombre d'adversaires et de les mettre à la disposition de leurs dames. Un Italien qui avait vaincu un autre chevalier, fit hommage de son prisonnier, non pas à une dame, mais aux chanoines de Saint-Pierre : les dames s'empressaient toujours de rendre le captif à la liberté; mais les chanoines en usèrent moins généreusement, et ce chevalier passa sa vie dans leur couvent.

A cette confusion, qui produit des accidens si bizarres, tient aussi cet ensemble de préceptes et de symboles qui accompagnent l'investiture chevaleresque. Rien ne peut donner une idée plus vraie de ces préceptes et de ces symboles qu'un petit poème appelé l'*Ordène de Chevalerie;* le mot *ordène* vient du latin *ordinatio,* ordination, terme employé pour désigner l'admission à la prêtrise. Le sujet de ce poème est curieux; c'est Saladin auquel un croisé français confère la chevalerie. Saladin eut une grande renommée de prouesse et de générosité au moyen-âge; il fut à sa manière, en Orient et surtout pour les imaginations occidentales, un véritable chevalier; aussi notre auteur l'appelle-t-il un *loyal Sarrazin*. Saladin demande à un chevalier français, Hugues de Tabaries (Tibériade), de lui conférer l'ordre de la chevalerie; Hugues refuse d'abord, et lui dit que cet ordre serait mal placé, car, dit-il :

> Vous êtes de mauvaise loi
> Et n'avez ni baptême, ni foi.

Mais Saladin insiste; il est vainqueur, il veut être chevalier à tout

prix. Hugues se rend, et soumet le prince musulman à un certain nombre de cérémonies symboliques, dont le sens est expliqué dans le poème, et dont le but est d'enseigner à Saladin les devoirs de la chevalerie. Hugues lui fait d'abord prendre un bain, que l'auteur compare au baptême, et dont le but est de purifier le nouveau chevalier, car comme dit énergiquement le poète :

Baigner devez en honnêteté,
En courtoisie et en bonté.

C'est donc en quelque sorte un baptême chevaleresque. Ensuite, on place Saladin sur un lit de repos, qui représente le paradis. Hugues fait remarquer que les draps de ce lit sont d'une blancheur éclatante, en signe de la pureté prescrite au chevalier; puis il revêt le néophyte d'une robe vermeille, ce qui signifie, lui dit-il, que

Votre sang devez espandre
Et la sainte église défendre.

L'allocution est singulière, adressée à l'ennemi des croisés, mais elle montre à quel point l'auteur de ce petit poème est sous l'empire des idées ecclésiastiques. Après la robe vermeille on place aux pieds du récipiendaire des chausses brunes, et c'est pour lui rappeler qu'il mourra. Les vers qu'on lui adresse à ce sujet sont aussi lugubres que le terrible *memento* du mercredi des cendres; c'est afin, lui dit-on, que vous ayez toujours en mémoire :

La mort et la terre où girez,
D'où vous istes et où vous irez.

Ensuite on lui enjoint l'observance de toutes les vertus chrétiennes. On lui recommande l'humilité, la pureté à plusieurs reprises, et enfin, après lui en avoir demandé la permission, on lui donne la colée. Puis vient un code abrégé des principaux devoirs du chevalier, qui sont au nombre de quatre : d'abord la loyauté, ensuite le dévouement aux dames, qui dans tout ce poème figurent peu, mais qui cependant y ont une petite place. Troisièmement, ce qui est plus dans le caractère du morceau, l'abstinence; le chevalier doit jeûner et faire l'aumône; il doit aussi entendre la messe chaque jour. L'auteur conclut par un précepte sur lequel il insiste particulièrement; le chevalier ne doit pas oublier l'offrande :

Car moult est bien l'offrande assise
Qui en la table Dieu est mise,
Car elle porte grant vertu.

Ce qui donne à penser que l'auteur est un prêtre; on peut le conclure aussi d'un autre passage. Au reste, le poème tout entier va très bien à un auteur clerc. Enfin il conclut en énumérant les honneurs qu'il faut accorder aux chevaliers qui défendent la sainte église et les priviléges dont ils doivent jouir, entre autres celui d'occire quiconque manquerait de respect pour le service divin.

Cette conclusion rappelle le mot naïf de saint Louis quand il conseillait si paternellement au bon Joinville, s'il se trouvait jamais présent à une discussion théologique, de se bien garder de disputer avec les mécréans, mais de leur bouter son épée dans le ventre, aussi fort et aussi avant que possible.

Ce poème montre à quel point l'église s'était emparée de la chevalerie. Cependant l'opposition qui était au fond de ces deux institutions ne cessa pas de se produire; la chevalerie eut toujours une certaine indépendance vis-à-vis de l'église, et celle-ci conserva toujours une certaine antipathie pour la chevalerie. La chevalerie était par son essence même quelque chose de guerrier et de profane, et l'église quelque chose de pacifique et de religieux. Il y avait là le germe tantôt d'une lutte sourde, tantôt d'une désaffection marquée. Cervantes, que je cite souvent, car son livre est celui qui, sous une forme plaisante, résume peut-être le plus complètement toute la chevalerie, Cervantes a eu un sentiment très juste et très fin de cette déplaisance que devait inspirer à l'église le côté profane des sentimens chevaleresques et cette espèce d'idolâtrie amoureuse qu'on opposait au culte divin. Vivaldo dit à don Quichotte : « Une chose qui, parmi bien d'autres, me choque de la part des chevaliers errans; c'est que lorsqu'ils se trouvent en quelque grande et périlleuse aventure où ils courent manifestement le risque de la vie, jamais, en ce moment critique, ils ne se souviennent de recommander leur ame à Dieu, comme tout bon chrétien est tenu de le faire en semblable danger; au contraire, ils se recommandent à leur dame avec autant d'ardeur et de dévotion que s'ils en eussent fait leur dieu, et cela, si je ne me trompe, sent quelque peu le païen. » En effet, cette préoccupation galante était une infidélité à l'église, et Sancho, qui va plus rondement en besogne, à la suite d'une comparaison assez longue faite par son maître entre la vie des religieux et celle des chevaliers errans, conclut peu chevaleresquement, comme à son ordinaire, mais selon l'orthodoxie, qu'il vaut mieux être un moinillon qu'un chevalier pour aller en paradis.

Les ordres de Saint-Jean de Jérusalem, les templiers, les chevaliers teutoniques, telle est la chevalerie entièrement disciplinée par l'église, qui lui appartient tout-à-fait, qu'elle a créée pour son usage. Or celle-là même lui échappe parfois, bien plus, l'attaque et la combat. Ainsi, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, nés de l'église et de la religion, dès qu'ils eurent, comme ordre chevaleresque, une certaine existence propre, ne tardèrent pas à frapper leur mère. Des discussions assez graves s'élevèrent entre eux et l'évêque de Jérusalem. Guillaume de Tyr rapporte avoir vu plusieurs flèches tirées par les hospitaliers contre des prélats, flèches qu'on avait recueillies et suspendues devant le lieu où Jésus-Christ fut crucifié. Les templiers devinrent bientôt presque aussi suspects à l'église qu'effrayans et dangereux pour le pouvoir civil. Ils furent soupçonnés d'opinions étranges, peu chrétiennes, et enfin livrés par un pape. Les chevaliers teutoniques abandonnèrent la papauté et le catholicisme, et finirent par fonder une puissance protestante. Ainsi la chevalerie des ordres religieux n'a pas été toujours très fidèle à l'église, et l'église n'a pas été toujours portée pour elle d'un bien bon vouloir.

Cette antipathie se manifeste dans beaucoup de choses; elle est liée souvent à une des inspirations les plus honorables pour l'église, à son horreur du sang; c'est à cette double cause qu'il faut rapporter sa sévérité pour les combats judiciaires et pour les tournois. Les combats judiciaires étaient, il est vrai, une institution barbare fort antérieure à la chevalerie; il serait encore plus déraisonnable de leur donner pour base des préjugés religieux; l'église n'a rien à se reprocher dans l'établissement du duel judiciaire. Au contraire, elle l'a combattu à plusieurs reprises, elle l'a quelquefois toléré par faiblesse et même consacré dans certains momens; mais, en général, plus fidèle à son esprit, elle l'a repoussé; par un côté, cette coutume allait merveilleusement à l'esprit de la chevalerie, car elle prescrivait de protéger qui ne pouvait se défendre. Ainsi, les femmes, les enfans, les vieillards, les tombeaux même, avaient un champion qui était presque toujours chevalier. Dans la littérature chevaleresque, cette situation est diversifiée de mille manières dans ces innombrables histoires de princesses délivrées du bûcher par un sauveur inconnu. Le duel judiciaire, antérieur à la chevalerie, fut donc adopté par elle, et l'église le poursuivit au sein de la chevalerie, qu'elle attaquait en le combattant. Il en fut de même pour les tournois; ils étaient moins dangereux que le duel judiciaire; cependant les accidens y étaient assez fréquens; on

en cite un entre autres, en Allemagne, dans lequel il mourut soixante personnes. Les conciles et les papes prononcèrent fréquemment l'excommunication contre les auteurs des tournois, contre ceux qui y assistaient, et refusèrent la sépulture à ceux qui y mouraient. C'était en partie par esprit d'humanité, mais ce n'était pas seulement pour cette raison, car il aurait fallu défendre bien plus sévèrement encore la guerre; ce n'était pas seulement parce qu'on posait en principe que ceux qui étaient frappés subitement pouvaient mourir en péché mortel, car la même chose aurait pu se dire du trépas trouvé dans une bataille; non, dans la colère acharnée dont l'église fut toujours animée contre les tournois, il y avait autre chose; il y avait un peu de son antipathie contre tout ce qui était chevaleresque, et qu'elle n'était pas parvenue à s'approprier complètement. C'est ce qui explique comment Innocent III, au concile de Latran, prononce contre les tournois des paroles aussi vives; il les appelle des jeux abominables, qui sont la mort du corps et de l'ame. Il refuse la sépulture ecclésiastique à tous ceux qui y prendront part. Quelquefois l'église était obligée de céder aux passions, aux mœurs du temps; ainsi, en 1175, en Saxe, après un tournoi où seize personnes avaient péri, l'évêque Weichman excommunia tous ceux qui assisteraient à de semblables divertissemens. Le fils du margrave de Meissen ayant bravé cette défense et ayant succombé, l'évêque refusa la sépulture dans son église; toute la famille du prince et toute la noblesse du pays tombèrent aux pieds du prélat, l'assurant que le mort avait pleuré ses péchés. Le prélat se laissa toucher, mais ce fut après que le père et les frères du défunt eurent promi de ne jamais assister à un tournoi, de n'en point souffrir sur leurs terres, de ne permettre à aucun de leurs sujets où serviteurs d'y assister. Ici l'église, même en cédant et en pardonnant à la fin, réserve toujours en principe l'inviolable sévérité de ses prescriptions contre les tournois. Mais d'autres fois il fallut composer avec les puissans de la terre; la chronique de Saint-Denis, citée par Sainte-Palaye, raconte le fait suivant :

« Le cardinal Nicolas défendit tous tournoiemens aux joûtes; et tant contre les souffrans et aydans, et mêmement contre les princes qui en leurs terres les souffraient il jeta grande sentence contre eux, et après ce soumettait leurs terres à l'interdit de l'Église; mais après, le pape, *à la requête des fils du roi* et maints autres hommes, dispensa avec eux, parce qu'ils étaient nouveaux chevaliers, pour ce que, pour trois jours devant carême, ils pussent auxdits jeux jouer seulement, et non plus. »

Ainsi, le cardinal Nicolas n'accordait que les jours gras à la chevalerie.

Enfin, ce ne fut pas seulement la chevalerie qui fut plus ou moins suspecte et déplaisante à l'église, ce fut aussi la littérature qu'elle inspirait. Je ne parle pas des nombreux troubadours qui passèrent pour hérétiques, bien que quelquefois l'inimitié de l'église pour la chevalerie pût contribuer à la mauvaise renommée de l'orthodoxie de ces poètes. Il y avait de cette mauvaise renommée d'autres raisons encore meilleures, leurs satires contre le clergé et contre le pape, surtout les sympathies exprimées par un grand nombre d'entre eux pour la cause, nationale en Provence, des Albigeois.

Mais l'église ne fut pas moins sévère pour les romans chevaleresques que pour les troubadours, et ici sa sévérité s'appliquait directement à la littérature, expression de la chevalerie. On peut voir combien, au XVIe siècle, les auteurs religieux du temps s'élèvent avec véhémence contre la lecture de ces livres, qu'ils comparent quelquefois aux productions du protestantisme. M. Viardot, dans la biographie de Cervantes, qui précède sa traduction, cite une demi-douzaine d'auteurs espagnols graves appartenant à l'église et condamnant tous la lecture des romans de chevalerie. On doit attribuer, ce me semble, à l'église les interdictions qui furent prononcées alors contre cette classe d'ouvrages par le pouvoir civil; car en Espagne, à cette époque, c'était l'église qui, dans toutes les matières qui tenaient à la morale, conseillait et inspirait ce pouvoir. Ainsi, on peut rapporter à la première le décret de Charles-Quint qui interdisait les romans de chevalerie au Nouveau-Monde, défendant qu'ils fussent lus par aucun Espagnol ni aucun Indien; interdiction qui n'était pas, il faut l'avour, très nécessaire pour ces derniers. Les cortès de Valladolid demandèrent que la même prohibition fût appliquée à l'Espagne, et Jeanne promit une loi. Dans la requête des cortès est ce passage curieux, qui montre, dans la dernière ligne surtout, une espèce de rivalité entre la littérature théologique et la littérature chevaleresque : les cortès se plaignent que ces livres tournent la tête aux jeunes gens et aux jeunes filles, « et, pour remède au mal susdit, nous prierons votre majesté d'ordonner, sous de grandes peines, qu'aucun livre de ceux-là ne se lise ni ne s'imprime, et que ceux qui existent aujourd'hui soient rassemblés et brûlés, car, faisant cela, votre majesté fera grand service à Dieu, *en ôtant aux gens la lecture de ces livres de vanité, et en les réduisant à lire les livres religieux qui édifient les ames.* »

Enfin, pour terminer, cette opposition de l'église à la littérature

chevaleresque a été personnifiée d'une manière très gaie, et sous une forme que personne n'a oubliée, dans l'incendie de la bibliothèque de don Quichotte, accomplie par *un curé*.

Dans tout ceci, je n'ai examiné que les rapports extérieurs, pour ainsi dire, de la chevalerie, avec le côté extérieur aussi de la religion, avec l'église; c'est l'église et la chevalerie que nous avons vues, tantôt aux prises, tantôt conciliées par des arrangemens plus ou moins heureux. Je n'ai pas parlé du christianisme en tant que principe intérieur de la chevalerie, ame de la vie chevaleresque; c'est un autre point de vue, ce sont d'autres considérations auxquelles j'arrive. Car il s'agit maintenant, en distinguant les diverses sources de la chevalerie, et si j'osais dire ainsi, les divers ingrédiens qui sont entrés dans sa composition, il s'agit de déterminer ce qui appartient au christianisme, ce qui appartient aux mœurs germaniques, ce que peuvent réclamer les influences de la civilisation romaine, en partie conservée dans le midi de la France, et enfin la part qu'on doit faire à l'action des Arabes sur la chevalerie de l'Occident.

VII.

DES INFLUENCES QUI ONT PRÉSIDÉ A LA FORMATION DE LA CHEVALERIE.

Il semble que notre tâche soit finie; cependant nous avons encore quelque chose à faire pour connaître à fond la chevalerie : nous avons à rechercher comment elle a été, pour ainsi dire, construite. Après avoir étudié les propriétés visibles d'un corps, on cherche quelle combinaison a pu le produire; après avoir fait la statistique d'un pays, on remonte aux origines du peuple qui l'habite.

La chevalerie complète, telle qu'elle s'est produite en Europe au moyen-âge, ne pouvait exister sans le christianisme. Nous avons bien trouvé la chevalerie quelquefois en opposition, quelquefois même jusqu'à un certain point en guerre avec l'église; cependant, malgré ces luttes accidentelles, le principe de la chevalerie comme celui de l'église était le christianisme. Le conflit de ces deux puissances était la querelle de deux sœurs, car toutes deux avaient la même mère. Les sentimens que nous avons reconnus être la base de la chevalerie ne pouvaient atteindre toute leur portée que par le christianisme. En effet nous avons vu dans d'autres temps la générosité, le dévouement à la faiblesse, produire des effets analogues à ceux qui se montrent

dans la chevalerie, mais des effets partiels, rares, interrompus. Ces sentimens ont jeté quelques lueurs et se sont éteints; ils ont eu quelques fruits qui avortaient rapidement; mais quand ils ont trouvé pour appui la morale chrétienne, ils se sont développés d'une manière infiniment plus complète, ils ont enfanté non pas une tentative de chevalerie, mais la chevalerie elle-même. Cette absence de haine au milieu des combats, cet oubli de soi-même, cet empressement à porter secours aux opprimés, toutes ces vertus exigées du chevalier sont des vertus chrétiennes. L'honneur même, qualité qui semble purement mondaine, a aussi un côté chrétien; il y a une alliance intime, profonde, entre l'honneur sans souillure, l'écu sans tache du chevalier et la conscience sans reproche, la robe sans tache du néophyte.

L'amour chevaleresque n'a pu exister qu'à l'ombre du christianisme; le christianisme seul a mis dans le monde cette union de l'amour et de la pureté que l'antiquité ne connaissait pas. Le stoïcisme était dur, l'épicuréisme égoïste et sensuel, le platonisme plus exalté que tendre. C'est après la prédication de cette doctrine dans laquelle la charité est la première des vertus, c'est après qu'ont retenti dans le monde ces touchantes et sublimes paroles : « Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé, » c'est alors seulement que l'amour a pu être considéré comme le principe des vertus humaines, et devenir la base d'un code moral. L'histoire des premiers âges du christianisme offre des exemples d'affections chastes et tendres qui font pressentir ce sentiment épuré qui sera l'amour chevaleresque. Ce rapport étrange et attendrissant des évêques mariés avec leurs épouses, qu'ils nommaient leurs sœurs, fait comprendre qu'on est entré dans une période de l'histoire de l'ame humaine où quelque chose de semblable à l'idéal de cet amour pourra exister. Le culte passionné de la Vierge a montré aussi par avance, dans un sentiment religieux, une sorte d'anticipation de ce qui sera plus tard un sentiment humain; car il suffira d'adresser le même hommage à un être mortel, de faire descendre l'objet de l'adoration désintéressée du ciel sur la terre.

Le christianisme a donc été le principe des sentimens de la chevalerie; non-seulement il a été le principe de ces sentimens, mais quelquefois il a prescrit directement les vertus chevaleresques. Ainsi le concile de Clermont, en 1025, décréta que toute personne noble de plus de douze ans devait jurer l'observation de certains règlemens devant l'évêque du diocèse. Elle promettait de défendre les faibles,

de protéger les veuves, les orphelins, les femmes mariées et non mariées, et les voyageurs. Vous voyez le christianisme introduire dans les mœurs guerrières de l'âge féodal la chevalerie par la charité. Il faut donc considérer le christianisme comme la condition essentielle, comme l'ame même de la chevalerie. Maintenant, parcourons rapidement les autres élémens qui ont pu entrer dans sa composition.

Après le christianisme, c'est, selon moi, le germanisme qui occupe la place la plus considérable dans la constitution de la chevalerie. Après les sentimens chrétiens, ce sont les sentimens et les mœurs germaniques qui en sont l'ame et la vie; c'est ce respect, cette adoration des femmes, mille fois citée, et qui fut une préparation lointaine à la chevalerie; c'est le sentiment du point d'honneur, de l'honneur individuel, sentiment énergique chez les peuples germains, sentiment qui faisait dire, même à leurs ennemis : *Opprobrium non damnum barbarus horrens;* le barbare craint la honte plus que tous les maux.

La loyauté, la foi à la parole jurée est une vertu chevaleresque par excellence; c'est encore un apanage des nations germaniques. Certains auteurs allemands ont prétendu que leurs ancêtres étaient des modèles constans de loyauté, et cette exagération patriotique a excité de justes réclamations et de justes attaques. Cependant on ne peut nier qu'il n'y ait chez les nations germaniques un fonds de loyauté, de fidélité à la parole donnée et reçue; la foi germanique n'est pas un mot vide de sens, et bien qu'on la voie disparaître chez les barbares, par suite de cette désorganisation morale qui suit la conquête et qui est produite par elle, on ne peut refuser cette qualité à la race teutonique. Si on remarque chez tous les peuples qui lui appartiennent, un même caractère, il faut bien que ce caractère soit inhérent à cette race; or, celui-ci se montre partout où il y a des populations d'origine germanique, depuis l'Islande et la Norwège, jusqu'à l'Alsace. Je le retrouve même dans Tacite; Tacite nous apprend que les Germains, qui poussaient à l'excès la fureur du jeu, jusqu'à jouer leur propre liberté, observaient avec une bonne foi rigoureuse les conventions qu'ils avaient faites. « Celui qui perd, dit-il, se laisse attacher et enchaîner, bien que plus fort et plus jeune, opiniâtreté qu'ils nomment foi et loyauté. » C'est un grand respect pour l'engagement pris, pour la parole donnée. Nous sommes au berceau de la race, et déjà nous rencontrons cette qualité essentiellement chevaleresque et profondément germanique.

L'usage des tournois forme un trait dominant des mœurs chevale-

resques; or, les tournois ont certainement une origine germanique. On a abandonné l'opinion qui les faisait inventer tout juste en 1066 par un nommé Geoffroy de Preuilly. Ce Geoffroy les a régularisés, peut-être, mais il ne les a point inventés; on trouve avant lui beaucoup de traces de ces divertissemens guerriers.

On pourrait citer, d'abord, le paradis scandinave, qui était un tournoi perpétuel. Après le festin, les guerriers se combattaient dans le Valhalla; c'était une joûte à armes tranchantes, car ils se taillaient en pièces. Ces champions immortels avaient le plaisir de se tuer chaque jour, et chaque jour de recommencer. Mais des preuves plus positives que celles-là établissent l'existence de jeux guerriers, semblables aux tournois, chez les peuples germaniques. Déjà, au VIe siècle, Ennodius en parle dans l'éloge de Théodoric; au IXe, Nithart raconte les fêtes militaires qui furent célébrées, en 842, par Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve, après la bataille de Fontanet. Mais ce n'était là qu'un prélude, pour ainsi dire, aux vrais tournois; le tournoi ne fut complet et n'eut son caractère que quand les combats simulés, dont il est question aux époques antérieures, eurent lieu en présence des dames et en leur honneur. Or, je ne sache pas de plus anciens témoignages attestant leur présence, qu'un passage de la chronique de Montmouth, écrite dans la première moitié du XIIe siècle: « Bientôt les chevaliers, donnant le signal du combat, forment un jeu équestre; les dames les regardant du haut des murs, se plaisent à exciter leur amour. » C'est la première apparition d'une joûte véritable. Ici la galanterie est en jeu et fait, de ce qui n'était auparavant qu'un divertissement guerrier, un divertissement chevaleresque.

On trouve même dans les usages chevaleresques certains vestiges des anciennes coutumes et de l'antique religion des peuples germaniques. C'est ainsi que les brillantes assemblées, qu'on appelait *cours plénières*, et qui étaient toujours une occasion de tournois, étaient placées d'ordinaire aux fêtes de la Pentecôte. Dans tous les romans de chevalerie, notamment dans ceux qui parlent du roi Arthur, c'est à la Pentecôte qu'ont lieu les cours plénières et les grands tournois qui les accompagnent. Dans l'épopée du Renard, parodie piquante du moyen-âge, c'est à la Pentecôte que le roi des animaux tient sa cour plénière et célèbre des fêtes auxquelles tous ses sujets sont convoqués. La Pentecôte était choisie en vertu d'une vieille habitude qu'avaient les peuples germaniques de célébrer le solstice d'été, habitude qui tenait elle-même à la religion solaire de ces peuples. Dans

les Nibelungen, cette époque est aussi celle qu'Attila désigne aux guerriers bourguignons, pour venir le trouver; et là, Attila ne parle point de la Pentecôte, mais seulement du solstice d'été (*sonne-vende*). Aux deux solstices se rattachaient, dans le Nord, des solennités païennes que des fêtes chrétiennes ont remplacées. Le solstice d'hiver était, chez les Scandinaves, le moment de réjouissances bruyantes et bizarres, dont il est resté quelques traces dans les usages actuels du Danemark. C'est ce qu'on appelle *iul*, de l'ancien nom païen. L'iul se confond aujourd'hui avec le jour de Noël, comme la Pentecôte avait hérité, au moyen-âge, des fêtes du solstice d'été.

Les vœux chevaleresques, dont j'ai cité un exemple assez remarquable, étaient un usage entièrement germanique, et lié à la mythologie scandinave. On voit dans l'Edda un vœu fait non pas sur un héron, mais sur un sanglier; ce sanglier est une victime immolée à Bragi, dieu d'éloquence; le héros Helgi promet sur le sanglier, comme les chevaliers sur le héron, d'accomplir une aventure. Évidemment, ce vœu consacré par la religion scandinave est le type primordial des vœux chevaleresques.

Enfin, ce qui dans la chevalerie est incontestablement germanique, c'est l'institution elle-même, c'est le fait de l'investiture des armes, par laquelle celui qui a ceint l'épée entre dans une certaine classe, prend place parmi l'élite des guerriers. Ceci eut lieu de tout temps chez les Germains; Tacite nous montre le jeune homme recevant solennellement le bouclier et la framée : *Scuto framœâque juvenem ornant.* Ici, ce sont les parens qui, au nom de la patrie, de la communauté, lui confèrent les armes; puis on voit cette coutume se perpétuer de siècle en siècle, et aboutir à l'investiture chevaleresque. Paul Warnfried parle d'un roi lombard qui ne voulut pas permettre que son fils s'assît à sa table avant qu'il eût reçu les armes de la main d'un roi étranger. On donnait à cette cérémonie la forme d'adoption; ainsi Théodoric adopta le roi des Hérules par la lance, le bouclier et le cheval; c'est de là qu'est venu le vieux mot français *adouber* chevalier (*adoptare*). En ceignant l'épée, le guerrier prenait rang parmi les classes sociales qui comptaient dans l'état. Ceindre l'épée était devenu, sous la seconde race, le signe de la capacité politique; les princes même tenaient à honneur d'accomplir cette formalité, d'être enrôlés dans la classe vaillante; Charlemagne ceignit l'épée à son fils Louis-le-Débonnaire, et celui-ci à son fils Charles-le-Chauve. Cette collation des armes est le principe de l'*ordination* chevaleresque, et

il est purement germanique. Il en est de même de certaines cérémonies employées pour conférer l'ordre de la chevalerie, par exemple de la colée. Dans un auteur du IXe siècle, il est dit que Charlemagne, parmi les priviléges qu'il concéda aux Frisons, reconnut au gouverneur le droit d'élever à la milice en donnant un soufflet selon l'usage; ce soufflet est l'analogue de la colée, et a comme elle son principe dans le vieux symbolisme des coutumes et du droit germanique.

On voit à quel point les sentimens, une portion des mœurs, et surtout l'institution de la chevalerie, sont germaniques. Mais ici une grande difficulté se présente. Comment se fait-il que dans l'intervalle qui s'écoule entre la conquête, au commencement du Ve siècle, et l'aurore de la chevalerie au moyen-âge, pendant plusieurs siècles on ne voit pas ces sentimens se reproduire. Peut-être ne serait-il pas impossible, même à cette époque de barbarie, d'en suivre la trace. Admettons qu'il faille y renoncer : les analogies établies plus haut n'en seront pas moins réelles; il sera seulement plus difficile de les expliquer. J'ai cherché ailleurs à établir que certaines qualités fondamentales d'une race pouvaient être pendant un certain temps à l'état latent, pouvaient être masquées par des circonstances contraires, puis reparaître et se développer plus tard dans des conditions plus favorables. Certainement les Germains de Tacite sont à quelques égards plus semblables aux chevaliers que les Francs de Grégoire de Tours ou les Goths de Jornandès. L'état de conquérant a transformé ces tribus à la fois guerrières et patriarcales en bandes d'envahisseurs et de pillards. Cet état violent et désordonné a fait prévaloir tous les instincts brutaux et a étouffé pour un temps les instincts meilleurs. Les sentimens chevaleresques dont le principe existait dans les bois de la Germanie, et qui semblent disparaître ensuite du sol occupé par les Germains, ont dormi pendant plusieurs siècles; il a fallu que des circonstances heureuses vinssent les réveiller. Ils ont dû ce réveil aux influences de la culture latine, conservée dans l'Europe méridionale, et notamment dans le midi de la France. Car, même en admettant comme moi que la chevalerie est surtout germanique, qu'elle a son fond dans les sentimens, dans les mœurs et dans l'institution germanique (et pour ce dernier point il n'y a pas de doute possible), il faut reconnaître qu'elle apparaît d'abord non pas en Germanie, non pas au nord de l'Europe, mais dans le midi, mais en Provence; elle y apparaît avec un accompagnement de galanterie ingénieuse et de poésie délicate qu'elle doit à la civilisation au milieu de laquelle elle se pro-

duit. Mais de ce qu'elle se produit au sein de cette civilisation, il ne s'ensuit pas qu'elle en soit sortie; le terrain sur lequel elle fleurit n'est pas le terrain où sa semence a germé.

Ceci nous conduit à examiner les influences de la civilisation romaine sur la chevalerie.

La civilisation romaine, à l'époque où elle fut importée dans les Gaules et dans le reste de l'Occident par la conquête, n'a pu préparer en rien la chevalerie : le génie romain était sans analogie avec le génie chevaleresque, était même dans une opposition éclatante avec lui; ce n'est pas la générosité qui caractérisait les institutions et les instincts de Rome, elle n'usait pas de ce moyen dans ses rapports avec ses ennemis. Caton s'écriait chaque jour : « Il faut détruire Carthage. » Scipion affamait froidement Numance. Toujours désir implacable de la destruction de l'ennemi, jamais un mouvement généreux qui conseillât de l'épargner. Quant aux mœurs chevaleresques, il est simple qu'elles fussent étrangères à la vie romaine; l'austérité de la Rome républicaine, la corruption de la Rome impériale, repoussaient également la courtoisie et la galanterie. De plus, il était impossible que la politique de Rome, si jalouse de l'autorité de l'état, souffrît au sein de l'état et au-dessus de lui, une autre société indépendante, ayant son principe, ses règles, son existence à part. A Rome, il n'y avait rien et il ne pouvait rien y avoir de semblable à la chevalerie.

Le génie romain n'a donc eu directement aucune action sur elle, et n'a pu la préparer en aucune manière. Mais la civilisation latine a agi indirectement sur le développement chevaleresque, en aidant la renaissance de cette culture méridionale, à l'ombre de laquelle la chevalerie devait s'épanouir. La chevalerie ne serait jamais sortie des ruines mortes de la civilisation romaine, elle a son origine dans des sources plus vivantes, dans les sources germaniques; mais pour fleurir, elle avait besoin d'être abritée par ces ruines, ce n'est que là qu'elle pouvait atteindre à toutes ses délicatesses et à toutes ses nuances; il fallait qu'elle trouvât, déjà disposées à quelque adoucissement, les mœurs qu'elle devait achever de polir, et c'est précisément ce qu'elle rencontra dans le midi de la France, dans le pays où s'était le mieux conservée et où renaissait le plus hâtivement la civilisation antique. Ainsi, cette civilisation ne fut pas le principe, mais l'auxiliaire du développement chevaleresque; elle ne fut pas le sol, elle fut le toit.

Quant aux influences des Arabes sur le moyen-âge, je crois qu'elles ont été souvent exagérées en ce qui concerne la scholastique, l'ar-

chitecture, la poésie chevaleresque et la chevalerie elle-même. L'antipathie des écrivains du dernier siècle pour le christianisme a contribué à cette exagération; Voltaire et Gibbon étaient charmés que les peuples chrétiens dussent tout aux musulmans. J'aurai plus tard l'occasion de débattre cette question dans toute son étendue; aujourd'hui je me borne à rechercher quelles ont été les influences arabes sur la chevalerie, à les reconnaître et à les limiter.

J'ai déjà dit que chez les Arabes, même avant Mahomet, on pouvait surprendre quelques tendances chevaleresques, là comme dans beaucoup d'autres pays et dans beaucoup d'autres temps, là peut-être d'une manière plus frappante qu'ailleurs. J'ai cité le roman d'*Antar* rédigé peu après l'hégire, mais d'après des traditions plus anciennes que l'hégire, et présentant un tableau altéré des anciennes mœurs du désert; j'ai dit que, dans tout l'ensemble de la vie d'Antar, dans ses sentimens et dans ses exploits, il y avait quelque chose de chevaleresque, mais cette chevalerie est encore bien rude, et l'on sent le Bédouin à côté du preux. Ainsi l'héroïne, la belle Ibla, demande à Antar que le jour de ses noces une amazone célèbre tienne la bride de son cheval, et que la tête d'un fameux guerrier soit suspendue au cou de cette femme; cela est bien farouche et rappelle presque ces Abungs de Sumatra qui font la cour aux jeunes filles en déposant des crânes à leurs pieds. Il faut convenir que d'autres passages plus chevaleresques se font remarquer dans le roman d'*Antar;* mais, malgré les analogies que ces passages peuvent offrir avec les romans de l'Occident, il me paraît impossible de voir dans *Antar* et dans les mœurs arabes primitives la source de la chevalerie européenne, et sur ce point je ne puis être d'accord avec le spirituel auteur de quelques articles publiés dans la *Revue Française* de 1830, M. Delécluse, qui, entraîné par l'intérêt que lui inspirait un ouvrage dont il révélait l'existence à la généralité des lecteurs, a été jusqu'à voir dans cet ouvrage « l'arsenal où les Occidentaux ont puisé toute la chevalerie d'alors. » Outre les raisons qui m'empêchent d'admettre que la chevalerie chrétienne et occidentale ait eu une autre origine que le christianisme et l'Occident, il me semble impossible qu'un livre probablement ignoré au moyen-âge, que les scènes de la vie arabe primitive qu'il représente et que l'Occident n'a guère pu connaître, aient enseigné la chevalerie à l'Europe. Ce n'est qu'après que l'islamisme a été introduit chez les Arabes que cette nation s'est trouvée en contact avec les nations européennes. Tout ce que la chevalerie orientale a pu exercer d'influence sur la chevalerie de l'Occident ap-

partient donc nécessairement à l'époque musulmane; c'est la chevalerie musulmane qu'il faut opposer et comparer à la chevalerie chrétienne; ce sont les rapports de ces deux chevaleries, leurs rencontres, leur influence réciproque, qu'il faut suivre et déterminer.

Il y a entre la chevalerie musulmane et la chevalerie chrétienne une différence fondamentale, et qui, à elle seule, suffirait pour empêcher de croire que la seconde ait pu naître de la première : c'est que la chevalerie musulmane se compose uniquement de mœurs et de sentimens, et ne s'est jamais réalisée en institution, indépendamment de la chevalerie occidentale. Il n'y a pas eu là, comme en Occident, un ordre, une classe à part, donnant à ce fait vague de la chevalerie réduite aux mœurs et aux sentimens, une réalité sociale.

La seule institution qui, chez les populations musulmanes établies en Espagne, ressemblait à un ordre de chevalerie, c'étaient les Rabits chargés de défendre les frontières contre les Castillans. Ces Rabits étaient réunis en corps, et soumis à une règle austère; leur existence était, jusqu'à un certain point, analogue à celle des templiers, et comme ils sont antérieurs à ceux-ci d'une centaine d'années, on pourrait être tenté de voir là l'origine des ordres religieux et militaires, d'autant plus que parmi les premiers établissemens des templiers, les plus célèbres étaient situés vers les Pyrénées; il peut donc sembler naturel de faire venir les templiers chrétiens des Rabits musulmans; cependant lorsqu'on se reporte aux origines de l'ordre du Temple, on trouve qu'il est né, non pas en Espagne, mais à Jérusalem. Quand les neuf gentilshommes français qui le fondèrent dans cette ville et firent vœu de protéger les pélerins qui allaient visiter le saint sépulcre, obtinrent de Baudoin II la première maison de leur ordre, située auprès du temple, ils obéissaient à une inspiration de charité et d'enthousiasme chrétien, et ne songeaient nullement à imiter les Rabits musulmans d'Espagne, qu'ils ne connaissaient probablement pas, et qu'ils étaient loin de prendre pour modèle.

Ainsi la chevalerie musulmane, dans ce qu'elle a de plus semblable aux institutions de la chevalerie d'Occident, n'a pu lui fournir son point de départ, pas plus qu'on ne saurait dire que les croisades aient été entreprises à l'imitation de la *guerre sainte* des musulmans. Bien des fois la guerre sainte a été proclamée chez les Arabes d'Espagne, et plus d'une croisade musulmane dirigée contre les chrétiens avant la première croisade chrétienne, mais ce n'est pas à des sources musulmanes que les chrétiens ont puisé leur chevalerie ou leurs croisades.

La chevalerie musulmane et la chevalerie chrétienne se sont rencontrées trois fois dans l'histoire moderne, d'abord en Espagne après la conquête. Ici tout l'avantage est du côté de la première; on peut même dire qu'elle existe à une époque où la chevalerie chrétienne n'existe pas encore; car cette époque est bien plus pour l'Espagne un âge héroïque qu'un âge chevaleresque. Dès le IXe siècle, les conquérans arabes en sont aux dernières délicatesses, aux dernières élégances, et parfois, on peut le dire, aux dernières mignardises de la poésie chevaleresque, quand les chrétiens des Asturies sont encore les rudes descendans des compagnons de Pélage, et dignes de porter le nom de *peaux d'ours* que se donnent ceux-ci dans les vieilles histoires.

Pendant ce temps, sous Abderam, la galanterie la plus délicate pénètre jusque dans les harems; ce prince composa des vers pleins de grace et mêlés d'une certaine dévotion tendre, pour s'excuser d'avoir paré d'un collier précieux une belle esclave. Dans le même siècle, un autre roi maure, Mohamad, parle de son cœur blessé par l'amour *contre lequel sa cuirasse ne le défend pas*. Pendant ce temps, la chrétienté était loin de cette grace et de ces raffinemens, qui semblent devancer la poésie des troubadours. Au IXe siècle, au lieu d'imaginer rien de semblable, à la cour de Charles-le-Chauve, Hukbald écrivait ce pédantesque et bizarre poème dont chaque vers commence par un C. En Espagne, si l'on oppose les deux chevaleries et ceux qui les représentent, le contraste sera presque aussi grand; le héros chrétien, c'est le Cid. Eh bien! le poème qui le peint avec des couleurs si naïves, ne le représente pas écrivant des vers gracieux et galans, comme ceux que je viens de citer; le Campeador ne sait que monter sur son cheval Babieca, prendre des deux mains sa grande épée et pourfendre les Sarrasins. Vouloir faire sortir la sévère chevalerie castillane des commencemens gracieux de la chevalerie arabe, ce serait faire naître un chêne d'une fleur : le chêne ne naquit pas de la fleur, mais la fleur fut suspendue au chêne. On peut toujours reconnaître que la chevalerie castillane avait reçu en naissant le contact de sa gracieuse aînée. Le héros chrétien et castillan porte lui-même au front quelque reflet de la chevalerie musulmane. Plusieurs choses sont arabes chez le Cid, entre autres son nom; et quand on ouvrit son tombeau, on trouva, dit-on, son corps enveloppé dans une étoffe de l'Orient.

Les deux chevaleries se rencontrèrent une seconde fois aux croisades, personnifiées, l'une dans Richard Cœur-de-Lion, et l'autre

dans Saladin; le contraste qu'elles offraient alors a été heureusement exprimé par Walter Scott, dans son roman de *Richard en Palestine*. A ce moment, toutes deux se reconnaissent, pour ainsi dire, se saluent et s'honorent; la gloire de Mélek-Rik est populaire parmi les musulmans; la chrétienté s'empare de Saladin et en fait un chevalier. Cet échange d'admiration manifeste les sentimens de bienveillance que les chrétiens et les mahométans sont étonnés de se porter; en se voyant de plus près, la haine et le fanatisme qui les avaient armés les uns contre les autres se sont effacés peu à peu. Une tolérance presque philosophique s'établit; on peut voir, dans un poème du moyen-âge, *le Dit du Sarrazin*, à quel point les discussions théologiques sont devenues courtoises entre les interlocuteurs musulmans et chrétiens. Joinville cite des chevaliers français qui prennent les mœurs de l'islamisme, enfin, cette espèce d'alliance de fraternité, entre les deux civilisations, excita les plaintes de plusieurs graves personnages de ce temps.

Des deux rencontres dont je viens de parler ont dû naître quelques influences de la chevalerie musulmane sur la chevalerie chrétienne; il était impossible qu'il n'en fût pas ainsi; mais ces influences ne portent pas sur le fond. La chevalerie occidentale était constituée de toute pièce; elle a pu emprunter à sa rivale quelques derniers raffinemens, quelques élégances tardives, rien de plus. La générosité, l'amour, l'honneur, existaient; ils ont pu se nuancer, se raffiner sous l'inspiration arabe, mais ils n'ont pas été créés par elle; elle n'a pas non plus donné à la chevalerie occidentale ses jeux, ses fêtes, ses tournois, que celle-ci possédait de tout temps, et qui remontent, comme nous l'avons vu, aux anciennes coutumes germaniques; elle ne lui a pas donné l'institution chevaleresque, dont l'origine est également germanique; elle n'a rien apporté de fondamental, mais seulement ce qui était pour ainsi dire de luxe, comme les armoiries. Ce n'est pas qu'on ne trouve, dans beaucoup de siècles et chez beaucoup de peuples, l'usage de désigner les guerriers par quelques signes; cet usage est dans les Sept Chefs devant Thèbes d'Eschyle, et dans les sagas des anciens Scandinaves; mais il est partout en Orient; Joinville indique quelque chose de pareil en Égypte; au Japon, chaque famille porte ses armoiries sur ses vêtemens; chez les Persans, il y a des exemples d'armoiries et même d'armes parlantes; et les armoiries chevaleresques, par la nature même des objets qu'elles représentent et des figures qui les composent, semblent indiquer une origine orientale. Les lions, les licornes, les têtes de Maures, attestent des emprunts

faits à l'Orient; mais ce n'est là qu'un accessoire bien léger et une parure de la chevalerie. Son armure a donc été trempée par la Germanie, bénie par le christianisme, et blasonnée par l'Orient.

Enfin les deux chevaleries, la musulmane et la chrétienne, se sont rencontrées une troisième fois sous les murs de Grenade, où les Maures sont restés quatre siècles après que le reste de la Péninsule était délivré. Pendant ce long espace de temps, la haine s'était tempérée par les relations des deux peuples, et il s'était opéré comme une fusion entre les deux chevaleries. Plusieurs passages de l'histoire de Conde, histoire écrite uniquement d'après des documens arabes, montrent que vers la fin de l'existence du royaume de Grenade, dans le XVe siècle, les rapprochemens des guerriers mauresques et des guerriers chrétiens étaient perpétuels. « En ce temps (en 1417), les chevaliers de Castille et d'Aragon avaient la coutume d'aller à la cour du roi maure de Grenade, pour y traiter de leurs contestations, et le faisaient juge de leurs différends; le roi leur donnait le champ pour leurs défis et leurs combats d'honneur, et il était si grand pacificateur, qu'à peine le combat commencé, il les déclarait bons chevaliers et les faisait s'en retourner amis, et partir, unis et honorés de sa cour. »

Vous voyez la cour du roi maure servir d'asile et de champ de combat aux guerriers chrétiens, et ce roi lui-même devenir l'arbitre de leurs différends, et en quelque sorte le juge de leur honneur. Un ouvrage qui peint avec une assez grande fidélité cette chevalerie, moitié chrétienne, moitié musulmane, c'est le livre de Perez de Hita, sur les guerres civiles de Grenade. L'auteur assure qu'il a puisé dans des histoires et des romances arabes, et cite quelques-unes de ces dernières, qui ont évidemment un caractère mauresque. C'est de cette histoire romanesque et poétique, mais basée sur des traditions qui ne sont pas entièrement fictives, qu'a été tiré à peu près tout ce qu'on sait sur les fameuses querelles des Zégris et des Abencerrages. Ce livre montre les chrétiens et les Maures aux prises, mais sans mélange d'aucune inimitié de nation et de religion. Chaque jour les chevaliers castillans viennent adresser des défis aux hidalgos maures (*los hidalgos moros*). Ces défis donnent lieu à de beaux combats dans la vega de Grenade, tandis que les dames mauresques les regardent du haut des tours de l'Alhambra. Les discours que s'adressent les combattans avant de croiser la lance et le glaive sont toujours d'une extrême courtoisie; ils s'applaudissent d'avoir à combattre un si vaillant adversaire, qui relèvera leur victoire s'ils doivent vaincre, et honorera leur défaite s'ils doivent succom-

ber. En un mot, tout, dans ces rapports guerriers, respire la plus aimable courtoisie; nul sentiment de haine n'existe entre les deux peuples; il y a au contraire respect mutuel et souvent bons offices réciproques. La plus brillante tribu parmi les Maures de Grenade, celle des Abencerrages, est célèbre par sa charité pour les captifs chrétiens; et quand la tribu de Gomez, ennemie des Abencerrages, les accuse à ce sujet, ils répondent que les chrétiens en font autant pour les musulmans prisonniers. Malgré cette harmonie et cette bonne intelligence des deux chevaleries, on reconnaît toujours les caractères particuliers à chacune d'elles. Ainsi les maures ont bien, comme les chrétiens, des joûtes à fer aigu et souvent mortelles; mais les joûtes véritablement mauresques, ce sont les jeux de bagues et le divertissement des cannes (*la fiesta de las canas*). L'élégant jeu de bague consistait à enlever, au grand galop du cheval, des anneaux suspendus à un arbre. Nous en voyons chaque jour la parodie dans un amusement très vulgaire. La course des cannes était une sorte de tournoi dans lequel les lances étaient remplacées par de longs roseaux ; on ne pouvait donc se faire aucun mal, et ce n'était qu'une occasion de montrer l'agilité des chevaux et l'adresse des cavaliers. C'est le *djerrid* encore en usage chez les Turcs de Constantinople.

A Grenade, la chevalerie mauresque n'a pu rien prêter à la chevalerie chrétienne; au contraire, elle s'est évidemment formée d'après elle. La chevalerie chrétienne n'a pu rien emprunter à la chevalerie grenadine, car elle ne lui a pas survécu, et la fin du XVe siècle, qui vit la destruction du royaume des Maures, a vu la chevalerie mourir en Europe. Cette période brillante de Grenade n'a donc pu être une inspiration de la chevalerie, car elle fut son dernier souffle.

Pour achever de déterminer le rôle que, dans ma pensée, jouent les différens élémens dont se compose la chevalerie : l'élément chrétien, l'élément germanique, l'élément romain et l'élément arabe; qu'on me permette d'employer une métaphore et de me représenter la chevalerie comme un grand arbre : sa racine est chrétienne; le sol dans lequel elle plonge est le christianisme, base de la civilisation moderne; le tronc, les branches et la sève qui les anime sont germaniques. Ce tronc et ces branches ont été comme engourdis, comme recouverts d'une croûte glacée qui, pour un temps, a suspendu et paralysé la végétation, qui a engourdi la sève dans les rameaux, et cela pendant les siècles qui ont suivi la conquête germanique et par un effet de cette conquête. Pour que la sève, qui était au cœur de l'arbre, circulât

de nouveau, il a fallu qu'il fût transporté dans un climat plus doux, sous un ciel meilleur. Il a trouvé ce ciel et ce terrain plus favorable dans le midi de la France; là il a enfoncé ses racines parmi les cendres encore tièdes et doucement réchauffées de la civilisation romaine; il a étendu ses rameaux vers ce soleil qui ne s'était pas couché, qui avait toujours laissé un crépuscule errer sur les ruines. Alors la sève s'est ranimée, elle a circulé de nouveau, les branches se sont couvertes de feuillage et de fleurs, mais il manquait encore à ces fleurs un certain éclat de couleur et un dernier parfum. C'est cet éclat et ce parfum que les brises de l'Orient lui ont apporté.

Tels sont, ce me semble, les divers élémens qui ont concouru à produire ce grand fait de la chevalerie, qui est une portion considérable de la civilisation moderne.

Du sein de la barbarie du XIe siècle surgit tout à coup un élan sublime dont nous avons dû chercher les causes cachées, mais qui semble jaillir par enchantement des ténèbres, comme une lumière qui perce la nuit. Les sentimens les plus purs, les plus délicats, les plus exaltés, se manifestent dans les ames livrées jusqu'alors aux passions violentes et brutales : par eux se forme tout un système de moralité, dont la base est le dévouement, le désintéressement, l'enthousiasme; par eux se fonde une religion de l'amour et de l'honneur, religion que personne n'a prêchée, qu'on dirait naître d'elle-même; un esprit inconnu crée des sentimens nouveaux, enfante des mœurs, des institutions, une poésie nouvelle.

La chevalerie a établi, au moyen-âge, entre les différens peuples, une fraternité, une unité qui fut une préparation à la grande association européenne vers laquelle nous marchons. Un chevalier n'était plus un Français, un Anglais, un Espagnol ou un Allemand, il était *un chevalier;* il y eut là comme une grande franc-maçonnerie héroïque qui rapprochait toutes les nations. Eh bien! pensez-vous qu'à cette époque de morcellement, de division, ce ne fût pas un fait important que cette confrérie universelle qui ralliait les plus nobles ames dans le culte commun des plus généreux sentimens?

Ce n'est pas tout, l'influence de la chevalerie sur les imaginations et les ames se continue lors même que la chevalerie cesse d'exister; cette influence survit au moyen-âge. Supprimez la chevalerie de

l'histoire, et vous serez étonné du vide qu'elle laissera dans la littérature, dans les arts, dans la vie tout entière des nations modernes.

Avec elle vous aurez supprimé une partie de Dante et tout Pétrarque, Cervantes, l'Arioste, le Tasse, Calderon, Lope de Vega; vous aurez retranché de notre gloire dramatique la plupart des chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, vous aurez enlevé à Voltaire *Zaïre* et *Tancrède*.

Le siècle de Louis XIV n'a pas su combien ce moyen-âge qu'il connaissait peu a fourni de matériaux à ses œuvres immortelles; il n'a pas su par quel chemin lui est arrivé cet ensemble de sentimens, d'idées, de poésie qu'il a mis si admirablement en œuvre; il est naturel aux grands siècles comme aux grands artistes de s'ignorer eux-mêmes, de ne vouloir connaître que l'inspiration qui les conduit, de ne pas savoir, et de ne pas se soucier de savoir à quelle source puise leur génie. Souvent les critiques n'ont pas mieux compris le grand siècle qu'il ne s'était compris lui-même; mais ils n'avaient pas la même excuse, car à lui il appartenait de produire, à eux d'expliquer. Ainsi l'on a reproché à l'âge classique de notre littérature de n'être qu'une contre-épreuve affaiblie de l'antiquité, de n'avoir pas de vie propre, d'originalité nationale, de s'être séparé du moyen-âge, d'avoir renoncé aux traditions de la poésie chrétienne; d'autre part, certains défenseurs maladroits de la gloire de nos plus grands hommes ont accepté cet injuste reproche et ont fait une louange de ce qui était une calomnie. Ces critiques ont répondu que le XVIIe siècle n'avait pas besoin de l'inspiration moderne, qu'il a imité les anciens et les a reproduits, et que c'était là ce qu'il y avait de mieux à faire. Si le XVIIe siècle avait seulement reproduit l'antiquité, il ne serait pas placé aussi haut dans l'histoire des grands siècles littéraires. Ce que le siècle de Louis XIV a emprunté à l'antiquité, comparé à ce qui lui est propre et à ce qu'il a puisé dans les sentimens que le moyen-âge avait créés, est, selon moi, peu de chose. Certaines formes de langage; quelques détails, quelques vers traduits ou imités, ont trompé les critiques; mais au fond, l'inspiration, la vie de notre littérature du XVIIe siècle est moderne, nationale, et en très grande partie chevaleresque. La substance, l'étoffe de notre grande poésie dramatique, c'est surtout la poésie chevaleresque du moyen-âge arrivée par des canaux obscurs aux mains de Corneille et de Racine, et par eux élevée à la hauteur de l'art, encadrée par Corneille dans la grandeur romaine, ornée par Racine d'emprunts faits à la grace et à l'élégance grecque. Dans le XVIIIe siècle, l'homme le moins sympathique au moyen-âge,

Voltaire, est pourtant celui de nos poètes qui le premier a mis en scène le moyen-âge sous son propre nom; le premier, Voltaire nous a présenté des héros chevaleresques avec leurs costumes et non sous le manteau grec, ou la toge romaine.

La révolution qui a frappé le passé, a frappé tout ce qui venait de lui, dans la littérature et dans la société, et la chevalerie comme le reste. Après la révolution une voix s'est élevée encore; celui dont le génie ranimait dans le monde de la religion et de l'imagination les traditions du moyen-âge, a fait entendre comme un harmonieux écho de la poésie chevaleresque dans *le Dernier des Abencerrages*. Depuis, on n'a tenté en ce genre que d'impuissans efforts. L'empire, quand les idées aristocratiques et féodales sont venues à la suite des idées militaires, a cherché à raviver les traditions chevaleresques; il n'en est résulté que quelques romances. La restauration a fait un effort en faveur de la littérature chevaleresque, effort artificiel et intéressé qui n'a rien produit de remarquable. Enfin, depuis 1830, il n'y a pas eu, que je sache, un essai, grand ou petit, célèbre ou obscur, de littérature chevaleresque; c'est que cette littérature a besoin de cet ensemble d'idées, de sentimens, de mœurs, qui constituait la chevalerie et qui s'efface chaque jour davantage. Tout ce qui tient au passé s'y enfonce avec une effrayante rapidité; nous sommes comme sur le chemin de fer; sans éprouver aucune secousse, sans nous apercevoir, pour ainsi dire, que nous marchons; tout à coup, les objets qui étaient là tout proche ont disparu; ainsi disparaît rapidement et sans secousse ce qui subsiste encore du passé. Les derniers restes de la chevalerie se sont abîmés dans ce grand naufrage; elle-même ne trouve plus d'expression dans la littérature. Nous sommes donc arrivés à la fin de cet immense et glorieux développement de la poésie chevaleresque dont nous observions tout à l'heure le point de départ et les commencemens.

Ce qui se passe dans la littérature à cet égard tient à ce qui se passe au fond de la société. On ne saurait nier que certains sentimens qui ont fait faire de grandes choses, qui ont été pendant des siècles le principal mobile des actions et de la conduite, perdent de leur empire. Notre âge est peu chevaleresque, il faut le dire; le calcul positif l'emporte sur l'exaltation désintéressée. Sans doute de nouveaux principes de moralité sociale, sans doute des sentimens que nos pères ne connaissaient pas ou connaissaient à peine, paraissent devoir remplacer l'ancienne conscience de la société française : ce qui s'appelle patriotisme, ce qui s'appellera un jour humanité, pourra tenir lieu peut-

être avec avantage de ce qui s'appelait l'honneur chevaleresque. Mais en attendant, ce moment est triste, l'enthousiasme est rare, s'il ne manque pas tout-à-fait. De là résulte une grande défaillance dans beaucoup d'ames, de douloureuses langueurs, une certaine inertie dans la vie morale, et une lacune funeste dans l'inspiration poétique. Si Dante revenait à la lumière, il est à craindre qu'il ne nous plaçât dans l'enfer des tièdes; mais cet état des ames, que je souhaite avoir exagéré, ne peut durer long-temps. L'homme ne saurait vivre courbé sur sa tâche comme un forçat enchaîné à son labeur, sans que rien l'élève et le soutienne au-dessus de la vie commune. Ayons donc confiance, l'enthousiasme et la poésie renaîtront, ou le genre humain mourra; et le genre humain ne mourra pas.

Mais qui nous rendra la poésie? Quel enthousiasme nouveau remplacera cette forme évanouie de l'enthousiasme de nos pères? Quelle sera la chevalerie de l'avenir? Quelle institution viendra relever cette société qui languit et qui voudrait vivre, qui est fatiguée de ce qu'elle connaît et tourmentée de ce qu'elle attend? Où trouver cette puissance de dévouement que la chevalerie a excitée durant des siècles? Où est le principe qui doit nous régénérer? On ne le sait; on s'interroge, on cherche avec un mélange d'inquiétude et d'espoir, de confiance et de découragement; on regarde à l'horizon, on se demande d'où partira ce souffle vivifiant qui retrempera les ames. Oh! qu'il vienne enfin ce souffle, du Nord ou du Midi, de l'Orient ou de l'Occident, qu'il descende sur nous, qu'il ranime le monde!

J.-J. Ampère.

RÉPONSE

A

GEORGE SAND.

MADAME,

L'honneur que vous m'avez fait m'impose le devoir de vous répondre. Devant les objections et les saillies d'un esprit comme le vôtre, le silence serait discourtois et presque injurieux. En m'écrivant, vous vous êtes proposé la défense d'un ami et de quelques principes : or, je crois n'avoir blessé ni ces principes, ni l'homme même. Mais il suffit que vous en pensiez autrement, pour que je doive quelques explications à l'éloquent avocat de M. de La Mennais; car, pourquoi vous défendre, madame, d'étendre votre patronage sur ce *grand client*, au moment où, pour lui, vous entrez dans la lice? Cette défense officieuse ne sera pas un des traits les moins originaux de sa gloire et de la vôtre.

Vous avez donc ici pour moi, madame, un double caractère : je dois répondre au défenseur de M. de La Mennais, et maintenir la justesse de mes critiques; je m'adresse aussi à la femme illustre pour laquelle mon admiration est d'accord avec celle du siècle. Tour à tour vous parlez en votre nom et au nom de quelques hommes; j'aurai donc à m'occuper tour à tour des opinions communes et des inspirations personnelles que contient votre lettre.

Je ne crois pas m'être égaré, madame, en blâmant, dans la théorie du droit que produit *le Livre du peuple*, l'absence de l'intelligence : puisque M. de La Mennais s'adressait au peuple pour lui exposer ses droits et ses devoirs, il devait lui faire connaître les véritables caractères de la souveraineté sociale, dont la première condition est l'intelligence. Examinez ce point, et vous trouverez qu'il est impossible à l'homme de ne pas mettre la raison du pouvoir dans la supériorité de l'esprit. Mais l'intelligence a pour compagne et pour instrument la volonté, et l'union de l'intelligence et de la volonté a pour résultat la puissance. Dire que Dieu est souverain, c'est dire une chose simple et vraie, car la cause suprême conçoit, veut et agit du même coup. Dire que la raison est souveraine, c'est reconnaître en elle l'essence de Dieu même, et proclamer le principe de la civilisation moderne, depuis la ruine du moyen-âge. Dire que le peuple est souverain, c'est l'identifier avec l'humanité même, et l'engager à conformer ses actes aux lois de Dieu et de la raison. La souveraineté appartient donc en réalité à Dieu, en principe à l'esprit, en droit et en espérance au peuple.

Pour nous, vous le voyez, la souveraineté du peuple n'est pas dans la *collection des souverainetés individuelles*. Et d'abord qu'est-ce que la souveraineté de l'individu? cela veut-il dire que l'homme est souverain de lui-même, ou souverain dans la société? La différence est grande, et il vaudrait la peine de définir les termes. Que chaque homme ait un droit imprescriptible à maintenir et à développer sa liberté, voilà un principe hors de toute controverse entre nous : maintenant, pour l'investir de droits politiques et de puissance sociale, que lui demanderons-nous? Vous paraissez disposée à vous contenter de sa qualité d'homme, pour le proclamer citoyen *habile* et *capable*; je suis plus difficile : l'homme naturel ne me suffit pas; il me faut l'homme social avec les développemens et les mérites de l'éducation.

Ériger le total des volontés individuelles en souveraineté sociale n'est pas raisonnable, car aujourd'hui nous ne pouvons plus dire avec Rousseau : « S'il plaît au peuple de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui a le droit de l'en empêcher? » Ce droit, ou plutôt ce devoir doit être rempli par ceux à qui leurs études et leurs connaissances permettent d'apprécier et de servir les intérêts sociaux. Et puisque j'ai prononcé le nom de Rousseau, je voudrais rappeler en passant la mission de ce grand homme. En face des institutions et des lois que le moyen-âge avait léguées à l'Europe moderne, où dominaient encore les instincts des premières mœurs, les accidens de la con-

quête, et qu'exploitait aussi, d'une façon égoïste l'arbitraire des gouvernans, Rousseau fit entendre le cri du droit individuel et se mit à proclamer que la loi était l'expression de la volonté générale. Cette définition, dont la justesse était incomplète, avait le mérite de résumer, dans une énergique précision, les tendances et les passions du siècle. Dans le style politique, la volonté devait primer l'intelligence à une époque où les esprits, saturés de théories, aspiraient à l'action. C'est la gloire éternelle de Rousseau d'avoir inspiré nos pères, d'avoir évoqué, pour ainsi dire, les puissances actives de notre révolution, les théoriciens de la Constituante, Condorcet, Mme Rolland et la Gironde, la tribune de la Convention. Mais ces temps ont disparu, il n'en reste plus que d'immortels souvenirs, et d'autres réalités nous provoquent à d'autres penseés.

Si Rousseau écrivait à une époque où le complet désaccord des idées avec les institutions provoquait un changement radical; nous, aujourd'hui, nous vivons dans un temps où les héritiers de la grande révolution que précéda Jean-Jacques ont besoin, pour accomplir dans la pratique de nouveaux progrès qui soient durables, de demander à la science sociale des évolutions nouvelles. Quelle est aujourd'hui notre plaie la plus vive, si ce n'est l'anarchie des esprits que tout accuse, jusqu'à la lettre même qu'en ce moment, madame, j'ai l'honneur de vous écrire? Vous seriez-vous crue dans l'obligation d'intervenir en faveur de M. de La Mennais; lui aurais-je adressé moi-même des critiques que j'estime fondamentales; et vous adresserais-je aujourd'hui la défense de ces critiques, sans ces divisions intellectuelles auxquelles ne peuvent échapper les intentions les plus droites et les plus consciencieuses? Permettez-moi de vous dire, madame, qu'aujourd'hui, la langue et la méthode du *Contrat social* ne suffisent plus à la situation; je voudrais que vos amis et vous fussiez convaincus que la science politique n'échappe pas plus que les autres sciences à la nécessité de renouveler, dans chaque siècle, ses procédés et son style.

Et vous-même, ne reproduisez-vous pas, non les réminiscences du siècle dernier, mais les inspirations de votre époque, quand vous écrivez ces lignes : *La législation ne sera plus autre chose que la manifestation de l'esprit humain, représenté dans son ensemble par la coopération médiate et immédiate de toutes ses parties?* La loi sociale est donc, pour vous comme pour nous, la manifestation de l'esprit humain. Mais l'esprit humain existe-t-il sans le développement de l'éducation? Or, si l'éducation est nécessaire pour donner à l'esprit sa

valeur, suit que tout homme appelé à un acte politique, à une fonction sociale, doit avoir une éducation, c'est-à-dire un développement d'esprit qui soit en rapport avec les droits et les devoirs auxquels il est convié.

Voyez l'avantage d'employer les termes les plus justes et les meilleurs : quand Rousseau définit la loi l'expression de la volonté générale, il est obligé d'ajouter en note que, pour qu'une volonté soit générale, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit unanime, mais qu'il est nécessaire que toutes les voix soient comptées, car, dit-il, toute exclusion formelle rompt la généralité. Ainsi il arrive au suffrage universel par un incident de logique grammaticale. Si nous disons, au contraire, que la loi est la manifestation de l'esprit humain, nous mettons le droit de concourir à sa création là où est la lumière, et nous sommes dans la sainte nécessité de répandre partout cette lumière, pour étendre indéfiniment le droit.

L'éducation, l'éducation du peuple, voilà le grand besoin, voilà le véritable levier. Les maîtres de la sagesse antique faisaient de l'éducation le corollaire de leur politique; les publicistes modernes doivent y reconnaître la voie la plus sûre qui puisse mener le peuple au pouvoir. L'homme naît dans l'animalité; pour qu'il devienne social, il faut qu'il soit *élevé* dans son esprit et dans son corps : refuser à des hommes non *élevés* une part dans la manifestation de l'esprit humain, ce n'est pas les reléguer au rang des brutes, c'est attendre qu'ils soient montés au rang qui leur appartient. Je conçois donc, pour le législateur, un double devoir : il ne reconnaîtra le droit que là où l'esprit particulier sera suffisamment ouvert pour concourir à la représentation de l'esprit général, et en même temps il prodiguera ses soins, ses moyens, sa puissance, à répandre partout, à tous les degrés, sous toutes les formes, la lumière qui confère le droit; il a devant lui une multitude d'hommes; qu'il la convertisse progressivement en nation de citoyens. Voilà sur quoi je me fonde pour dire que la souveraineté du peuple n'est pas la collection des volontés individuelles.

Ne pas considérer l'éducation et l'instruction du peuple comme la première condition des droits et des progrès politiques, c'est ne pas reconnaître le principe et les qualités de l'intelligence; c'est croire implicitement à l'égalité naturelle des esprits, erreur qu'il est inutile de dérober à Helvétius. C'est aussi, par une conséquence irrésistible, s'en remettre exclusivement, pour les changemens sociaux, au triomphe de la force.

Mais j'oubliais, madame, que vous accusez mon système de mener droit à l'esclavage. Vous avez dû sourire en écrivant cette accusation, car il est assez probable que, si l'esclavage n'avait pour appui que mes théories, les planteurs pourraient fermer leurs cases et jeter leurs rotins à la mer. Mais vous avez pensé sans doute que, dans une plaidoirie, il n'y avait pas à se refuser ces exagérations audacieuses qui, sans convaincre, peuvent étonner: on s'arrange d'ailleurs pour les avancer ou les retirer, suivant la circonstance. Ainsi vous m'accordez que j'ai raison de refuser au peuple, tel qu'il est aujourd'hui, le droit de gouverner la société; puis, quelques lignes plus bas, vous concluez qu'ayant tiré des conséquences absurdes de mon principe, vous en avez démontré la fausseté. Comment puis-je à la fois avoir raison et être absurde sur le même point? Si j'ai raison de ne pas proclamer roi le peuple d'aujourd'hui, je ne saurais donc, pour cette opinion que vous reconnaissez juste, être accusé de le condamner à l'esclavage. Mais laissons cette plaisanterie, et permettez-moi de vous suivre dans le double point de vue de la pratique et de l'histoire.

Il semblerait plus facile de tomber d'accord sur les faits que sur les principes des choses, et cependant nous ne pouvons nous entendre sur les mots *peuple* et *bourgeoisie*. Cette divergence sur des réalités politiques aussi considérables n'est particulière ni à vous, ni à moi; on peut la remarquer dans d'autres esprits, et elle est un mal, car elle fausse les idées et égare les passions.

Pour rappeler rapidement le passé, vous savez qu'en 1789, la société française tout entière s'est appelée peuple par l'organe du tiers et par la bouche de son plus éloquent tribun, de Mirabeau. « Il est infiniment heureux, disait le député d'Aix, que notre langue, dans sa stérilité, nous ait fourni un mot que les autres langues n'auraient pas donné dans leur abondance, un mot qui présente tant d'acceptions différentes, un mot qui nous qualifie sans nous avilir, un mot qui se prête à tout, qui, modeste aujourd'hui, puisse agrandir notre existence à mesure que les circonstances le rendront nécessaire... » Le mot *peuple* fut donc élevé, en 1789, à sa plus haute généralité; il enveloppa toutes les différences et toutes les classes; les trois ordres disparurent; il n'y eut plus qu'une grande réalité: la nation, le peuple. Quand donc j'ai écrit et dit, depuis sept ans, que le peuple c'est tout le monde, je ne disais pas une chose étrange et nouvelle, mais je reproduisais le bon sens des fondateurs de la révolution. Vous niez que la révolution de 1789 ait constitué le peuple, parce que par le peuple

vous n'entendez que le prolétaire, et je maintiens ma proposition, parce que par le peuple j'entends la société même, soumise au principe de l'égalité.

Je me représente la démocratie française comme partagée en deux grandes parties, les classes moyennes et les classes ouvrières, et je dis que, dans la nature des choses, les deux parties ne sont pas hostiles l'une à l'autre. La faute a été grande de la part des républicains de déclarer la guerre à la bourgeoisie, cette moitié du peuple : dès-lors tout a été envenimé, tout a été dénaturé. Non, l'ouvrier n'est pas l'ennemi nécessaire du bourgeois, ni le pauvre du riche, ni l'ignorant du savant, et il est insensé d'ériger des inégalités que la science sociale doit travailler à aplanir, en un mur éternel que la force et le canon peuvent seuls faire tomber.

La bourgeoisie a des travers. Qui le nie? On lui impute souvent, avec raison, la médiocrité de l'esprit et l'égoïsme du cœur : ces défauts sont réels, mais ils ne sont pas incurables, mais ils n'ont pas envahi la généralité des classes moyennes. Je ne crois pas avoir été infidèle à la réalité en disant qu'au sein de la bourgeoisie deux partis étaient en présence; que l'un, peu nombreux, mais discipliné, mais habile, travaillait à entraîner la bourgeoisie à l'attitude égoïste d'une aristocratie; que l'autre, plus considérable, plus généreux, demande à la bourgeoisie de garder les instincts et les sympathies populaires, *de faciliter à tout travailleur prolétaire la conquête successive du bien-être et des droits politiques.* Verriez-vous par hasard, dans cette manière d'apprécier les choses, l'oubli des principes démocratiques? Mais pourquoi vous dissimulerais-je, madame, qu'à mes yeux les prétendus *conservateurs* doivent beaucoup de leurs succès à l'effroi répandu par les entreprises et les théories de quelques hommes qui se disaient exclusivement les défenseurs du peuple? Toujours, en politique, les fautes, même commises avec bonne foi, profitent aux adversaires, et la défaite suit de près l'erreur.

Il ne m'est pas possible d'accepter les définitions que vous m'offrez; vous appelez le peuple tout ce qui ne possède que par son travail et relativement à son travail, et la bourgeoisie tout ce qui possède sans travail ou au-delà de son travail. Quant au peuple, vous savez que je ne le définis point par le prolétaire, mais que je vois dans le mot *peuple* le terme social le plus général. Sans doute, il arrive dans les habitudes du langage d'appeler plus particulièrement peuple les classes ouvrières; mais cette acception ne saurait être élevée au rang d'une définition juste. Si M. de La Mennais eût intitulé son ouvrage

le Livre du pauvre ou du prolétaire, il eût donné à ses pages un titre plus exact, puisqu'il ne voulait s'adresser qu'à une partie du peuple, de la société. Mais arrivons à la définition de la bourgeoie. Avant d'en débattre les termes mêmes, je veux résumer les différences fondamentales qui nous séparent : le peuple est pour vous une partie qui doit absorber le tout; le peuple est pour moi un tout qui doit organiser des rapports de droit et de justice entre ses parties. La bourgeoisie est pour vous une minorité puissante, une aristocratie, à laquelle vous voulez bien accorder, il est vrai, l'élasticité; la bourgeoisie est pour moi la moitié du peuple, une démocratie réelle qui, par sa nature et par sa position, ouvre ses rangs au prolétariat, au sein de laquelle quelques hommes peuvent rêver la résurrection ridicule de quelques manies nobiliaires, mais qui, dans son génie et sa majorité, est nécessairement peuple. Veuillez y songer, madame, vous et moi, et bien d'autres, sommes à la fois bourgeois et peuple. Pouvez-vous raisonnablement faire de la bourgeoisie française une coalition de tyrans armés contre l'émancipation du peuple, c'est-à-dire contre la moitié d'eux-mêmes? Il faudrait éviter ces exagérations; elles nuisent à la cause qu'on veut servir; elles communiquent aux discussions politiques je ne sais quelle exaltation romanesque qui effarouche les esprits, au lieu de les convaincre.

Pesons maintenant les termes de votre définition. La bourgeoisie, dites-vous, est tout ce qui possède sans travail; il y a, en effet, les heureux du siècle qui ne doivent pas leurs richesses à un travail personnel; mais ce fait incontestable n'est pas à discuter entre nous, puisque vous l'acceptez, puisque *le Livre du Peuple*, que vous défendez, recommande expressément de n'attenter en rien à la propriété. Passons à la seconde partie de votre définition : la bourgeoisie est tout ce qui possède au-delà de son travail. Qu'entendez-vous par les mots *travail* et *au-delà?* Cotez-vous le prix du travail jour par jour, et voulez-vous dire que tout homme qui reçoit un prix supérieur aux frais nécessaires à la vie pendant vingt-quatre heures est un bourgeois, et par une conséquence naturelle de vos opinions, un aristocrate? Mais n'y a-t-il pas différentes espèces de travaux, différentes formes, différentes mesures de salaire et de rémunération? Le savant, l'industriel, l'écrivain, l'artiste, ne sont-ils pas des travailleurs? Les appellerez-vous des privilégiés, parce qu'ils recevront en une somme unique le prix de quelque grande œuvre, ou en plusieurs fois le salaire annuel des travaux qui sont le but et l'habitude de leur vie? Reconnaissez, madame, que le bourgeois, par la

nature de sa condition et de son existence, est du peuple comme l'ouvrier; et que s'il s'en distingue par des avantages qui peuvent être conquis, il n'en est pas séparé par un privilége incommunicable.

Enfin, quelles sont les conclusions de la partie politique de votre lettre? Vous laissez entendre que la bourgeoisie, *sans y être forcée*, ne renoncera jamais aux moyens qu'elle possède de jouir plus que le peuple en travaillant moins; vous considérez le pouvoir politique comme une ville forte, fermée de toutes parts, où l'on n'entre jamais que d'assaut. Je vous répondrai que les grandes insurrections comme la résistance des Américains en 1776, comme les deux mouvemens de 1789 et de 1830, ont eu pour causes des idées justes et des passions généreuses, qu'elles avaient été proclamées raisonnables, nécessaires et légitimes par une immense majorité, même avant leur triomphe définitif. Pour que la force puisse être appelée au secours des idées, il faut que la société soit convaincue, d'abord, qu'il n'y a plus pour elle d'autre issue que la lutte, et aussi que les idées pour lesquelles on l'appelle à combattre sont les plus vraies et les meilleures.

Mais heureusement, après avoir indiqué un parti extrême, vous dites ne réclamer qu'une chose, la possibilité pour chacun de faire entendre ses désirs et ses besoins, de mettre sa boule dans l'urne sociale; vous avez écrit ces mots : *Le peuple, trop peu intelligent pour gouverner lui-même, le sera bien assez pour reconnaître ceux qui seront les plus aptes à le faire pour lui.* C'est avec une joie infinie que je vous vois répéter l'observation échappée à Montesquieu il y a un siècle : *Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité.* Comment contester sans aveuglement le bon sens inné du peuple, et sans égoïsme le droit qu'il a de développer sa raison et de l'appliquer à la direction de ses propres destinées? Ici, madame, nous tomberons d'accord : pas plus que vous, je ne me trouve satisfait d'un système électoral qui ne reconnaît l'habileté politique qu'à deux cent mille citoyens. Le problème de l'élection me paraît appeler tous les efforts des publicistes, et ce n'est pas hier que j'ai tracé ces lignes : *C'est dans le pouvoir législatif que la France doit porter une révolution pacifique et progressive; elle voudrait que l'intelligence fût admise au partage des droits sociaux avec la propriété.*

Maintenant examinons ensemble, si bon vous semble, le christianisme de M. de La Mennais.

Il est reconnu entre nous que M. de La Mennais nie également le catholicisme et le protestantisme, et qu'il ne prend plus pour code que

le texte même de la loi promulguée par le maître. Mais s'il laisse de côté les commentaires et les développemens de ceux qui se sont posés comme les continuateurs immédiats du Christ, n'est-ce pas à la charge d'apporter lui-même des commentaires nouveaux et d'autres développemens? L'Évangile est scellé, car, suivant les paroles même du *Livre du Peuple*, il sera ouvert devant les nations dans l'avenir, et il serait permis à l'homme qui se sépare ouvertement de toutes les explications antérieures, de s'abstenir de tout effort pour éclairer le genre humain!

Oui, dites-vous, il est injuste de demander quelque chose à M. de La Mennais; il enseigne ce qu'il croit et ce que *beaucoup avec lui* croient juste; il attaque du présent tout ce qui lui semble mauvais, sans être obligé de dire ce qu'il faut mettre à la place... Entendons-nous, madame; je n'ai pas demandé à M. de La Mennais de nous dérouler l'histoire du XXe siècle, mais seulement de donner à sa pensée un développement ultérieur; aussi je ne crois pas que vous réussissiez à me mettre en contradiction avec moi-même, en citant une de mes phrases où je dis qu'il serait puéril de vouloir prophétiser en détail les incidens et les formes par lesquelles doit passer l'humanité. Pas de prophéties, mais un système d'idées qui s'élève sur les ruines et les négations accumulées.

Prenez garde que dans votre ardeur à défendre M. de La Mennais, vous ne détruisiez vous-même sa grandeur réelle, et celle que l'imagination se plaît à lui décerner. On le presse d'affirmer quelque chose après avoir tout nié, et vous vous hâtez de répondre pour lui qu'il n'est obligé à rien. Eh! madame, mes exigences sont un hommage, et vos fins de non-recevoir, presqu'une atteinte à son génie. Aussi, à la fin de votre lettre, vous efforcez-vous de retirer ce que vous avez allégué, car vous nous représentez M. de La Mennais sur des pentes escarpées, dans des sentiers *inconnus*, descendant dans des abîmes, et allant le premier à la découverte de la terre promise..... Que demandé-je autre chose que de voir le prêtre breton, comme un autre Moïse, montrer au peuple un autre Chanaan? Mais il y a ici une option nécessaire; on ne peut à la fois ressembler à tout le monde, et se trouver seul et le premier dans des sentiers *inconnus*, dans des abîmes; on ne peut en même temps marcher au milieu de plusieurs dans la plaine et s'égarer solitaire sur la cime des monts, au milieu des nuages.

Le véritable La Mennais, à mes yeux, est, non pas un démocrate enrégimenté qui écrit des choses utiles sans doute, mais que d'autres

peuvent écrire comme lui. C'est l'homme extraordinaire et fatal que le vieux catholicisme a perdu, et que doit conquérir de plus en plus le génie philosophique; c'est le théologien ultramontain, à moitié converti, que je caractérisais en 1832; c'est le révolutionnaire que je défendais en 1834 contre ses adversaires, et que j'appelais avec raison le seul prêtre de l'Europe, car il était prêtre encore, en s'élevant contre les puissans, même en désobéissant au pape; c'est enfin l'auteur du *Livre du Peuple*, qui dépouille aujourd'hui devant lui le catholicisme, comme un vêtement qui l'obsède, qui néanmoins s'appelle encore chrétien, et auquel je demande avec raison quel est son christianisme.

Pourquoi parlez-vous, madame, de l'abbé Châtel, quand je parle d'Arius et de Luther? En 1832, j'ai dit à M. de La Mennais puisqu'il avait le goût du schisme, d'en avoir le courage, et vous savez que sa soumission passagère au pape a été en effet suivie d'une révolte éclatante. Il n'y a donc plus à revenir sur ce passé. Mais aujourd'hui il y va d'un intérêt nouveau, plus grand, et qui aurait pu frapper un esprit comme le vôtre. M. de La Mennais se montre dans *le Livre du Peuple*, démocrate et chrétien; il a, s'il m'est permis de rappeler mes expressions, cousu une page du catéchisme à un lambeau du *Contrat social*. Cette association est-elle juste? La dernière partie du livre ne détruit-elle pas la seconde? Voilà la question. Ne seriez-vous pas curieuse de connaître sur ce point l'opinion de Rousseau lui-même, dont M. de La Mennais a embrassé les principes?

« Je me trompe, écrit Rousseau dans l'avant-dernier chapitre du *Contrat social*, en disant une république chrétienne; chacun de ces mots exclut l'autre. Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance; son esprit est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves; ils le savent et ne s'en émeuvent guère; cette courte vie a trop peu de prix à leurs yeux..... » Et encore : « La religion chrétienne, loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'état, les en détache comme de toutes choses de la terre : je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social. »

Ainsi, Jean-Jacques, loin de faire du christianisme le corollaire de sa théorie de la souveraineté du peuple, le déclare anti-social; et cependant l'auteur du *Livre du Peuple*, fidèle à Rousseau sur le premier point, s'en sépare sur le second. Pourquoi? Qui a raison, du maître ou du disciple?

Avouez donc, madame, que tout conduit M. de La Mennais à

l'obligation de formuler un système, et félicitez-vous de cette nécessité, loin de vous en plaindre. Quoi! le christianisme, tant par sa nature que par l'esprit de l'époque où nous le voyons aujourd'hui parvenu, sera l'objet des explications et des sentimens les plus contradictoires, et il suffira à M. de La Mennais, après avoir nié violemment les deux grandes formes chrétiennes, le catholicisme et le protestantisme, de se dire chrétien à sa façon, pour en être cru sur parole, et pour imposer aux autres une foi *personnelle* qu'il ne définit point! Constatons les inconvéniens de cette méthode arbitraire. Le nouveau maître de M. de La Mennais, Rousseau, lui crie que la religion chrétienne n'est pas sociale, ne convient pas à des républicains. Il a tort peut-être; mais il fallait démontrer l'erreur du législateur de la démocratie, surtout quand on lui empruntait les bases et l'appareil de son système, quand on s'adressait à un public, à un parti, à des lecteurs, nourris encore des principes de l'auteur du *Contrat social*. M. de La Mennais aurait dû penser qu'au lieu de porter la lumière dans les esprits, il y jetait les ténèbres, en associant, sans explication, des termes que beaucoup réputaient inconciliables. Mais il y a d'autres inconvéniens : le christianisme officiel, que M. de La Mennais accable de ses mépris, se relève avec avantage contre lui; il se sert de la seconde partie du *Livre du Peuple* pour détruire la première, et de cette façon, ou les pages de M. de La Mennais n'ont pas d'effet possible, ce que j'ai dit, ou elles propageront l'abnégation et l'humilité chrétienne, ce que probablement il n'a pas voulu. Déjà le parti protestant, dont *le Semeur* est l'organe, a, par une habile tactique, déclaré que *le Livre du Peuple* contenait trop de *bonnes choses* pour pouvoir produire beaucoup de mal, et que l'auteur avait lui-même mis le remède à côté du poison. Enfin l'esprit philosophique du siècle est tenu en échec par l'incohérence et la vague obscurité des formules employées par M. de La Mennais, et ne peut les accepter comme contenant des vérités claires, concordantes et solides.

Le christianisme, que j'ai eu raison, ce me semble, de considérer comme un grand système d'idées et de passions, comporte les perspectives et les interprétations les plus diverses. Il faut donc, dans ces vastes régions, s'orienter soi-même, surtout quand on veut diriger les autres. S'appeler chrétien, sans ajouter comment on entend l'être, c'est ne pas dire autre chose qu'on n'est ni musulman, ni juif, et qu'on est né au sein du christianisme de sa famille et de sa patrie. C'est bien; mais ensuite, pour élever le fait historique à une valeur

rationnelle, il faut entrer dans le fond des choses et savoir en tirer la lumière. Or au-dessus du christianisme, si étendu et si profond qu'il paraisse, est l'infini de la réalité, l'infini de la moralité humaine. C'est en face de cette moralité que je veux conduire M. de La Mennais, pour qu'il l'envisage à nu, sans le voile des formules et des croyances chrétiennes. Je mène ce chrétien indécis et équivoque devant la nature des choses, et je lui demande s'il est bien convaincu que la morale du christianisme ne soit susceptible d'aucun amendement et d'aucune réforme. Croit-il que la morale pratique de l'humanité ne soit pas perfectible comme ses autres développemens? ne reconnaît-il pas qu'aujourd'hui la régénération des mœurs ne peut dépendre que de la révolution des idées? Niera-t-il que la vertu, comme la science, puisse changer de formes, quand l'histoire nous montre la vertu antique supplantée par la vertu chrétienne?

Comprenez mon dessein, madame; je ne presse si fort M. de La Mennais que pour l'attirer à de nouveaux progrès, à de nouvelles conquêtes. Depuis qu'il s'est séparé du catholicisme, il appartient fatalement à la philosophie; mais cette fatalité, glorieuse pour lui comme pour nous, doit se développer de plus en plus. Vous appelez M. de La Mennais un grand moraliste politique, soit; mais alors qu'il nous fasse connaître sa morale; qu'il nous dise s'il accepte l'humilité chrétienne comme une vertu éternelle, l'indépendance de la raison comme un péché, l'abattement et la tristesse comme des dispositions normales de l'ame, qu'il nous réponde enfin si sa morale est toute chrétienne. Vous voyez, madame, qu'en nommant M. de La Mennais un moraliste, vous ne l'avez pas sauvé de l'obligation d'édifier des idées positives; vous avez, au contraire, signalé, peut-être à votre insu, le point où il doit, s'il est conséquent et progressif, porter l'effort de sa pensée.

Après avoir fait de M. de La Mennais un moraliste, vous me reprochez, madame, d'avoir dit qu'il y avait dans lui quelque chose de l'utopiste, et vous semblez trouver mauvais qu'on appelle utopistes Saint-Simon et Fourier. Ce n'est pas pour déprécier ces grands hommes, mais bien pour les qualifier, que j'ai employé ce mot. Un utopiste est le penseur qui a la double force de nier la société existante et d'édifier une société idéale. Malheureusement pour lui, M. de La Mennais n'a encore du caractère de l'utopiste que la moitié, la négation absolue de ce qui est. Si je l'engage à se compléter, vous dénoncez un piége dans cette invitation. Ce sont là, madame, de nobles embûches qui ne sauraient épouvanter que l'inconséquence et la

faiblesse. L'utopie vous paraît chose si compromettante, que vous avez la malice de m'en renvoyer l'accusation à la fin de votre lettre. Je n'ai point à fonder une société idéale, parce que je n'ai jamais eu le dessein d'anathématiser et de nier la société qui existe; je crois la société susceptible de développemens et de réforme; j'attribue aux théories et aux idées la puissance d'élever la civilisation moderne à une moralité plus vraie, et la conscience des progrès accomplis depuis trois siècles interdit à ma raison tout désespoir pour l'avenir.

Vous me reprochez encore le conseil que j'adresse à M. de La Mennais de faire de nouvelles tentatives pour concilier la science et la foi, et je vois, par les questions que vous posez, que vous ne vous rendez pas compte avec exactitude des rapports qui existent entre ces deux termes. La foi n'est pas le but fatal de la science, elle en est, au contraire, une préparation; la science n'est pas le chemin fatal de la foi; c'est, au contraire, la foi qui mène à la science : elle précède la démonstration et la certitude. Il y a, entre ces deux termes que l'esprit humain ne doit pas laisser immobiles, action et réaction. Loin donc de nier qu'on puisse être tout ensemble homme de science et de foi, je crois que l'homme est d'autant plus parfait que ces deux forces vivent chez lui dans un exact équilibre; aussi ai-je regretté que, chez M. de La Mennais, la partie affective et sentimentale ait trop empiété, dans ces derniers temps, sur la partie rationnelle. Mais le génie a des retours imprévus et peut se signaler par des contrastes éclatans. Joignez-vous plutôt à moi, madame, pour conjurer M. de La Mennais de reprendre les beaux travaux que j'annonçais, avec tant de plaisir, au public en 1834. M. de La Mennais, quand il eut écrit l'*Essai sur l'Indifférence*, a laissé le catholicisme au même point qu'à la mort de Bossuet, comme je l'ai remarqué en 1832. Aujourd'hui il écrit *le Livre du Peuple* à l'école de Rousseau; il est temps qu'il soit lui-même, et que l'écrivain populaire songe enfin à l'originalité du penseur.

Au surplus, madame, je ne puis m'empêcher de trouver bizarre la vivacité avec laquelle vous vous plaignez des dissentimens qui me séparent de M. de La Mennais, quand vous-même déclarez n'*être pas de ceux qui acceptent son présent sans restriction*. Vous n'êtes donc pas satisfaite sur tous les points? Votre pensée n'est pas en communion complète avec l'esprit de l'homme que vous avez cru devoir défendre; comment en douter, quand je trouve ces mots dans votre lettre : « Le christianisme de M. de La Mennais n'a pas toute l'extension PANTHÉISTIQUE que nous lui donnerions, si nous étions appelé à la

libre interprétation de son évangile démocratique. » Je n'avais pas besoin de cet aveu, madame, pour connaître les inclinations et les perplexités de votre génie : la lecture de vos livres m'avait assez fait voir vos doutes pathétiques et vos indécisions éloquentes. Oui, en ce moment vous êtes tourmentée, parce que vous ne vous entendez pas avec vous-même sur quelques principes élémentaires et souverains dans la recherche de la vérité.

Le christianisme et le panthéisme ne sont pas deux formes qu'on puisse concilier, car ce sont deux puissances ennemies qui se disputent le monde. Si vous vous consumiez dans de stériles efforts pour les unir, vous n'y réussiriez pas plus que Novalis et Schelling; vous compromettriez dans ce laborieux paralogisme la sécurité de votre esprit et la grandeur de votre œuvre. Il faut choisir.

Et ne perdez pas de vue, madame, quand vous examinerez ces questions, que s'il y a plusieurs christianismes, c'est-à-dire plusieurs manières d'entendre le sens de la tradition chrétienne, il y a aussi plusieurs panthéismes, plusieurs façons d'arriver à la conception idéale du monde et de Dieu. Que je voudrais vous voir devant à de mûres réflexions la conquête de quelques convictions inébranlables, ne plus aventurer sur de grands problèmes de brillantes inconséquences, mais, maîtresse de vous-même, donner aux splendeurs de votre imagination une pensée une et forte à revêtir. Le temple est magnifique, mais quel en sera le Dieu?

Le temps est venu pour vous de donner à vos opinions philosophiques plus de consistance et d'étendue, car vous entrez dans une nouvelle phase de la vie et du talent. L'inspiration et la fantaisie vous ont élevée à une hauteur où elles ne suffiraient pas à vous maintenir. Puisez maintenant, madame, de nouvelles forces dans la réflexion et la science. Vous avez fait briller votre nom comme une radieuse étoile au-dessus de nos têtes, ne descendez pas de l'horizon, fixez-y votre gloire et sachez durer en grandissant encore. Approfondissez de plus en plus le rôle social auquel vous êtes appelée; sauvez-vous de l'imprudence de traiter lestement les idées et de méconnaître la cause philosophique que votre honneur est de servir. A notre époque, l'imagination et la poésie ne peuvent trouver d'éclat durable que dans leur union avec le bon sens et la science. Croyez-vous que l'auteur de *Werther* ait dégradé les magiques richesses que lui avait prodiguées la Muse, en y mêlant les profondeurs d'une haute raison? Puisque comme Goëthe, à qui nous devons la *Métamorphose*

des plantes, vous avez étudié la nature, que tardez-vous à le suivre dans le culte réfléchi de l'histoire et de l'idéalisme?

Si déjà vous aviez pris ce parti, d'où peut dépendre l'avenir de votre pensée, vous ne demanderiez pas aujourd'hui, madame, s'il y a une philosophie moderne. Depuis que les sociétés humaines se développent sur la terre, il y a toujours eu pour elles deux ordres de choses fort différens, d'une part les lois et les institutions positives, de l'autre les idées et les théories. A travers des formes inégales et diverses, ces deux réalités coexistent à tous les momens de l'histoire, dans des rapports inégaux, tantôt violens, tantôt pacifiques. Là où vous voyez une tradition religieuse en possession paisible ou contestée de l'empire des faits, tenez pour constant qu'il y a derrière elle une tradition philosophique qui sait à la fois soutenir la religion et l'outrepasser. N'avez-vous jamais songé que la philosophie grecque, tant celle de la grande Grèce, que celle d'Athènes, et celle d'Alexandrie, avait une place considérable dans les causes historiques qui ont enfanté le christianisme, et qu'elle forme comme une longue chaîne d'idées, dont le commencement se rattache à la sagesse des Hindous pour aboutir à l'évangile du Christ? Eh bien! madame, à côté de la tradition philosophique de l'antiquité, le travail de l'esprit humain a mis la tradition d'une philosophie moderne qui a commencé à se développer aussitôt que la théologie chrétienne eut achevé la rédaction définitive des dogmes et des formules de la religion. Nous retrouvons, vous le voyez, les deux réalités dont je vous parlais, et les destinées de l'humanité dépendent de la nature de leurs rapports.

Il y a, madame, une philosophie moderne par la même loi de développement qui a donné au genre humain le christianisme après le polythéisme. Ne tombez-vous pas d'accord avec moi qu'il vaut mieux, pour l'esprit, spéculer devant l'image du sacrifice consommé sur le Golgotha, qu'au milieu des mille simulacres qui traduisaient la pluralité des dieux? Non que, pour moi, le christianisme soit toute la vérité; mais comme il a sur le polythéisme une supériorité incontestable, ce progrès de la religion a permis à la pensée spéculative de porter plus loin qu'elle n'avait fait encore ses théories et ses applications. Sans doute ce n'est pas volontairement que l'église a laissé triompher l'esprit philosophique; mais après des luttes acharnées, elle a dû renoncer à prévaloir contre lui. La philosophie moderne a donc eu à la fois le christianisme pour point de départ, et l'église pour ad-

versaire, c'est-à-dire une position avantageuse et l'aiguillon du combat.

En France moins qu'ailleurs on ne saurait oublier ou méconnaître ces faits, car c'est surtout parmi nous que la philosophie moderne a été *militante*, et qu'elle a prouvé aux moins clairvoyans sa puissance et sa force par de victorieux résultats. Dans quelles préoccupations évangéliques et chrétiennes s'étaient donc donc perdus vos souvenirs, madame, quand vous m'avez demandé des nouvelles de la philosophie moderne? Vous n'aviez donc plus en mémoire les traditions de la raison française depuis Abailard jusqu'à Condorcet, depuis le contemporain de la révolution communale du XIIe siècle jusqu'à l'homme qui, dans l'intervalle de sa proscription et de sa mort, esquissait une théorie des progrès de l'esprit humain? Croyez-moi, ne séparez pas la cause de la liberté de la cause philosophique, et cherchez toujours dans la science et les idées la cause légitime des conquêtes et des droits politiques.

Je n'ignore pas, madame, qu'il est de mode aujourd'hui de mettre dans tout un peu de christianisme. On est engoué de la couleur chrétienne, on raffole du principe chrétien. Si un poète dramatique met en scène un empereur romain qui a commencé à régner quatre ans après la mort de Jésus-Christ, il assaisonnera son drame païen d'une conversion au christianisme, à une époque où les disciples peu nombreux du Christ n'étaient que des juifs dissidens et ne s'appelaient pas encore chrétiens. Ce n'est pas tout: un journal éminemment religieux, *la Gazette de France*, présentera cette scène à ses lecteurs comme un hommage public rendu par l'esprit du siècle à la religion catholique. Dans beaucoup de romans, les héros, aujourd'hui, sont chrétiens; je me trompe, ils sont eux-mêmes des Christ méconnus, persécutés. Si un homme a échoué dans une conspiration politique, c'est un Christ; si tel autre n'a pu parvenir à se faire un nom dans les lettres ou dans les arts, c'est encore un nouveau Christ que l'impiété du siècle crucifie. D'autres écriront avec un aplomb merveilleux que l'humanité n'existe que par le christianisme, qu'il n'y a rien avant lui ni hors de lui, s'embarrassant peu de l'espace et du temps dans leurs jugemens historiques. Cette manie ne durera pas, le bon sens public nous en est garant; mais il ne faut pas que, même en passant, elle effleure les esprits sérieux et solides. Ayons pour le christianisme le respect qu'il mérite, mais restons fidèles à la cause de la raison et de la philosophie; sachons poser et traiter les questions sociales avec netteté; distinguons les principes, ne mettons pas l'étiquette du chris-

tianisme sur des théories qui le contredisent; gardons-nous aussi de faire intervenir la morale chrétienne là où il faudrait plutôt jeter les germes d'une moralité nouvelle.

La philosophie moderne, vous écriez-vous, est donc très contente d'elle-même? Mais il me semble qu'à considérer seulement le passé de deux siècles, c'est-à-dire, depuis Descartes et Spinosa, la philosophie peut, avec quelque orgueil, contempler son ouvrage : de la métaphysique elle est descendue à l'application politique des principes et des idées; elle a renversé tout un antique système de formes sociales; elle a jeté les principes d'un ordre nouveau. Croyez-vous que l'histoire nous montre beaucoup d'exemples d'une puissance aussi rapidement victorieuse? Mais, aujourd'hui, dites-vous, où est le pouvoir de la philosophie? Fait-elle vivre dans l'abondance tous les indigens? Force-t-elle le privilége et le monopole à ouvrir à tous la porte de la cité? Non; il faut donc dédaigner les idées pour échauffer les passions. Voici ma réponse : quand l'amour chrétien embrasa les hommes, ils durent cependant se contenir et se résigner long-temps au spectacle des plus déchirantes misères, et certes la somme des douleurs humaines était alors plus forte que dans notre siècle. Aussi la résignation était-elle la vertu par excellence. Aujourd'hui que l'esprit humain demande à la science la grandeur et le bien-être de l'humanité, il ne peut échapper, malgré sa force, à la condition du temps; aussi trouve-t-il sa vertu, non plus dans une résignation mystique, mais dans une patience active et intelligente, c'est-à-dire dans le travail. Maudire la philosophie au XIXe siècle, parce qu'elle n'improvise pas le paradis sur la terre, serait le cri d'un matérialisme grossier que je ne saurais songer à vous imputer un instant. Comme vous, madame, je gémis de la misère et de l'ignorance où sont encore les classes ouvrières; mais je ne crois pas à une conspiration unanime et permanente de la bourgeoisie, pour laisser languir les prolétaires, cette seconde moitié du peuple, dans le malaise et les ténèbres. Travaillons de concert à aplanir les obstacles, répandons partout les idées les plus claires et les plus saines; calmons le ressentiment des uns, attendrissons l'égoïsme de quelques autres. Les progrès de l'humanité n'ont-ils pas toujours dépendu des convictions répandues dans les esprits? Les idées n'ont-elles pas toujours mené les hommes? Au moyen-âge, le christianisme, représenté par l'église, élevait la tête au-dessus des rois et des peuples; aujourd'hui la pensée en son propre nom s'occupe à diriger le monde. Si la religion trouve sa force dans l'apparence de

l'immobilité, la philosophie est si forte, qu'elle peut, pour ainsi dire, se détruire impunément elle-même, et qu'elle cherche des triomphes dans la mobilité de ses formes et de ses systèmes. Ne vous étonnez donc pas si, travailleur obscur dans l'ordre philosophique des choses humaines, je ne désespère ni de l'intelligence, ni des destinées du monde, et si quelque enthousiasme m'a été laissé au fond de l'ame, pour prix de mon labeur.

Voilà, madame, les explications que je vous devais. Je crois avoir démontré la justesse des critiques que j'avais adressées à M. de La Mennais, et quel que soit mon désir de vous être agréable, je ne saurais les retirer. Quant à vous, madame, il n'était pas en mon pouvoir de vous donner une preuve plus sincère de mon estime et de ma déférence que cette lettre même, car j'ai fait pour vous ce que je n'ai fait pour personne : j'ai répondu à des objections et à des critiques. Vous savez que ni les unes ni les autres ne manquent à celui qui écrit et qui parle devant le public; jusqu'à présent je n'en avais relevé aucunes, profitant en silence de celles dont je reconnaissais le fondement, peu troublé de celles qui me semblaient erronées. Veuillez donc voir, madame, dans cette réponse, un témoignage de l'admiration que je vous ai vouée depuis que je vous lis.

LERMINIER.

L'ESPOIR EN DIEU.

Tant que mon faible cœur, encor plein de jeunesse,
A ses illusions n'aura pas dit adieu,
Je voudrais m'en tenir à l'antique sagesse
Qui du sobre Épicure a fait un demi-dieu.
Je voudrais vivre, aimer, m'accoutumer aux hommes,
Chercher un peu de joie et n'y pas trop compter,
Faire ce qu'on a fait, être ce que nous sommes,
Et regarder le ciel sans m'en inquiéter.

Je ne puis; — malgré moi l'infini me tourmente.
Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir;
Et, quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre, et pourtant de le voir.
Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux?
Passer comme un troupeau les yeux fixés à terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux?
Non, c'est cesser d'être homme et dégrader son ame.
Dans la création le hasard m'a jeté;
Heureux ou malheureux, je suis né d'une femme,
Et je ne puis m'enfuir hors de l'humanité.

Que faire donc? — Jouis, dit la raison païenne;
Jouis et meurs; les dieux ne songent qu'à dormir.

— Espère seulement, répond la foi chrétienne;
Le ciel veille sans cesse, et tu ne peux mourir.

Entre ces deux chemins j'hésite et je m'arrête.
Je voudrais, à l'écart, suivre un plus doux sentier.
Il n'en existe pas, dit une voix secrète;
En présence du ciel il faut croire ou nier.
Je le pense en effet; les ames tourmentées
Dans l'un et l'autre excès se jettent tour à tour,
Mais les indifférens ne sont que des athées;
Ils ne dormiraient plus s'ils doutaient un seul jour.
Je me résigne donc, et puisque la matière
Me laisse dans le cœur un désir plein d'effroi,
Mes genoux fléchiront; je veux croire, et j'espère.
Que vais-je devenir, et que veut-on de moi?

Me voilà dans les mains d'un dieu plus redoutable
Que ne sont à la fois tous les maux d'ici-bas;
Me voilà seul, errant, fragile et misérable,
Sous les yeux d'un témoin qui ne me quitte pas.
Il m'observe, il me suit. Si mon cœur bat trop vite,
J'offense sa grandeur et sa divinité.
Un gouffre est sous mes pas; si je m'y précipite,
Pour expier une heure il faut l'éternité.
Mon juge est un bourreau qui trompe sa victime.
Pour moi tout devient piége, et tout change de nom.
L'amour est un péché, le bonheur est un crime,
Et l'œuvre des sept jours n'est que tentation.
Je ne garde plus rien de la nature humaine;
Il n'existe pour moi ni vertu ni remord.
J'attends la récompense et j'évite la peine;
Mon seul guide est la peur, et mon seul but, la mort.

On me dit cependant qu'une joie infinie
Attend quelques élus. — Où sont-ils, ces heureux?
Si vous m'avez trompé, me rendrez-vous la vie?
Si vous m'avez dit vrai, m'ouvrirez-vous les cieux?
Hélas! ce beau pays dont parlaient vos prophètes,
S'il existe là-haut, ce doit être un désert.
Vous les voulez trop purs, les heureux que vous faites,

Et quand leur joie arrive, ils en ont trop souffert.
Je suis seulement homme, et ne veux pas moins être,
Ni tenter davantage. — A quoi donc m'arrêter?
Puisque je ne puis croire aux promesses du prêtre,
Est-ce l'indifférent que je vais consulter?

Si mon cœur, fatigué du rêve qui l'obsède,
A la réalité revient pour s'assouvir,
Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.
Aux jours même où parfois la pensée est impie,
Où l'on voudrait nier pour cesser de douter,
Quand je posséderais tout ce qu'en cette vie
Dans ses vastes désirs l'homme peut convoiter;
Donnez-moi le pouvoir, la santé, la richesse,
L'amour même, l'amour, le seul bien d'ici-bas!
Que la blonde Astarté qu'idolâtrait la Grèce
De ses îles d'azur sorte en m'ouvrant les bras;
Quand je pourrais saisir dans le sein de la terre
Les secrets élémens de sa fécondité,
Transformer à mon gré la vivace matière,
Et créer pour moi seul une unique beauté;
Quand Horace, Lucrèce, et le vieil Épicure,
Assis à mes côtés, m'appelleraient heureux,
Et quand ces grands amans de l'antique nature
Me chanteraient la joie et le mépris des dieux;
Je leur dirais à tous : — Quoi que nous puissions faire,
Je souffre, il est trop tard; le monde s'est fait vieux.
Une immense espérance a traversé la terre;
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux!

Que me reste-t-il donc? Ma raison révoltée
Essaie en vain de croire, et mon cœur de douter.
Le chrétien m'épouvante, et ce que dit l'athée,
En dépit de mes sens, je ne puis l'écouter.
Les vrais religieux me trouveront impie,
Et les indifférens me croiront insensé.
A qui m'adresserai-je, et quelle voix amie
Consolera ce cœur que le doute a blessé?

Il existe, dit-on, une philosophie
Qui nous explique tout sans révélation,
Et qui peut nous guider à travers cette vie
Entre l'indifférence et la religion.
J'y consens. — Où sont-ils ces faiseurs de systèmes
Qui savent, sans la foi, trouver la vérité?
Sophistes impuissans qui ne croient qu'en eux-mêmes.
Quels sont leurs argumens et leur autorité?
L'un me montre ici-bas deux principes en guerre
Qui, vaincus tour à tour, sont tous deux immortels (1);
L'autre découvre au loin, dans le ciel solitaire,
Un inutile dieu qui ne veut pas d'autels (2).
Je vois rêver Platon et penser Aristote;
J'écoute, j'applaudis, et poursuis mon chemin.
Sous les rois absolus je trouve un dieu despote;
On nous parle aujourd'hui d'un dieu républicain.
Pythagore et Leibnitz transfigurent mon être.
Descartes m'abandonne au sein des tourbillons.
Montaigne s'examine, et ne peut se connaître;
Pascal fuit en tremblant ses propres visions.
Pyrrhon me rend aveugle, et Zénon insensible;
Voltaire jette à bas tout ce qu'il voit debout.
Spinosa, fatigué de tenter l'impossible,
Cherchant en vain son dieu, croit le trouver partout.
Pour le sophiste anglais l'homme est une machine (3).
Enfin sort des brouillards un rhéteur allemand (4)
Qui, du philosophisme achevant la ruine,
Déclare le ciel vide, et conclut au néant.

Voilà donc les débris de l'humaine science!
Et depuis cinq mille ans qu'on a toujours douté,
Après tant de fatigue et de persévérance,
C'est là le dernier mot qui nous en est resté!
Ah! pauvres insensés, misérables cervelles,
Qui de tant de façons avez tout expliqué,
Pour aller jusqu'aux cieux il vous fallait des ailes:

(1) Système des Manichéens.
(2) Le théisme.
(3) Locke.
(4) Kant.

Vous aviez le désir, la foi vous a manqué.
Je vous plains; votre orgueil part d'une ame blessée;
Vous sentiez les tourmens dont mon cœur est rempli,
Et vous la connaissiez, cette amère pensée
Qui fait frissonner l'homme en voyant l'infini.
Eh bien! prions ensemble, — abjurons la misère
De vos calculs d'enfans, de tant de vains travaux.
Maintenant que vos corps sont réduits en poussière,
J'irai m'agenouiller pour vous sur vos tombeaux.
Venez, rhéteurs païens, maîtres de la science,
Chrétiens des temps passés et rêveurs d'aujourd'hui;
Croyez-moi, la prière est un cri d'espérance!
Pour que Dieu nous réponde, adressons-nous à lui.
Il est juste, il est bon; sans doute il vous pardonne.
Tous vous avez souffert, le reste est oublié.
Si le ciel est désert, nous n'offensons personne;
Si quelqu'un nous entend, qu'il nous prenne en pitié!

O toi que nul n'a pu connaître,
Et n'a renié sans mentir,
Réponds-moi, toi qui m'as fait naître,
Et demain me feras mourir!

Puisque tu te laisses comprendre,
Pourquoi fais-tu douter de toi?
Quel triste plaisir peux-tu prendre
A tenter notre bonne foi?

Dès que l'homme lève la tête,
Il croit t'entrevoir dans les cieux;
La création, sa conquête,
N'est qu'un vaste temple à ses yeux.

Dès qu'il redescend en lui-même,
Il t'y trouve; tu vis en lui.
S'il souffre, s'il pleure, s'il aime,
C'est son Dieu qui le veut ainsi.

De la plus noble intelligence
La plus sublime ambition

Est de prouver ton existence
Et de faire épeler ton nom.

De quelque façon qu'on t'appelle,
Bramah, Jupiter ou Jésus,
Vérité, justice éternelle,
Vers toi tous les bras sont tendus.

Le dernier des fils de la terre
Te rend grace du fond du cœur,
Dès qu'il se mêle à sa misère
Une apparence de bonheur.

Le monde entier te glorifie;
L'oiseau te chante sur son nid;
Et pour une goutte de pluie
Des milliers d'êtres t'ont béni.

Tu n'as rien fait qu'on ne l'admire;
Rien de toi n'est perdu pour nous;
Tout prie, et tu ne peux sourire
Que nous ne tombions à genoux.

Pourquoi donc, ô maître suprême,
As-tu créé le mal si grand,
Que la raison, la vertu même,
S'épouvantent en le voyant?

Lorsque tant de choses sur terre
Proclament la Divinité,
Et semblent attester d'un père
L'amour, la force et la bonté,

Comment, sous la sainte lumière,
Voit-on des actes si hideux,
Qu'ils font expirer la prière
Sur les lèvres du malheureux?

Pourquoi, dans ton œuvre céleste,
Tant d'élémens si peu d'accord?

A quoi bon le crime et la peste?
O Dieu juste, pourquoi la mort?

Ta pitié dut être profonde,
Lorsqu'avec ses biens et ses maux,
Cet admirable et pauvre monde
Sortit en pleurant du chaos!

Puisque tu voulais le soumettre
Aux douleurs dont il est rempli,
Tu n'aurais pas dû lui permettre
De t'entrevoir dans l'infini.

Pourquoi laisser notre misère
Rêver et deviner un Dieu?
Le doute a désolé la terre;
Nous en voyons trop ou trop peu.

Si ta chétive créature
Est indigne de t'approcher,
Il fallait laisser la nature
T'envelopper et te cacher.

Il te resterait ta puissance,
Et nous en sentirions les coups;
Mais le repos et l'ignorance
Auraient rendu nos maux plus doux.

Si la souffrance et la prière
N'atteignent pas ta majesté,
Garde ta grandeur solitaire,
Ferme à jamais l'immensité.

Mais si nos angoisses mortelles
Jusqu'à toi peuvent parvenir,
Si dans les plaines éternelles
Parfois tu nous entends gémir,

Brise cette voûte profonde
Qui couvre la création;

Soulève les voiles du monde
Et montre-toi, Dieu juste et bon!

Tu n'apercevras sur la terre
Qu'un ardent amour de la foi,
Et l'humanité tout entière
Se prosternera devant toi.

Les larmes qui l'ont épuisée
Et qui ruissellent de ses yeux,
Comme une légère rosée
S'évanouiront dans les cieux;

Tu n'entendras que tes louanges,
Qu'un concert de joie et d'amour,
Pareil à celui dont tes anges
Remplissent l'éternel séjour;

Et dans cet hosanna suprême
Tu verras, au bruit de nos chants,
S'enfuir le doute et le blasphême,
Tandis que la mort elle-même
Y joindra ses derniers accens.

ALFRED DE MUSSET.

HISTOIRE

DE

LA MARINE FRANÇAISE

SOUS LOUIS XIV.[1]

Il est difficile d'apporter à une entreprise du genre de celle-ci plus de zèle fervent, plus de passion soutenue que M. Eugène Sue n'en a appliqué à son *Histoire de la Marine sous Louis XIV*. Il est difficile d'aborder un travail de cet ordre et de cette étendue avec une ambition plus marquée de lui donner toute la valeur qu'il peut acquérir, et avec une foi plus vive à son utilité comme à sa nouveauté. Cette louable ambition perce dans les moindres détails, dans le soin minutieux avec lequel l'auteur pose, dessine et met en lumière les circonstances les plus enfouies et les plus secondaires. Elle est poussée au-delà de la composition même de l'ouvrage, jusque dans l'esprit de largesse qui a présidé à l'impression, dans le luxe inusité et vraiment splendide de format, de plans, cartes, gravures, portraits, *fac-simile*, notes, mémoires et pièces justificatives dont il est enrichi avec profusion. Évidemment M. Eugène Sue s'est fait une haute idée de l'intérêt que pouvait avoir une histoire de la marine en France et du rang qu'elle devait tenir dans les bibliothèques. Il s'y est mis tête et cœur, et n'a rien ménagé pour arriver à un résultat qui répondît aux grandes images que son enthousiasme lui avait fait concevoir; il a prodigué, jusque dans les particularités les plus minces, toutes ses facultés, qui auraient pourtant beaucoup gagné à être plus ménagées. Cette passion

(1) 5 vol. grand in-8° avec 42 gravures sur acier. Prix : 37 fr. 50 c. Chez l'éditeur, quai Malaquais, 17.

pour l'objet de son travail et pour son travail lui-même est telle, elle l'a si bien pénétré, elle est si bien devenue sa conseillère assidue et de tous les instans; elle est si bien l'origine, le principe, soit de ses idées de détails, soit des idées fondamentales et de celles qui président à l'ordonnance et à la conduite de l'ouvrage, que, si elle a donné à celui-ci la plupart de ses mérites, elle lui a donné aussi la plupart de ses défauts.

M. Eugène Sue a fait pendant plusieurs années des recherches étendues dans les sources connues et dans des sources encore inexplorées. Tout animé de l'enthousiasme de ses découvertes et chargé d'un butin où tout est devenu précieux pour lui, il se hâte de le répandre dans son livre sans facilement consentir à en rien perdre. Chaque page atteste aux yeux des moins clairvoyans ou des moins attentifs ce qu'elle a coûté; et chaque page achevée semble être pour lui une conquête, tant l'animation du travail préliminaire et la confiance dans les résultats dont il ouvre le chemin y ont empreint le sceau d'une chaleur toute juvénile. Plus d'une de ces pages est une véritable conquête en effet; outre les manuscrits de la Bibliothèque royale et des archives du royaume, M. Eugène Sue a su se faire ouvrir les archives des ministères de la marine, des affaires étrangères et de Versailles, et il a eu la patience de compulser avec une attention scrupuleuse les dépôts poudreux et infréquentés qu'on pourrait appeler les catacombes de l'histoire. Il en a rapporté nécessairement bon nombre de documens curieux et inédits qui sont autant d'exhumations. C'est là ce dont il semble avoir voulu faire la partie intéressante de son ouvrage par le soin minutieux qu'il a pris d'en multiplier les citations et de les substituer à son propre récit, qu'elles viennent à chaque instant interrompre et remplacer. Dans une grande partie de son histoire, M. Eugène Sue n'intervient comme narrateur que pour lier les pièces entre elles, ou pour les commenter selon ses vues.

Nous n'accordons pas une valeur exagérée aux renseignemens inconnus que l'on peut découvrir ou divulguer encore sur des époques historiques assez voisines de nous. Sans doute ils peuvent contribuer à nous faire entrer dans une familiarité plus intime, plus domestique, en quelque sorte, avec les temps auxquels ils se rapportent, et en cela ils ont leur utilité; mais il est peu probable qu'ils soient de nature à jeter un jour nouveau sur les questions importantes ou à en faire jaillir de nouvelles dont les élémens manquaient aux débats qui ont été vidés avant nous. Tout ce côté purement historique de l'histoire est suffisamment éclairé. Les documens surabondent, la discussion peut trouver dans la masse immense de témoignages directs ou indirects que ces époques nous ont laissés sur leur existence et qui nous circonviennent de toutes parts, dans leurs traditions encore vivantes et qui n'ont pas cessé de se perpétuer dans certaines parties de notre établissement politique, civil ou domestique, un arsenal complet et suffisant à tous les besoins constatés ou éventuels. A partir de deux ou trois siècles en arrière de nous, tout le bloc de l'histoire est taillé, et la statue peut s'achever, nous le croyons du moins, sans qu'il y ait besoin d'y rapporter après coup des pièces nouvelles.

Pour d'autres temps plus reculés, tout est fruste, tronqué, disjoint, dévoré de lacunes qu'il faut remplir par des conjectures, par des hypothèses plus ou moins plausibles, qui laissent vivement à désirer des renseignemens moins sujets à conteste. L'histoire de ces temps nous est venue comme nous sont venues bien des statues antiques, dont le délabrement soumet l'imagination de celui qui les contemple à l'obligation de restituer aussi harmonieusement que possible le bras, la jambe ou la tête qui leur manque. Mais ici rien de nécessaire ne manque. Un nombre respectable de générations éclairées ont passé devant ce bloc, elles l'ont dégagé, dessiné de plus en plus par leurs travaux, discuté par leurs critiques, et ni les critiques ni les travailleurs n'ont trouvé que la matière fût insuffisante. Toutes les masses se groupent et se soutiennent, toutes les lignes se parfilent sans aucune solution de continuité. Ce que l'on peut apporter désormais ne s'adjoindra donc plus au corps-d'œuvre comme partie intégrante et indispensable, mais comme complément, comme appendice.

Il n'en est cependant pas absolument de même pour le cas où il s'agit de tracer l'histoire d'une branche spéciale de la politique, de l'administration ou des forces d'un état. On conçoit que bien des choses rejetées par une histoire qui embrasse la vie d'un siècle dans l'ensemble de ses manifestations les plus hautes et qui court sur la cime des intérêts et des résultats les plus généraux, trouvent ici leur place, et que non seulement elles y sont admises avec convenance, mais que même elles sont susceptibles d'y prendre une importance capitale. Une monographie historique, détachant d'un vaste ensemble un détail particulier pour le suivre jusqu'au bout dans les développemens qu'il comporte et le constituer à son tour comme unité à part et complète dans le domaine plus restreint qui lui est propre, doit nécessairement rechercher et rencontrer à chaque instant dans les voies où elle s'engage des moissons de faits qui ne sont pas sur le grand chemin de l'histoire et que celle-ci n'a pas recueillies à cause de cela. Nous approuvons donc que M. Eugène Sue se soit montré si curieux de tout ce qui concerne particulièrement la marine; mais nous approuverions aussi qu'il eût abrégé autant que possible les excursions qu'il était exposé à faire de temps en temps sur le terrain de l'histoire générale, et que, dans ce cas du moins, il eût su maîtriser son ardeur.

L'auteur de l'*Histoire de la Marine française sous Louis XIV* entre en matière au moment où viennent de se terminer les négociations auxquelles avait donné lieu la position que voulait prendre la France en 1665, dans la guerre entre les Anglais et les Hollandais; guerre où Louis XIV était intervenu comme médiateur d'abord, avec l'intention de prolonger les hostilités, puis comme allié des Hollandais, tout en se soustrayant aux charges de l'alliance, et en laissant retomber sur eux seuls le poids entier de la lutte. Certes, s'il y eut là un temps d'arrêt pour notre gloire militaire, ce fut une des brillantes époques de la diplomatie. Louis avait alors à déjouer en Hollande les projets de l'Espagne, qui voulait entraîner les sept provinces et l'empereur dans une guerre contre lui. D'un autre côté, il fallait en Angleterre, sous le

titre pacifique de médiateur, attiser une guerre qui menaçait de s'éteindre, et enfin, lorsqu'on en vint à prendre parti pour les Hollandais, se ménager avec Charles II une convention secrète en vertu de laquelle les flottes anglaise et française, nonobstant la guerre déclarée entre les deux états, s'abstiendraient d'agir l'une contre l'autre en qualité d'ennemies. Ce fut sur ces difficultés que s'aiguisèrent toutes les finesses du génie diplomatique entre les années 1663 et 1666. Comme on le voit, la tâche était compliquée. Mais l'habileté des négociateurs, aidée de l'or de Louis XIV, triompha de tous les obstacles. M. Eugène Sue a reproduit intégralement ou par extraits les pièces les plus intéressantes parmi celles qui sont relatives à ces négociations. Les lettres de Lyonne aux ambassadeurs et les réponses de ceux-ci, les lettres que le roi n'a pas dédaigné d'écrire quelquefois lui-même, tant il fallait avoir la main aux évènemens, sont de très curieuses révélations sur l'aspect intérieur de la politique du temps. Elles sont précieuses pour ceux qui, connaissant déjà l'histoire, veulent anssi en connaître le dessous.

Ce que M. Eugène Sue n'a pas cité textuellement, il l'a fondu dans des conversations qu'il suppose entre les personnages sur qui reposait la direction ou l'exécution des plans qui étaient mis en œuvre, et où il les fait discourir et exposer leurs vues sur les questions dont la solution leur était confiée. Ce procédé sort complètement des habitudes ordinaires de l'histoire et donne à celle-ci les allures extérieures d'un roman. Mais tout dans son livre, bien que puisé à des sources authentiques et indiquées en note ou dans le corps de l'ouvrage, annonce qu'il n'a pas voulu faire une histoire selon le sens usité du mot. Ce sont plutôt de vastes miscellanées ou pandectes historiques où sont recueillies et classées avec toute la suite et la méthode possibles, toutes les particularités de mœurs privées ou publiques, de vie ou de judicature maritime, d'administration, de politique, dont le souvenir a pu se perpétuer dans un moment quelconque. C'est moins une histoire qu'une revue générale du XVIIe siècle qui, à certains égards et pour la latitude du plan, rappelle le travail de Barthélemy sur la Grèce. M. Eugène Sue n'a même pas dédaigné les contes traditionnels qui charmaient alors les loisirs du bord, et il nous en a donné plus d'un échantillon. Ainsi l'histoire prodigieuse d'un homme marin habillé en évêque; ainsi la singulière histoire du roi nègre matelot et compagnon de Ruyter; ainsi les fabuleuses histoires de Turcs qui circulaient parmi les soldats de l'expédition de Candie; ainsi tous les contes *véridiques* et surtout prolixes du brave et naïf Haran Sauret, le *fidus Achates* de Jean Bart. D'autres fois ce sont des tableaux d'intérieur, comme la maisonnette de Ruyter, la famille de Jean de Witt, l'auberge du *Cochon gras*, la description de l'hôtel de Colbert d'après un inventaire fait après sa mort, etc.

A côté de ces détails qui semblent avoir un but amusant, au moins autant qu'instructif, viennent des documens sérieux et d'un haut intérêt. Dans ce nombre il faut ranger le mémoire où sont exposés les principes de Colbert sur la marine. C'est là une de ces pièces qui entrent comme un lot des plus précieux dans l'héritage qu'un siècle lègue aux siècles qui le suivent. C'est, pour ainsi

dire, l'ame de Colbert ministre; c'est l'esprit de son administration résumé en quelques pages. Il y a, nous le concevons très bien, non seulement une sorte de piété historique à exposer au grand jour un travail de ce genre, mais encore une utilité pratique et de tous les temps. Ces *Principes* de Colbert sont complétés par un tableau de son administration, avant même qu'elle eût eu le temps de répandre toutes les sources de richesse et de prospérité qu'elle avait ouvertes. Dès 1664, la marine marchande se composait de deux mille trois cent soixante-huit vaisseaux, jaugeant depuis 10 jusqu'à 400 tonneaux. Ce résultat, il est vrai, a été dépassé de beaucoup depuis lors, car, d'après un tableau mis en regard du premier, le commerce français avait en mer, en 1833, quinze cent vingt-cinq bâtimens, jaugeant ensemble 647,107 tonneaux. Mais il faut tenir compte des progrès amenés par le temps et les circonstances, et se souvenir que Colbert avait eu presque tout à créer. Les forces de la marine militaire allaient, en 1666, à trente-quatre vaisseaux de guerre, portant 11,770 hommes d'équipage et 1640 canons, sans compter douze vaisseaux de premier rang qui étaient alors en construction, les brûlots et les galères. Six ans plus tard, la flotte qui figura à la bataille de South-Wood-Bay comptait à elle seule trente vaisseaux, portant 1694 canons et 10,170 hommes d'équipage, cinq frégates et huit brûlots. A la mort de Colbert, en 1683, la France possédait deux cent soixante bâtimens de guerre; à la mort de Louis XIV, en 1715, il lui en restait vingt-trois, plus dix-sept galères.

Le second volume est plus militaire que le premier. Il contient l'expédition de Candie en 1669, et la guerre de Hollande en 1672. La diplomatie n'y figure que pour les intrigues qui s'agitèrent autour de deux chapeaux de cardinal, entre le duc d'Albret, neveu de Turenne, et César d'Estrées, évêque de Laon, intrigues d'où M. Eugène Sue fait sortir la guerre de Candie, et pour le fameux voyage de Madame en Angleterre. Sur ce dernier sujet, l'auteur de l'*Histoire de la Marine sous Louis XIV* rapporte une lettre de M. Colbert de Croissy, ambassadeur en Angleterre, d'où il résulterait que le célèbre duc de Buckingham, dont la galanterie et la passion pour Madame sont connues, fut, dans des vues toutes personnelles, le premier instigateur de ce voyage, dont le retentissement politique fut si solennel, si emphatique et si prolongé.

L'expédition de Candie, qui n'eut pour résultat qu'une perte inutile d'hommes, d'argent et de vaisseaux, avait occupé 7000 et quelques cents hommes de troupes de terre, dont il revint environ 1500, vingt vaisseaux montés par 4844 hommes d'équipage et portant 914 canons, treize galères et trois galiotes à rames, portant 1467 soldats et 4822 forçats. Cette adjonction des galères aux autres forces de terre ou de mer a fourni à M. Eugène Sue l'occasion d'entrer dans quelques détails sur la construction et la figure de ce genre de bâtimens, sur le mode particulier de navigation, sur la discipline, sur les fonctions maritimes et stratégiques qui leur étaient propres; sur leur armement, sur leurs manœuvres et leur vocabulaire; en un mot, sur toutes les circonstances caractéristiques qui leur créaient une existence et une physio-

nomie à part dans la marine. Ces notions sur un instrument de guerre et de navigation qui se distinguait de tous les autres par des différences si tranchées, sont précieuses aujourd'hui surtout qu'il est plus que jamais aboli et remplacé, pour le bien du service autant que pour celui de l'humanité, par les bâtimens à vapeur. Un mémoire *ex-professo*, inséré dans un des volumes suivans, vient compléter les explications sommaires de M. Eugène Sue et forme une monographie complète.

Le voyage de Madame en Angleterre, son retour et sa mort, n'ayant qu'un rapport fort indirect avec l'histoire de la marine, sont au nombre des circonstances sur lesquelles l'auteur aurait pu passer, ou du moins s'étendre beaucoup moins qu'il ne l'a fait. Mais nous avons vu qu'il se prenait d'un amour aveugle pour tous les matériaux de son travail. Il ne peut glisser sur rien. Il s'attache à tout ce qu'il a saisi et ne lâche prise que lorsque la matière vient à lui manquer. Aussi son histoire serpente-t-elle en de nombreux détours. Au lieu de rester patiemment à bord de ses vaisseaux ou du moins dans les ports et à vue de ses pavillons, il vient souvent à Versailles, et souvent sans congé, sous prétexte de voir ce qui s'y prépare pour la marine; et s'il trouve Versailles occupé d'autre chose, il suit le flot, et oublie volontiers qu'il s'écarte de son but, et qu'il aura de la peine à en retrouver le chemin. Si ces excursions hors du domaine de son sujet lui valent de temps en temps quelques bonnes fortunes, elles l'engagent parfois dans des écueils où l'on a regret de le voir se jeter à plaisir. Ainsi, en suivant Madame depuis son départ pour l'Angleterre, et même depuis son arrivée en France jusqu'à la pompe suprême et au caveau funèbre, il en vient à se trouver face à face avec Bossuet, qu'il traite avec une irrévérence qui n'ajoute rien à la force de ses raisons, et qui est le ton de l'injure plutôt que celui de la vérité. L'auteur des *Oraisons funèbres* a dit fort innocemment dans celle de Madame que, dans son voyage en Angleterre, « elle allait s'acquérir deux puissans royaumes par des moyens agréables. » M. Eugène Sue, qui a appris par la lettre de Colbert de Croissy que les pompes de ce voyage couvraient une intrigue d'amour, et qui sait que Madame laissa, en Angleterre, une de ses filles d'honneur, Mlle de Keroualle, dans les bras du roi son frère, considérant les termes de Bossuet comme une allusion, sans doute involontaire, ajoute-t-il, à ces épisodes scandaleux, y voit un euphémisme qui, par le fait, souille à la fois et la sainteté de la chaire et le caractère du grand orateur chrétien. Mais si cette allusion était involontaire, pourquoi en faire scandale? Pourquoi en faire le texte d'une accusation outrageuse en elle-même, et plus outrageuse encore dans les termes? Pourquoi, puisque l'on en sait plus long que Bossuet, ne pas le laisser jouir en paix du bénéfice d'une ignorance qui, au surplus, n'a rien que d'honorable dans sa position? Il répugne de croire que cet homme, ne fût-il qu'un courtisan, s'il eût pu penser que ses paroles prêteraient à de semblables interprétations, eût osé féliciter en pleine cour la femme de Monsieur, la belle-sœur du roi, sur l'art avec lequel elle aurait rempli un office qu'il n'est pas permis de qualifier, et que la langue de Rabelais

ou de Régnier oserait seule désigner par son nom propre. Il répugne même de croire que cette corruption fût au nombre des ressorts que faisait jouer Madame pour mener à bonne fin la négociation qui lui était confiée. Son seul tort aura été de laisser faire ce qu'elle ne pouvait empêcher, ce qu'elle n'aura peut-être su que lorsqu'il était trop tard; mais qu'elle ait spéculé sur cette ignominie, c'est ce que nul n'a le droit d'avancer, si le fait n'est démontré par des preuves formelles, authentiques et irrécusables. Les termes de Bossuet s'expliquent très bien d'ailleurs dans le sens le plus pur et le plus digne, par l'idée que l'on a des agrémens d'un sexe qui n'est pas celui d'où sortent habituellement les négociateurs, par les agrémens personnels de Madame, et par la tendresse bien connue que le roi Charles II, son frère, avait pour elle; tous moyens d'influence qui, pour être *agréables*, n'en sont pas moins compatibles avec une conduite honorable et à l'abri de toute insinuation maligne. Quant aux faiblesses même de Madame, que M. Eugène Sue appelle des faits universellement connus ou *pénétrés* à cette époque, c'est ce que Bossuet n'avait pas à vérifier. C'est ce qu'un prêtre, un orateur chrétien pouvait et même devait ignorer ou couvrir du manteau de la charité, tant qu'il n'en trouvait d'autre garant que des bruits et peut-être des médisances de cour; car voilà ce qu'étaient pour Bossuet des faits qui peuvent bien être de l'histoire avérée pour nous.

La guerre de Hollande, les pièces relatives à la bataille de South-Wood-Bay, où la flotte française n'apporta qu'une coopération fort équivoque, et enfin la mort si horrible et si triste des frères de Witt, complètent ce second volume.

Nous entrons maintenant dans la période la plus brillante peut-être de nos fastes maritimes. Le 7 juin 1673, jour anniversaire de la bataille de South-Wood-Bay, la flotte française se lave vaillamment des soupçons auxquels la politique de Louis XIV l'avait mise en butte un an auparavant. Deux mois après, la même politique lui ravit encore une bonne part de l'honneur qui devait lui revenir dans une nouvelle rencontre des forces combinées de France et d'Angleterre contre celles de Hollande, commandées par Ruyter. Mais l'expédition de Messine devait bientôt la mettre à même de conquérir la place qui lui appartenait parmi les puissances maritimes de l'Europe. Par suite de la haine jalouse qu'elle nourrissait contre Palerme, sa rivale, Messine, souvent agitée, secoua tout-à-fait, en 1674, le joug de l'Espagne, et se mit sous la protection de Louis XIV, qui soutenait alors la guerre contre cette puissance. Louis XIV s'empressa d'accorder des secours aux Messinois révoltés contre ses ennemis, et bientôt la ville s'étant donnée tout-à-fait à la France, M. de Vivonne, général des galères, y fut envoyé comme vice-roi. Tout le poids de cette guerre fut supporté par la marine, et tout l'honneur lui en revient; car la mauvaise volonté de Louvois et l'incurie du vice-roi, plongé dans les sensualités où l'ensevelissait son goût pour la bonne chère, le jeu et les femmes, ainsi que la confiance qu'il avait dans l'influence de Mme de Montespan, sa sœur, ayant empêché la domination française de s'é-

tendre au-delà des murs de la ville et de gagner l'intérieur du pays, ne laissaient rien à faire aux troupes de terre, et exigeaient, au contraire, que les vaisseaux fussent toujours en campagne, soit pour pourvoir aux approvisionnemens, soit pour repousser les secours qu'apportaient les flottes ennemies. Ce fut M. de Valbelle, brave officier et spirituel écrivain, qui ouvrit la campagne.

Le 3 janvier 1675, avec six vaisseaux chargés de renforts et d'avitaillemens, il force le passage du Phare, défendu par une flotte espagnole forte de vingt-trois vaisseaux et dix-neuf galères, et soutenue par le canon des forts qui protégeaient la côte. Un mois après, Vivonne, venant prendre possession de la vice-royauté, met en fuite, avec huit vaisseaux, la flotte espagnole, qui, ses galères comprises, en comptait quarante. Puis Tourville, avec un seul vaisseau et un brûlot, va incendier le port et la ville de Reggio, malgré la vive résistance du fort, qui est lui-même détruit en partie par une explosion. Puis, c'est encore Tourville qui prend Agosta, une des places les plus importantes de la Sicile, et cela en quelques minutes, pour ainsi dire, « dans des lieux où, selon ses propres paroles, des Français eussent tenu trois mois. Je ne vous conterai pas, dit-il encore ailleurs, les particularités d'une aventure dont la fortune mérite toute la gloire. J'aurais intérêt qu'il n'en fût pas ainsi, puisque personne ne partage avec moi la gloire d'avoir pris le fort d'Avolas, qui est la première, la plus forte et la plus importante des cinq forteresses, et que c'est cette prise qui a donné le branle à tout le reste. Mais les Espagnols y ont plus contribué ni que moi, ni que personne; et sans leur négligence et leur lâcheté, ils seraient encore maîtres de ce poste, qui est plus important qu'on ne saurait se l'imaginer. J'avoue que la manière brusque dont on les attaqua mérite des louanges, et que ce fut en partie ce qui étonna les ennemis; mais enfin, si des Français avaient fait la même chose, ils seraient déshonorés, et ils mériteraient d'être punis. » Après Tourville, c'est d'Almeiras qui, à la vue de tout Messine, avec dix vaisseaux et brûlots, donne la chasse aux Espagnols, qui n'osent accepter le combat avec quinze vaisseaux, trois brûlots et neuf galères.

Mais ces faits d'armes ne sont qu'un prélude, et ne peuvent guère compter que comme des escarmouches auprès de ce qui va suivre. Bientôt Ruyter et Duquesne, les deux plus grands hommes de mer de l'époque, vont se trouver en présence, et de grandes armées navales vont se disputer la prépondérance. Le 17 décembre 1675, Duquesne part de Toulon. Ruyter, qui cherchait à se joindre avec la flotte espagnole, avait passé le détroit de Gibraltar, et croisait sur la route que devait suivre la flotte française. Interrogé par un capitaine de vaisseau anglais qui le rencontre, et qui lui demande ce qu'il fait dans ces mers, il répond : « J'attends le brave Duquesne. » Le 7 janvier 1676, le brave Duquesne présente la bataille à Ruyter. Le premier avait vingt vaisseaux et six brûlots; le second, douze grands vaisseaux, douze médiocres, quatre brûlots, deux flûtes et neuf galères, selon la relation de Valbelle, qui

était présent au combat; dix-huit vaisseaux, huit brûlots, une flûte et deux pataches d'avis au compte de M. Eugène Sue, qui ne paraît pas avoir remarqué cette discordance avec Valbelle, et qui, par suite, ne songe pas à citer ses autorités. Pendant plus de vingt-quatre heures, les deux flottes se suivirent et s'observèrent. Enfin, la bataille s'engagea le 8 à neuf heures du matin, et ne finit qu'à minuit. Le résultat en fut tout à notre avantage, car la flotte française exécuta de point en point tout ce que les efforts de l'ennemi avaient pour objet d'empêcher, c'est-à-dire qu'elle opéra sa jonction avec d'Almeiras, le même dont nous avons parlé tout à l'heure, et qui périt plus tard dans le combat qui coûta la vie à Ruyter, et qu'elle fit entrer intacts dans Messine tous les secours qu'elle était chargée de lui porter.

Le 22 avril 1676, fut livrée la bataille d'Agosta, bataille doublement fatale à la Hollande, puisqu'elle y perdit Ruyter, sans aucune compensation qui pût atténuer pour elle une pareille perte, car l'issue en fut encore favorable aux Français. Le combat, commencé dans l'après-midi, ne dura pas six heures. Les Français et les Hollandais y firent assaut de résolution et d'intrépidité, « et s'attaquèrent avec tant de furie, dit une biographie de Ruyter, qu'il semblait que, par une si prompte expédition, on voulait gagner le temps qui allait bientôt manquer par la prochaine fin du jour. » Les Espagnols, alliés des Hollandais, s'y montrèrent aussi mous et lâches qu'ils avaient été fanfarons. Cependant leurs galères s'y conduisirent bien, et sauvèrent d'une ruine complète les débris de la flotte hollandaise, horriblement maltraitée. Mais la perte la plus irréparable fut celle de Ruyter, cet homme également hors de ligne et par le caractère et par le génie; simple comme l'antique, grand comme l'épopée. La flotte hollandaise, remise en état, s'en ressentit cruellement, peu de jours après, devant Palerme. Le 2 juin, sur un plan d'attaque proposé par Tourville et accepté par Vivonne, l'armée française, forte de vingt-huit vaisseaux, de neuf brûlots et vingt-cinq galères, combattit sous le canon de Palerme les flottes alliées, composées de vingt-sept vaisseaux, quatre brûlots, dix-neuf galères, et en anéantit complètement près de la moitié. Le contre-amiral de Haan, qui avait succédé à Ruyter, y fut tué, ainsi que don Diégo de Ibarra, général de l'armée d'Espagne, et trois mille hommes sous leurs ordres.

Ainsi, dans trois grandes batailles consécutives, celles d'Alicur, d'Agosta et de Palerme, la marine française, qui ne faisait encore que de naître, avait humilié et presque écrasé la plus redoutable puissance maritime de ce temps, fortifiée de l'alliance de l'Espagne, et commandée par le plus grand homme de mer qui peut-être ait jamais été. Cela fut l'ouvrage de cinq mois. Les quelques succès que l'on put obtenir encore en Sicile ne comptent plus auprès de ceux-là, et l'on peut dire que c'est par là que se termine la guerre dans ces parages. L'occupation de Messine était fort onéreuse et fort traversée par Louvois; la retraite fut résolue, et, après avoir joué indignement les Messinois pour colorer le départ des Français d'un prétexte plausible et

emmener jusqu'aux malades sans exciter de soupçons, on abandonna les malheureux habitans d'un pays déjà ruiné par plusieurs années de guerres, de concussions et de misère, aux vengeances sanglantes des Espagnols.

Toute cette période, si glorieuse pour notre marine et si importante dans son histoire, est traitée avec de grands détails par M. Eugène Sue, et occupe à elle seule, presque tout un volume. C'est ici surtout que les pièces originales qu'il cite ont un vif intérêt poétique et historique, car rien n'est curieux comme de voir des hommes tels que Tourville, Valbelle, Coëtlogon, Duquesne, Ruyter, parler d'eux-mêmes ou les uns des autres, et répandre, dans le récit de l'action, cette ame qui a imprimé toute sa grandeur et toute sa force à l'action même.

Dans l'Atlantique, après de vigoureux débuts à Cayenne et à Tabago, M. d'Estrées, par excès de présomption et insuffisance de talens et de connaissances comme homme de mer, alla perdre ses vaisseaux sur les récifs de l'île d'Avès, ce qui le réduisit à l'inaction jusqu'à la paix de Nimègue, c'est-à-dire pendant un peu plus d'un an.

Ce volume, outre les lettres et les rapports concernant le service ou les expéditions maritimes, contient une note sur les cadeaux qui ont été distribués par Louis XIV à la cour d'Angleterre, depuis 1672 jusqu'en 1682. On sait que Louis XIV avait organisé en Angleterre un admirable système de corruption, qui commençait par le roi, et enlaçait, dans la chambre des communes, non pas les bancs du gouvernement, mais l'opposition, en sorte que, lorsque le malheureux Charles II, fatigué de son assujettissement et humilié de se voir traité par son frère de France comme un homme qui est bien payé et qui doit servir en conséquence, manifestait quelque velléité d'indépendance, une opposition gagée comme lui paralysait tous ses efforts par des refus de subsides ou de tout autre concours, et le rejetait plus que jamais pieds et poings liés dans les entraves dont il voulait s'affranchir. Ainsi, quelles que fussent les oscillations de la bascule politique en Angleterre, Louis XIV pesant toujours de tout le poids de son or sur l'une ou l'autre des deux extrémités, l'indépendance, l'honneur et l'intérêt du pays demeuraient fixés sous ses pieds sans pouvoir jamais se relever. La Monnaie de France se fatigua à frapper des écus pour lester et affermir ces intraitables vertus parlementaires de l'opposition anglaise. Mais il s'agit ici d'une corruption moins brutale et même élégante. Ce n'est plus de l'argent compté à des salariés, ce sont des écrins, des joyaux de prix, des boîtes, des portraits enrichis de diamans, distribués comme des marques flatteuses de considération, et dont la valeur intrinsèque, quoique toujours élevée, semble n'être qu'un accessoire. Soixante-deux présens de ce genre sont mentionnés dans la partie du manuscrit qu'a reproduite M. Eugène Sue, et montent à la somme totale de 554,448 livres. Cette liste est assez curieuse en ce que, indépendamment du fait de corruption qu'elle atteste, elle est en quelque sorte un spécimen de la valeur relative attribuée à chacune des parties prenantes, sur une échelle de comparaison qui va de 600 livres à 52,000. Ce der-

nier chiffre, le plus élevé de tous, est celui de la duchesse de Portsmouth, cette même Louise de Kéroualle dont nous avons déjà parlé, et que le roi Charles avait prise à Madame pour en faire sa maîtresse. La même duchesse y figure encore pour une autre paire de pendans de diamans de 48,000 livres. Puis vient le duc de Monmouth, fils naturel de Charles, pour une épée de 38,890 livres; puis la duchesse d'York, belle-sœur du même roi Charles, pour une boîte à portrait de 33,000 livres; puis Buckingham, ministre et favori, également pour une boîte de 28,000 livres; puis enfin, et à diverses reprises, le comte de Sunderland, ambassadeur d'Angleterre, ou sa femme, ou d'autres agens diplomatiques, pour des valeurs de 10 à 20,000 livres, et ainsi en descendant toujours jusqu'à la limite que nous avons indiquée. On voit que la duchesse de Portsmouth, à en juger par l'importance des cadeaux qui lui ont été faits, est comptée à elle seule pour près d'un cinquième de la valeur totale et de l'influence que représentaient dans les hautes régions politiques les noms auxquels le sien est associé dans ce tableau. Aussi, lorsque les susceptibilités du patriotisme éminemment chatouilleux et désintéressé de l'opposition, venant à bout de se communiquer à toute l'assemblée et de lui faire rejeter les demandes de subsides que lui adressait Charles II, remettaient ce malheureux roi à la merci de Louis XIV, sa belle maîtresse lui chantait cette chanson qu'elle avait composée elle-même en anglais :

Vous avez Louis, vous avez Louise,
Beauté de France, or de France, vins de France;
Buvez, faites l'amour, dépensez votre or,
Et moquez-vous de ces babillards.

Et le bon Charles II suivait la chanson, et le pays décernait sans doute des couronnes civiques à l'opposition pour l'indépendance, la vigueur et la dignité qu'elle apportait dans la défense de ses intérêts.

Dans les intervalles de repos que la paix amenait entre les guerres qui agitèrent le règne de Louis XIV, nos flottes ne restaient pas entièrement oisives. On les employait à des expéditions contre les Barbaresques; expéditions productives et qui comblaient en partie les vides qu'avaient pu faire dans le trésor celles qui les avaient précédées. Amenées par l'ordre chronologique, quelques-unes de ces expéditions remplissent, avec le bombardement de Gênes, dans l'ouvrage de M. Eugène Sue, l'espace compris entre la paix de Nimègue et la guerre qui suivit la révolution anglaise de 1688. Elles furent signalées surtout par une invention nouvelle, celle des galiotes à bombes, dont le premier essai fut appliqué par l'inventeur lui-même, Renau d'Éliçagaray, au bombardement d'Alger. Pendant que j'en suis à cette partie de l'*Histoire de la Marine sous Louis XIV*, je ne dois pas oublier un mémoire contenant l'énumération des prises faites par Jean Bart, d'abord à cause de l'intérêt biographique de ce mémoire en lui-même, et puis parce qu'il a fourni à M. Eugène Sue l'occasion de reproduire un *Traité sur les Prises*,

dont l'auteur, M. de Valincourt, secrétaire-général de la marine, fut chargé de diriger l'éducation maritime du comte de Toulouse, bâtard de Louis XIV et amiral de France, à qui le traité est destiné. Ce travail, rédigé par un homme de beaucoup de savoir, de jugement, et d'une portée de vues aussi élevée que lucide, est un document d'une haute importance historique, et probablement même encore pratique en matière de droit maritime. On ne saurait rien faire d'aussi précis et d'aussi complet en même temps.

La guerre qui reprit après la révolution de 1688, vint rouvrir une carrière plus vaste au courage et au génie de nos marins. Le combat livré dans la baie de Bantry par Chateaurenault, et surtout la bataille de Beveziers, où Tourville commandait une flotte de soixante-dix voiles, la plus forte que la France eût jamais rangée en bataille, montrèrent notre marine plus puissante que jamais.

Pendant les années 1690 et 1691, les campagnes de Tourville dans l'Océan et de d'Estrées dans la Méditerranée n'amènent pas de grands résultats. En 1692, Tourville, aigri par les calomnies et les injustices, forcé d'ailleurs par des instructions positives, engage, avec quarante-quatre vaisseaux et treize brûlots, contre cent trente-six vaisseaux, brûlots ou frégates, cette mémorable bataille de La Hogue, qui porta à la marine française un coup dont elle ne se releva pas. Tout ce que purent faire le courage à toute épreuve et la science consommée de Tourville, ce fut d'en sauver quelques débris. Deux ans après, il fallut fondre ensemble les escadres de Levant et de Ponant pour former une flotte de cinquante vaisseaux, sept frégates et autant de brûlots, qui obtinrent, contre un ennemi beaucoup plus fort, un stérile avantage à la bataille de Malaga. La marine royale était réduite à rien, et l'épuisement des finances ne permettait pas de la rétablir. On eut recours aux expédiens. Le gouvernement excitait les particuliers à faire la course et entrait de compte à demi dans leurs expéditions, en leur prêtant soit des hommes, soit des vaisseaux qu'un état de désorganisation complète laissait dépérir dans ses mains. Mais cela même acheva de ruiner l'esprit militaire et la discipline. Ce fut néanmoins avec ces élémens ingrats que Duguay-Trouin trouva moyen, sinon de relever la marine de son abaissement, du moins d'en tirer encore de quoi illustrer le nom qu'il portait, et lui donner un éclat que nul autre n'efface. C'est à Duguay-Trouin que reviennent les honneurs d'une bonne partie du cinquième volume de l'*Histoire de la Marine*, et c'est lui qui clot la liste des grands hommes de mer qu'a produits le siècle de Louis XIV. Deux mémoires, contenant les principes de MM. Louis et Jérôme de Pont-Chartrain, complètent, avec ceux de Colbert et de Seignelay, insérés dans les précédens volumes, une sorte d'histoire de l'administration de la marine pendant le demi-siècle que remplissent les ministères successifs de ces quatre hommes d'état. L'ouvrage est terminé par un dernier mémoire que Colbert fit rédiger en 1670, et qui embrasse tout le régime de la marine en Angleterre et en Hollande, depuis les arsenaux et la construction des vaisseaux jusqu'à l'organisation intérieure du personnel des bâtimens.

Si l'on ajoute à la masse de documens dont nous venons de passer une revue rapide les résumés biographiques que M. Eugène Sue ne manque jamais de présenter sur les principaux personnages introduits dans son histoire, et qui composent une galerie de portraits dont plusieurs sont finement touchés, on pourra se faire une idée des fondemens qu'il a donnés à l'intérêt de son travail, et notre analyse aura présenté à peu près tout ce qui a trait directement à la marine dans cet ouvrage. Toutefois il en reste encore une partie fort considérable que nous avons laissée intacte jusqu'ici, pour éviter de tomber dans la confusion en suivant plusieurs idées à la fois dans un espace trop resserré pour permettre d'en étendre et d'en détacher convenablement aucune. C'est toute la partie systématique où il a franchi les limites propres de son sujet pour s'établir sur le terrain des faits et des considérations qui appartiennent à l'histoire générale. Cette seconde partie peut être appelée la pensée de cet ouvrage, comme l'autre en est le corps. L'*Histoire de la Marine sous Louis XIV* n'a été en effet qu'un canevas où M. Eugène Sue a voulu dessiner tout un système d'interprétation historique, et la matière manquant presque toujours dans le cadre tout spécial qu'il s'était choisi, il a dû le déborder à chaque instant pour tailler en plein dans l'histoire. La pensée-mère de l'ouvrage est donc en quelque sorte en dehors de l'ouvrage même, et dans les superfétations.

Les romans de M. Eugène Sue sont bien connus; on sait qu'ils pivotent uniformément sur cette pensée que le faible est ici-bas livré, pieds et poings liés, à l'oppression du fort. La lutte de l'oppresseur et de l'opprimé, ou plutôt l'immolation continuelle et impitoyable de celui-ci par celui-là, telle est la thèse autour de laquelle se nouent habituellement les fables dramatiques de l'auteur de *la Salamandre* et de *la Vigie de Koat-Ven*. Une pareille thèse, ainsi posée comme un principe absolu au-delà duquel il n'y a rien, et contre lequel on ne peut rien, est l'expression d'un fatalisme pessimiste qui a été l'objet de justes critiques. Mais comme de légitimes encouragemens de toute nature e manquaient pas d'ailleurs au romancier, l'importance du thême qu'il avait choisi grandissait à ses yeux dans la mesure du succès qu'il obtenait : il s'y est donc obstiné de plus en plus, et, pour en finir avec les critiques, il en est venu à leur dire : « Vous récusez l'autorité de mes fictions, je vais vous convaincre par l'autorité de l'histoire. »

Considéré en lui-même, l'axiome de M. Eugène Sue exprime une pensée qui, outre qu'elle est désolante, a, de plus, l'inconvénient d'être parfaitement stérile. Il importe peu à un homme d'être averti que, s'il est relativement faible, il sera inévitablement écrasé, si on ne lui fournit pas en même temps les moyens de corriger sa faiblesse, ou de la faire échapper aux atteintes du plus fort. On peut insister auprès d'un condamné sur cette idée de la mort qui va s'emparer de lui, mais à la condition que ce sera pour lui inspirer le désir et lui donner le pouvoir de se sauver : autrement à quoi bon cette cruelle rhétorique?

Au point de vue littéraire, comme toute action dramatique n'est précisément

que le tableau d'une lutte engagée entre des forces plus ou moins inégales, dont l'une doit nécessairement finir par succomber au dénouement, le principe préconisé par M. Eugène Sue avait du moins cela de bon que, s'il est totalement infécond de lui-même, il ne contrariait rien et s'adaptait sans violence à toutes les combinaisons imaginables que comporte la mise en œuvre d'une idée dramatique. Il n'est pas une tragédie, pas un drame, pas un roman d'où l'on ne puisse, si l'on y trouve quelque utilité ou quelque plaisir, tirer par avance cette conclusion que, de deux individus en lutte, c'est le plus faible qui devait être foulé par le plus fort, ou que, de deux passions qui se combattent dans le même homme, c'est la plus forte qui devait étouffer l'autre, ce qui revient à la formule de M. Eugène Sue : Heur au fort, malheur au faible;

Mais l'histoire n'est pas si accommodante. L'histoire vivante et en action, l'histoire considérée dans les faits eux-mêmes et non comme récit de ces faits! c'est bien aussi la lutte; lutte des peuples contre les peuples, des peuples contre les gouvernans, lutte des philosophies contre les religions ou des philosophies entre elles, lutte des religions contre les hérésies ou des religions entre elles; en un mot, ici, lutte des ambitions contre les ambitions; plus loin, lutte des idées contre les idées; partout et toujours, lutte des intérêts contre les intérêts, des passions contre les passions : voilà le fond de l'histoire. Le principe de toute nationalité, de tout esprit de corps ou de caste, ou, en termes plus généraux, de toute association de forces, c'est la lutte. Toutes les lois humaines, tous les traités existent en prévision ou en conséquence d'un conflit. Or, toute lutte implique un vainqueur et un vaincu, et le vainqueur est un homme investi de certains avantages dont le vaincu est dépouillé à son profit. Si c'est là tout ce que M. Eugène Sue a voulu dire, il a pris, en écrivant une histoire tout exprès pour le démontrer, une peine bien inutile, car cela ressort de toutes les histoires. La société, s'étant organisée pour la lutte, s'est divisée d'elle-même, par avance, en deux catégories, dont l'une se recrute des plus forts et l'autre des plus faibles. Et il est impossible que les plus faibles ne perdent pas ce que les autres gagnent, comme il est impossible que les autres ne gagnent pas quelque chose, puisqu'ils sont les plus forts, et qu'ils n'ont pu consentir à engager et à dépenser une partie de leurs forces dans la lutte, qu'en vue des bénéfices qui sont le prix de la victoire. L'histoire n'a rien à gagner à cette démonstration, qui, du reste, ne constitue pas une vérité ni un axiome, mais ce que les Anglais appellent un *truism*, c'est-à-dire une vérité vraie, en quelque sorte, au-delà de l'évidence et inutile, parce qu'elle n'éclaire rien et n'aboutit à rien; un véritable impasse pour la pensée.

Si M. Eugène Sue a voulu établir que le plus fort est toujours cruel et impitoyable à l'égard du plus faible, il a été trop loin. L'histoire sans doute peut lui fournir beaucoup de preuves à l'appui de ce qu'il avance, mais elle lui opposera de non moins nombreux témoignages du contraire. Et, sans descendre aux exemples particuliers, toutes les lois, tous les traités sont des transactions imposées au plus fort comme limites à l'exercice de sa force, et

ménagées au plus faible comme stipulation et garantie de la part d'action qui lui reste. Ainsi, dans la première interprétation, la pensée de M. Eugène Sue ne serait pas une pensée; dans la seconde, sa forme générale et absolue en ferait une pensée fausse; dans les deux cas, elle est également inféconde et déplorable.

Mais si une idée de ce genre, posée au point de départ, n'entraîne pas des conséquences bien fâcheuses pour un roman, il n'en est pas de même quand on l'adopte comme clé de l'histoire. L'histoire ne peut être expliquée avec des idées fausses, ni avec des idées sans puissance et sans vertu. L'histoire écrite doit donner la solution des faits que lui fournit l'histoire vivante. Or, chaque fait qui se produit dans cette sphère est un résultat très complexe de causes purement humaines, c'est-à-dire inhérentes à la nature même de l'homme; de causes purement sociales, c'est-à-dire inhérentes aux propriétés virtuelles de la vie collective, et enfin de causes locales, tenant au temps, au lieu, aux circonstances, et apportant, dans leur combinaison avec les causes fixes et universelles, une puissance d'action qui en modifie sensiblement les effets. Il y a donc toute une échelle de problèmes généraux sur lesquels l'historien doit avoir des solutions arrêtées pour pouvoir aborder l'étude d'une série particulière de problèmes historiques, avec l'espoir fondé de les résoudre à leur tour d'une manière plausible et utile. Une histoire, c'est une philosophie. Or, la solution fondamentale, la philosophie de M. Eugène Sue, comme nous l'avons vue et appréciée, c'est que le plus fort l'emporte toujours sur le plus faible, et que le plus faible doit toujours céder au plus fort, ce qui constitue l'oppression de l'un par l'autre. On ne peut pas pénétrer bien loin dans les profondeurs de l'histoire avec une pareille formule pour flambeau.

Une pareille formule, en effet, supprime d'un seul trait tous les agens dont les sociétés subissent incessamment les influences combinées, et ramène tout à un seul ordre de causes simples, aux causes qui résident dans l'efficacité immédiate et illimitée d'une volonté humaine. Le problème ne se présente plus que sous une forme unique : chercher, dans la foule qui occupe le champ de l'histoire, l'acteur à qui l'on imputera cette terrible qualification du plus fort, et tout expliquer par son bon plaisir. C'est là que M. Eugène Sue a été poussé par une force logique à laquelle il n'a pu, ni d'ailleurs voulu se soustraire. Les plus grandes commotions de ce siècle qui a si bien travaillé et qui a été si décisif pour l'accomplissement des destinées de la France, il les attribue, tantôt à une fantaisie de Louvois qui veut « bien embarrasser Colbert, » tantôt à une irrégularité de quelques lignes remarquées par le roi dans les proportions d'une fenêtre de son château de Trianon, tantôt à d'autres causes de la même valeur. Le son d'une voix, le retentissement d'un pas peut déterminer la chute d'une avalanche, ou précipiter des masses de rochers qui comblent une vallée. S'ensuit-il qu'une syllabe, prononcée par la bouche d'un enfant, ou la pression de son pied sur la terre ait la vertu de produire une avalanche ou de déraciner des montagnes? Si la chaleur intérieure de la terre,

aidée de la chaleur renaissante du soleil, n'avait détruit toutes les adhérences de la neige avec le sol; si le travail des siècles, aidé de l'action des eaux ou de tout autre agent, n'avait ruiné les bases de la montagne, ni la montagne, ni l'avalanche ne se seraient écroulées. C'est à ces causes puissantes qu'il faut attribuer l'évènement, et non à la cause occasionnelle, qui n'a fait que hâter ce qui aurait trouvé un tout autre moyen de se produire, si elle n'était pas intervenue, et qui eût intervenu vainement, si les autres causes n'eussent fait à elles seules tout ce qui rend son intervention efficace. S'il en était autrement, où seraient les lois de la nature?

L'existence des peuples a aussi ses lois, et procéder ainsi que le fait M. Eugène Sue, c'est les méconnaître. Ce n'est pas là écrire l'histoire, c'est nier l'histoire, c'est-à-dire la continuité, l'enchaînement et la solidarité des faits; c'est nier les lois organiques et souveraines qui président aux fonctions et au développement de la vie des peuples, comme aux fonctions et au développement de la vie des individus; c'est briser le lien qui unit les choses dans une filiation logique et progressive; c'est substituer à la cohésion d'un tout homogène et compacte un chaos mouvant dont toutes les parties se déplacent et tourbillonnent au gré du moindre vent que souffle cette puissance aveugle, instable et déréglée, qu'on nomme le caprice du plus fort; c'est abolir tout ce qui s'appelle nation, histoire, ordre, unité. Les peuples ne sont pas une matière brute que les gouvernans pétrissent à leur gré, lui donnant aujourd'hui une forme, un caractère, une fonction; demain, une autre fonction, une autre forme, un autre caractère. S'il en était autrement, si un peuple n'était pas par lui-même ce qu'il est, mais bien par la volonté d'un roi ou d'un ministre; s'il n'avait pas en lui sa vie propre, et s'il la recevait un jour des mains du hasard dans une mesure et dans des conditions complètement arbitraires; si, par conséquent, son moi ne se perpétuait pas dans la conscience toujours survivante de son identité, et dans la persistance de ses besoins, de ses instincts, de ses traditions, de son caractère et des actes qui en sont l'expression permanente, il n'y aurait rien sous ce nom de peuple, car on ne saurait à quel objet saisissable l'appliquer. Et l'histoire? que deviendrait-elle et que signifierait-elle? La force logique qui préside à la génération successive des faits étant supprimée, et l'initiative en toute chose appartenant, sans partage, à tous les momens de la durée et sur tous les points de l'espace, à la volonté sans règle et sans frein d'un individu, il n'y a plus de contresens ni d'anachronisme possible, car il n'y a plus de loi. On n'aperçoit plus de raison qui empêche de voir la croisade de Pierre l'Hermite, par exemple, après la révolution française, à la place d'Austerlitz, ou le pape amené captif à Fontainebleau par les gendarmes de Philippe-Auguste. Toute difficulté serait tranchée par cette explication sans réplique : C'est Louvois qui l'a voulu pour bien embarrasser Colbert, ou pour forcer Louis XIV à laisser là la truelle.

Voltaire raconte que l'empereur Charles VI étant mort empoisonné, ou, je crois, étouffé par un champignon, ce champignon changea la face de l'Eu-

rope. Se figure-t-on l'édifice laborieux de l'équilibre européen renversé par ce majestueux atlas végétal? Se figure-t-on les destinées de l'Europe accrochées, par la main de Voltaire, à un champignon? Quelle dignité, quelle vérité, quelle utilité dans l'histoire comprise et posée de cette manière! Démosthènes disait bien mieux aux Athéniens : Vous demandez si Philippe est mort? Eh! qu'importe, puisque, alors même qu'il serait mort, votre folle conduite vous susciterait bientôt un autre Philippe! Il y a dans ces paroles tout un système d'histoire et de bonne histoire. C'est qu'en effet, tant que les causes réelles et profondes subsistent, les agens intermédiaires, pris individuellement, ont beau périr, ils ne font jamais faute aux évènemens arrivés à maturité, et il n'est pas donné à la disparition d'un homme d'intercepter les effets, quand ils sont étroitement liés au principe même de la vie d'un peuple. Sans doute, il est incontestable qu'un homme de quelque puissance imprime, sur la face des évènemens auxquels il prend part, le cachet de sa personnalité. Mais il n'en peut changer la nature; il ne peut créer les conditions dans lesquelles il se trouve placé. Il faut qu'il accepte les questions déjà posées et grosses de l'avenir; il faut qu'il s'aide de la force impulsive du passé; sinon il s'isole, il abdique sa force à lui, et tout marche sans lui.

En ne cherchant dans le XVIIe siècle que des luttes où il y a un oppresseur et une victime, et en poursuivant de sa réprobation Louis XIV, comme chargé de ce rôle d'oppresseur, M. Eugène Sue s'est donc montré conséquent avec le principe qui domine ses idées; mais en s'obstinant à tout expliquer par la seule volonté de cet homme ou de ceux à qui il déléguait son autorité (volonté née le plus souvent des incidens les plus frivoles), il s'est mis bénévolement dans l'impossibilité de comprendre toute la portée des faits. M. Eugène Sue a fait une autre faute. Emporté par sa passion, il a contesté à Louis XIV les qualités qui lui ont fait décerner et maintenir le nom de *Grand*, et lui ont donné cette force prépondérante qui le dévoue aux attaques dont il le poursuit; et en cela il a cessé d'être conséquent. Certes Louis XIV a été servi par assez de grands hommes, et l'auteur de l'*Histoire de la Marine* ne manque pas de les élever bien haut pour rabaisser d'autant leur maître, enflant leur part de qualités et de mérites de tout ce qu'il retranche à la part de celui-ci. Mais si ces généraux, si ces ministres ont tout fait, si leur souverain n'a été dans leurs mains qu'un roi fainéant, qu'un mannequin à signatures, c'est sur eux que doit tomber la responsabilité du mal comme celle du bien; c'est sur eux que la colère de M. Eugène Sue doit frapper, car ce sont eux qui sont les forts, et non le roi, qui n'est rien. Si au contraire, et ceci est, selon nous, une hypothèse plus voisine de la vérité, si Louis XIV, malgré les fautes et les faiblesses qu'on peut lui reprocher, a réellement tenu la place et rempli le rôle que les anathèmes de M. Eugène Sue lui assignent, quoique les raisonnemens de M. Eugène Sue les lui disputent; s'il a été le premier par l'autorité de sa pensée comme par l'autorité de son rang; si le génie de ses ministres s'est inspiré du sien; s'il a gouverné avec une égale puissance toutes les parties de

ce grand tout dont chacun d'eux dirigeait d'une manière si supérieure un détail, il est aussi grand, sinon plus grand qu'eux. M. Eugène Sue doit renoncer à ses raisonnemens ou à ses anathèmes, se résigner à accepter Louis XIV pour un grand roi ou à ne pas le traiter comme tel, c'est-à-dire à ne pas le maltraiter. Il n'est pas juste de faire supporter à un homme les charges d'un titre qu'on lui refuse.

Mais que dire quand on voit ces hommes si grands, si forts, subir, comme des hommes vulgaires, l'ascendant de celui-ci, et prosterner leur gloire devant la sienne? Que dire quand on voit tout un siècle qui se connaissait en grandes choses, et qui en avait à choisir, s'enivrer de ce nom jusqu'au délire? D'où venait cet enivrement? D'où venait cet éblouissement qui frappait les étrangers eux-mêmes et les fascinait, quoiqu'il leur fût plus importun qu'agréable? Est-ce au seul éclat de la majesté royale qu'il en faut faire honneur? Mais un seul homme, Richelieu, suffit dans le même siècle, et en face des mêmes générations, pour éteindre complètement Louis XIII, qui régnait sur le même trône. Et Louis XIV, entouré d'une des plus riches constellations de grands hommes qui se soient jamais montrées au monde, n'en est que plus resplendissant, tant leur splendeur vient se confondre dans la sienne. Un homme nul n'entraîne pas ainsi dans son orbite tant de vastes et fermes intelligences. Tant de grands esprits et de grands courages ne s'accordent pas à être petits et lâches sur un même point, en se laissant subjuguer par un être inférieur, en mettant tout ce qu'ils ont de puissance et de génie sous les pieds d'un fétiche imbécile. Et quand ils le voudraient, ils ne le pourraient pas. L'impuissance n'absorbe pas la force; la lumière ne s'éteint pas au contact des ténèbres.

Ainsi M. Eugène Sue s'est placé logiquement dans la nécessité d'avilir les ministres ou autres agens de Louis XIV, pour avoir voulu les faire trop grands aux dépens de la grandeur de leur maître, ou d'absoudre celui-ci pour l'avoir fait trop petit; alternative fâcheuse, dont aurait dû le préserver l'étude consciencieuse et minutieuse qu'il a faite de cette époque; étude trop minutieuse peut-être, car, en perçant à fond les plus minces détails anecdotiques, elle s'y est comme ensevelie et n'a pu remonter au point de vue de l'ensemble, à la perception des causes supérieures qui lient les faits généraux dans un enchaînement rigoureux. C'est là cependant qu'est tout l'enseignement de l'histoire, et le reste importe peu.

Il y a sans doute bien des côtés à reprendre dans la figure de Louis XIV, surtout si l'on veut l'étudier à la loupe. Et ce que nous reprochons à M. Eugène Sue, ce n'est pas de les avoir montrés : c'est d'avoir réduit à cela la figure entière; c'est de l'avoir épilée en quelque sorte; c'est d'avoir fait de l'histoire microscopique, et sacrifié au malin plaisir de mettre en vue les taches qui se remarquent sous les plis du manteau d'une grande figure historique, justice, logique et vérité. Louis XIV avait bien tous les défauts qu'il lui impute, mais aussi toutes les qualités qu'il lui conteste. Bien des cellules profondes ont été

creusées par de petites passions dans le cœur du grand roi, mais l'ensemble du grand roi est grand.

Si M. Eugène Sue avait voulu se mettre à distance et lever les yeux, il aurait vu que, dans tout l'espace embrassé par son histoire, c'est-à-dire de 1660 à 1715, toute la chaîne des évènemens, bien loin de se briser à chaque instant pour se raccrocher à je ne sais quels hasards d'antichambre ou de petits appartemens, se dévide d'une manière continue autour du même fait capital. Le règne de Louis XIV, dans quelque ordre de faits qu'on le suive, c'est l'avénement, c'est le règne de l'unité. Par un admirable concours de circonstances, toutes les choses alors existantes arrivent à leur point de maturité; toute force active et jusque-là flottante trouve son point fixe; tout mouvement se régularise; en tout l'autorité se révèle et s'établit. En matière de langue, des écrivains modèles déterminent le point de perfection où il est donné à l'idiome d'arriver. En législation, des codes nouveaux règlent les procédures et fixent les droits ambigus. En matière militaire, la discipline s'introduit dans les armées, ainsi que le costume uniforme. L'art de la guerre se régularise également dans ses différentes branches, et la théorie, fondée sur l'autorité de grands exemples, réduit en traités la tactique et les fortifications : l'art devient une science. En administration, tout se classe et se conjugue sur un centre vigoureux, étroitement lié aux extrémités qui reçoivent en un instant les moindres impulsions qu'il leur envoie. Que dirai-je encore? Quand un mouvement de cette nature et de cette importance se produit dans toutes les régions du corps social, la tête seule va-t-elle échapper à la loi commune? Cela ne se pouvait pas, et cela n'a pas été.

Le fait qui la domine alors, cela est devenu banal, c'est la victoire de la royauté sur la féodalité. La lutte entre ces deux forces vient expirer au pied du berceau même de Louis XIV, dans les troubles ridicules de la fronde, et elle a pour résultat d'affranchir à jamais le pouvoir royal de la rivalité inquiète et mutine du château-fort. Louis XIV (et ceci est son fait personnel) achève son émancipation en l'affranchissant de la tutelle des premiers ministres, qui semblaient avoir voulu ressusciter la tradition des maires du palais. En 1661, lorsque l'orateur de l'un des corps de l'état, chargé de le complimenter sur la mort de Mazarin, lui fait cette question, qui semblait toute naturelle alors. « A qui nous adresserons-nous désormais? » Il répond tout simplement : « A moi. » C'est ainsi que Louis XIV entre dans son règne et dans l'histoire, et toute sa vie, quoi qu'on en puisse dire, n'est que le développement et la confirmation de cette parole. C'est bien là prendre possession, pour le bien comme pour le mal, de la responsabilité qui s'attache à tous les actes de son règne. C'est bien là dégager nettement la royauté de tout ce qui avait crû autour d'elle et à ses dépens, soit pour l'étouffer, soit pour l'abriter, et niveler le terrain sur lequel elle est assise de manière à ce que, seule, elle s'en détache et le domine. Par là il établit pour la première fois une sorte de régime d'égalité, non pas sans doute l'égalité telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-

à-dire la suppression de toute distinction sociale, mais égalité en ce sens que, devant le pouvoir royal, tout pouvoir indépendant s'abolit et va se perdre dans la masse disciplinée des forces communes; en ce sens que, en dehors et au-dessous du droit souverain de la royauté, il n'y a plus que le droit de tous, et que tout se nivelle selon le caprice ou l'intelligence de sa faveur. Après le roi, nul n'est puissant politiquement par soi-même, par la vertu de son droit. Toute puissance vient de lui, et sa puissance à lui n'est que celle de tous, n'est que la somme de toutes les forces nationales qui viennent s'accumuler et se lier dans sa main. La France, ce corps naguère morcelé entre plusieurs volontés et tiraillé par autant d'impulsions divergentes, la France a conquis son unité et s'est élevée entre les nations à la dignité d'une personne, et le symbole de son unité c'est son roi. La royauté qui vient d'abolir dans les autres et d'absorber en elle tous les pouvoirs qui divisaient la France, est pour celle-ci la condition nécessaire et la garantie de son unité. L'unité de la France est pour la royauté la condition nécessaire et la garantie de sa prépondérance souveraine. Il y a donc dès ce moment, entre l'existence de ces deux choses, la nation et son roi, jusqu'à ce que le progrès des temps change la nature de leurs rapports, une union on ne peut plus étroite, une solidarité complète; ou plutôt il n'y a là qu'une seule chose, qu'un seul corps et qu'une seule ame. Alors Louis XIV peut dire avec justesse : L'état, c'est moi; car l'état, c'est le faisceau de toutes les activités politiques ou autres de la nation, et ce faisceau, du moment où il se forme, devient justement ce qui s'appelle la royauté. La royauté n'existe que par cette fonction et à ce titre. Cette parole, que l'on a blâmée comme l'expression d'un orgueil démesuré, n'est donc que l'expression exacte, précise et intelligente, d'un fait qui s'était constitué dès l'instant où toutes les forces nationales, éparpillées entre une multitude de souverainetés secondaires, s'étaient concentrées dans une seule main, qui en disposait désormais sans concurrence. Si elle constatait une usurpation insolente, évidemment cette usurpation ne frappait que sur la noblesse féodale, qui, elle aussi, avait pu dire : L'état, c'est moi, et non sur le peuple, qui gagnait à ce nouvel état des choses, au lieu d'y perdre. Le peuple, d'ailleurs, était compris dans ce moi royal, puisque, comme nous l'avons vu, il désignait un faisceau, et que c'était là ce qui lui donnait son poids et sa dignité. C'est là aussi précisément ce dont Louis XIV était si fier.

Mais s'il sentait vivement les satisfactions de vanité attachées aux prérogatives de sa position, il n'en comprenait pas moins les devoirs, et, sur les points capitaux et décisifs, il ne s'isolait pas plus de l'état lorsqu'il fallait en servir les intérêts ou la gloire que lorsqu'il s'agissait d'accroître l'importance et la dignité de sa personne royale. Dès sa jeunesse, la raison politique domine dans son ame et étouffe ou modifie tous ses penchans. Ainsi, pour citer des cas particuliers, seul genre de démonstration dont M. Eugène Sue reconnaisse l'autorité; ainsi, malgré ses antipathies d'homme et de roi pour le régicide Cromwell, il s'allie avec lui et paie même cette alliance de l'expul-

sion de la famille de Charles Ier, pour qui la France avait été un asile. Ainsi, en dépit de Mazarin, son mariage avec Marguerite de Savoie, assez avancé pour que les deux contractans eussent été au-devant l'un de l'autre et se fussent charmés mutuellement au point que Marie de Mancini en conçut une jalousie emportée, ce mariage est rompu brusquement et sacrifié à une alliance avec l'Espagne. Ainsi, roi de France et fils aîné de l'église, deux titres dont il porte si haut le culte inviolable, il donne, malgré ses ressentimens, le commandement de ses armées à deux grands généraux, Turenne et Condé, qui l'ont offensé par leurs infidélités envers cette double religion de son ame : l'un, long-temps infidèle à la religion de l'église, tous les deux et tour à tour infidèles à la religion de la royauté et du drapeau de la France. Ainsi, tout roi très chrétien et roi dévot qu'il est, il rompt deux fois en visière au pape. Ainsi, il conserve des ministres qu'il n'aime pas et dont il n'est pas aimé; et lorsqu'ils meurent, il va chercher leurs successeurs où il croit pouvoir le mieux les retrouver eux-mêmes, dans leurs fils.

Assurément, cela annonce des vues, des vues persévérantes et bien suivies. Assurément, il y a là un homme politique, un homme puissant sur lui-même comme sur les autres. Mais cette unité qui caractérise si hautement la période historique que remplit Louis XIV, ce n'est pas seulement dans la France intérieure qu'elle apparaît. Dans la politique extérieure, les faits ne s'enchaînent pas moins bien, et les grandes lignes n'en sont pas moins nettement dessinées. A cette époque, la France a dans l'empire et dans l'Espagne, les deux seules puissances continentales qui fussent en position de lui contester la prééminence en Europe, deux ennemies naturelles dont la jalousie attentait continuellement à son indépendance. Depuis Charles-Quint surtout, se donnant la main l'une à l'autre, elles avaient noué autour de la France une étroite ceinture de frontières hostiles, qui, s'étendant du golfe de Gascogne au golfe de Gênes, et du golfe de Gênes à la mer du Nord par la Savoie, la Franche-Comté, la Lorraine et les Pays-Bas, provinces soumises à leur autorité ou à leur influence, menaçait de l'étouffer en lui fermant le continent européen, ou de la forcer à se jeter tout entière dans l'Océan où elle n'avait pas encore de marine. Dans ces conjonctures, il y avait trois partis à tenter : ou lever le séquestre mis sur la France en forçant les lignes qui l'emprisonnaient, et en la rattachant au reste de l'Europe par des voies libres et plus assurées que jamais; ou chercher, comme fit autrefois Athènes, son salut dans des murailles de bois, c'est-à-dire en faire une puissance toute maritime, ce à quoi elle ne prêtait guère; ou bien enfin, et cela était plus complet et plus grand, la pousser vigoureusement et tout d'un coup vers ces deux issues, lui ouvrir à la fois la terre et l'eau. C'est le parti que prit Louis XIV. Assurément, pour amener les longues guerres qui en furent la suite, il n'était pas besoin que Louvois se piquât, tantôt de bien embarrasser Colbert, tantôt de forcer Louis XIV à laisser là la truelle. Le traité des Pyrénées indiquait assez quelles étaient les vues de Louis XIV, quelle serait

sa politique, et combien l'Europe comprenait qu'il n'en pouvait pas avoir une autre. Chacun des traités signés par lui après celui-là marque un pas de plus dans cette politique, et le traité d'Utrecht, avec ceux de Bade et de Rastadt qui le complètent, en est la consommation. Tant qu'a duré le règne de Louis XIV, la guerre, bien que suspendue de temps en temps, a toujours été flagrante entre la France et le reste de l'Europe, parce qu'il y avait à cette guerre des motifs où l'existence même de la nation était engagée. M. Eugène Sue, occupé à regarder le visage de Louvois, ne veut pas voir qu'un territoire qui en est venu à être cerné sur tous les points par des puissances qui, depuis deux cents ans et plus, lui font collectivement ou tour à tour une guerre acharnée, est acculé à cette nécessité de dégager à tout prix ses frontières, ou de passer sous le joug; et, pour avoir méconnu cette grande nécessité qui domine toute l'époque dont il raconte l'histoire, tout ce qu'il rencontre l'irrite et le fourvoie.

En général, comme les jugemens de M. Eugène Sue pèchent toujours par le même côté, et que l'histoire les réfute toujours par les mêmes faits, c'est toujours le même procédé de raisonnement à lui opposer : rattacher à leurs causes véritables les choses qu'il en a séparées, montrer la liaison de ce qu'il isole. Et vraiment, à propos du siècle de Louis XIV, cela n'est pas difficile; car jamais, en France, idée politique n'a été conduite si long-temps avec un dessein si marqué, une suite si ininterrompue, une prévoyance si étendue et si manifeste. Ce règne est, quant aux relations avec le reste de l'Europe, tout entier en germe dans le traité des Pyrénées, d'où on le voit poindre et se développer avec un progrès continu jusqu'au traité d'Utrecht, son dernier terme; et au dedans, il est tout entier dans cette parole : L'état, c'est moi. Unité dans le pouvoir à l'intérieur; à l'extérieur, unité dans les vues et dans l'action, telle est son expression la plus simple et la plus vraie. L'unité, voilà le grand besoin du XVIIe siècle et le grand travail de Louis XIV. Et c'est parce qu'il a compris avec une admirable précision d'intelligence, dans les petites choses comme dans les grandes, ce besoin de son temps; parce qu'il a été au degré le plus éminent, par ses vertus et même souvent par ses vices, l'homme de son époque, que celle-ci lui a décerné ce que l'auteur de l'*Histoire de la Marine* appelle le sobriquet de *Grand*.

En résumé, on peut distinguer dans l'histoire de M. Eugène Sue deux parties : l'une qui est l'histoire de la marine proprement dite, l'autre qui est tout-à-fait l'histoire de Louis XIV et de son siècle. La première, en l'isolant par la pensée, nous semble un livre très nourri, très substantiel, qui comble une lacune peu honorable dans les fastes de la nation. L'autre n'est ici que pour représenter un système que, pour notre part, nous nous refusons à accepter, et nous estimons assez le travail de M. Eugène Sue pour nous être cru obligé de justifier notre opinion en réfutant les siennes. Cependant ce système a eu cela de bon que, forçant l'auteur à se couvrir toujours de l'autorité d'un témoignage quelconque, il l'a conduit à produire toutes ces

pièces où l'on peut suivre dans les détails les principales affaires du temps. Cela sort, nous l'avons dit, des formes habituelles de l'histoire. Mais aujourd'hui que chacun est appelé, sinon à prendre une part directe au gouvernement, du moins à avoir besoin d'en comprendre le mécanisme et les difficultés, une pareille manière de présenter l'histoire offre de grands avantages, et, plus que toute autre, est propre à former des esprits pratiques. Sans doute, il vaudrait mieux que M. Eugène Sue, pour la perfection de son livre, s'en fût tenu strictement aux choses de la marine. Lorsque l'on détache de la masse générale une série particulière de faits pour en faire une histoire spéciale, on ne peut leur conserver l'intérêt spécial qu'on les croit susceptibles de posséder qu'en ayant soin d'écarter ou d'amoindrir, autant que cela se peut, toute question relative à des intérêts d'un ordre plus général et plus élevé. Du moment où, dans une histoire de la marine, Louis XIV avec sa politique et l'immense cortége de questions qui s'y rattachent envahit la scène, la marine, qui n'est qu'un des mille moyens dont dispose cette politique, se classe à son rang et devient une chose secondaire; elle n'est plus un corps à part, ayant sa vie propre dont on a voulu saisir le mécanisme et le développement, mais un membre dont l'importance se perd dans celle du tout auquel on le montre subordonné. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Eugène Sue pourra être compté par la plupart de ses lecteurs au nombre de ceux qui leur auront appris le plus de choses qu'ils ignoraient.

AUGUSTE BUSSIÈRE.

DE L'ÉTAT

DE

LA LITTÉRATURE ET DE L'INSTRUCTION

EN DANEMARK,

AVANT LE SEIZIÈME SIÈCLE.

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

La poésie islandaise est la source de toute la poésie du Nord. La langue islandaise a régné en Danemark, en Suède, en Norvége. C'est la langue des scaldes, des conteurs de sagas et des inscriptions runiques. Mais un temps vient où cette sœur de l'idiome germanique, cette reine des contrées scandinaves, abandonne peu à peu le sol où elle gouvernait sans rivale, et se retire, comme une recluse avec ses fictions poétiques et ses souvenirs de jeunesse, dans ses presbytères rustiques, dans son école de Skalholt. Par son voisinage de l'Allemagne, par son contact avec les autres peuples, le Danemark altère un idiome scandinave, et la langue danoise est encore de tous ces rameaux sortis d'une même souche, celui qui s'en écarte le plus. Il se forma dans les diverses parties de ce royaume, en Fionie, en Séelande, en Jutlande, selon la différence de position et la différence de relations extérieures, des dialectes particuliers qui, plus tard, ont été dominés par le dialecte séelandais, comme les dialectes des diverses provinces de l'Allemagne l'ont été par le haut allemand. Du jour où cette scission avec l'Islande se manifeste, où les sujets des rois de Roeskilde, les habitans de Ribe et d'Odensée commencent

à parler une langue que leurs frères d'Islande ne comprennent plus, de ce jour-là commence l'histoire de la littérature danoise.

Cette littérature est faible et lente à se développer. Pendant plusieurs siècles, il faut la suivre de bien près pour distinguer son léger souffle de vie, et entendre bourdonner sa voix tremblante. Tandis que la jeune muse du moyen-âge s'éveille sous les orangers de la Provence et sous les forêts de chêne de la Normandie; tandis que sur les deux rives de la Loire on entend tour à tour les moralités du fabliau et les plaintes du sirvente; tandis que l'amour de la poésie passe d'une contrée à l'autre et pénètre dans la demeure du guerrier comme dans celle du prêtre; que de toutes parts on écoute le *minstrel*, le *minnesinger*, et les poètes castillans aux rimes sonores, et les poètes italiens aux douces effusions d'ame; en Danemark, tout est sombre et silencieux. Pas un chant poétique ne s'élève dans ce sommeil de la pensée, si ce n'est celui des scaldes, composé dans une autre langue et appartenant à une autre époque. Le christianisme venait de proscrire les fictions de la théogonie païenne, l'idiome moderne ne faisait encore que balbutier. Le peuple danois se trouva ainsi entre les débris de son ancienne religion et l'édifice inachevé de la nouvelle, entre une langue toute faite dont il s'écartait et une langue informe qu'il ne pouvait employer. Il était trop faible pour choisir un élément poétique et se créer aussitôt un instrument. L'intérêt matériel le préoccupait d'ailleurs beaucoup plus que toute idée de développement intellectuel; ses luttes à main armée, ses courses de pirate ou de marchand vers des côtes lointaines, c'était là son poème, c'était là sa gloire et sa vie. Il oublia facilement tout ce qui eût pu le distraire de son existence aventureuse, et s'assoupit avec un calme de cœur parfait dans son ignorance et sa barbarie.

Quand on étudie l'histoire d'une littérature, l'esprit se laisse naturellement attirer par l'éclat des époques saillantes et l'auréole des grands noms. Mais il y a un charme particulier à descendre de ces sommités, visibles aux yeux de tous, pour parcourir les espaces intermédiaires, et s'en aller à l'écart chercher l'humble sentier qui se rejoint à la grande route, et la source d'eau oubliée qui s'échappe goutte à goutte de son bassin de granit et devient un fleuve. Il y a toujours une corrélation étroite entre les travaux de l'homme arrivé à l'âge mûr et la direction qu'il a prise dans son enfance. Il en est de même en littérature. Pour connaître le génie de l'humanité, il ne faut pas le chercher seulement dans ses époques de gloire, mais dans ses époques d'enfantement et d'effort. Les premières nous révèlent sa force, les secondes sa persévérance; les premières sont comme le soleil de midi dans toute sa splendeur, les secondes comme le rayon du matin que les nuages voilent, que les brouillards obscurcissent, mais qui grandit peu à peu et projette ses rayons à travers les brouillards et les nuages.

Essayons donc de remonter à l'origine des études en Danemark, et ne nous effrayons pas de leurs commencemens grossiers, de leur marche incertaine,

de leurs longs retards. Elles doivent nous amener à la vraie science et à la vraie poésie.

Au IXe, au Xe et même au XIe siècle, le Danemark était encore païen. Charlemagne, après avoir converti, par la puissance du glaive plus que par la persuasion, les fières tribus saxonnes, avait pensé, dit-on, à porter ses conquêtes évangéliques au-delà de l'Elbe. La mort l'empêcha de suivre ce projet; mais Louis-le-Débonnaire l'exécuta. Au congrès qui eut lieu à Thionville, en 821, il fut résolu que le christianisme serait prêché dans le Nord. Ebbo, archevêque de Reims, s'offrit à remplir cette mission et alla demander à Rome les instructions du pape. La bulle qui lui fut donnée par Paschal Ier, est le plus ancien document qui existe sur cette question (1). Une circonstance inattendue servit le zèle des nouveaux missionnaires. Un de ces petits rois qui se partageaient les états de Danemark, Harald Klak, prince de Jutlande, vaincu dans une bataille, chassé par ses ennemis, était allé chercher un refuge auprès du successeur de Charlemagne. Le pieux empereur saisit avec empressement cette occasion de faire un nouveau prosélyte. Il prêcha le roi païen, le convertit, le baptisa et le renvoya dans son royaume. Quand Ebbo arriva dans le Nord, il trouva un appui auprès du disciple de Louis. Malheureusement, le pauvre prince de Jutlande n'était pas assez fort pour soutenir, comme il l'aurait voulu, la croyance qu'il avait adoptée, et après avoir fait quelques prédications et baptisé quelques personnes, Ebbo retourna en France.

Il fut remplacé dans ses travaux apostoliques par Ansgard, moine de Corbeil. C'était un homme de vingt-cinq ans, fort et hardi, doué de toutes les vertus d'un vrai chrétien et de tout le zèle d'un missionnaire. Il partit avec un de ses amis, nommé Authbert, qui avait la même ardeur de prosélytisme, et après un long et difficile voyage à travers l'Allemagne, tous deux débarquèrent en Jutlande. Là Ansgard poursuivit avec énergie l'œuvre de ses prédécesseurs. Là il fut aussi soutenu par Harald. Il fit renverser des temples païens et détruire des idoles. Mais deux jeunes princes, irrités de voir ces attentats contre leur religion, attaquèrent Harald et le chassèrent encore une fois de son royaume. Ansgard, n'ayant plus d'appui en Danemark, partit pour la Suède, où un vieux roi, descendant de Regnor Lodbrok, avait manifesté quelques intentions favorables au christianisme. Le long du chemin, il fut attaqué par des voleurs qui lui prirent les présens qu'il portait au roi, et environ quarante volumes, ce qui était alors un trésor d'une rare valeur. Ansgard resta en Suède un an et demi, et eut la joie de voir s'élever sur la terre païenne une église consacrée au vrai Dieu.

On a de lui une vie de saint Villehad, qui ressemble à toutes les légendes de saints écrites à cette époque. Il avait écrit un autre livre qui serait maintenant d'une grande importance pour l'histoire du Nord. C'était le journal de

(1) Elle a été imprimée dans les *Annales ecclésiastiques* de Pontoppidan.

son voyage à travers l'Allemagne, le Danemark et la Suède. On sait que ce journal a été renfermé dans la bibliothèque du Vatican, mais toutes les recherches faites jusqu'à présent pour le découvrir ont été inutiles.

Les germes d'instruction religieuse répandus dans le Nord par Ebbo et Ansgard ne grandirent que dans certains endroits isolés, et portèrent peu de fruits. Dès l'année 972, Harald Blaatand, attaqué dans ses états par Othon-le-Grand, obtint la paix en se faisant baptiser. Mais son exemple n'entraîna pas la nation. Ce peuple de soldats, toujours occupé de batailles et de navigations lointaines, n'avait guère le temps d'écouter les sermons des missionnaires, et encore moins celui d'y réfléchir. La religion nouvelle qu'on lui prêchait, la religion humble et pacifique du Christ n'était d'ailleurs pas de nature à le séduire. Comment faire comprendre la loi de réconciliation à des hommes pour qui la vengeance était une joie et un devoir, la loi de justice à des tribus de corsaires qui passaient leur vie à s'en aller piller les côtes étrangères, et la loi d'humanité à ces guerriers farouches qui, pour détourner un malheur, pour conjurer le sort, faisaient couler le sang humain sur leurs autels? Odin, avec sa lance meurtrière, Thor, avec son marteau, emblême de la force, c'étaient là des dieux qui devaient leur plaire, et quand on leur parlait de Valhalla, de ses combats éternels, de ses banquets enivrans présidés par les Valkyries, c'était là leur avenir, c'était là leur ciel.

Une autre difficulté s'opposait encore à l'enseignement du christianisme dans le Nord, c'était la langue. Les missionnaires français, anglais, allemands, qui se succédèrent dans ces contrées, ignoraient également et la langue islandaise et les nouveaux idiomes scandinaves. En l'an 1078, le pape Grégoire se plaignait encore à Harald Svendsson de cette difficulté, et l'invitait à envoyer quelques jeunes Danois à Rome, pour y apprendre les dogmes de la religion chrétienne, et retourner ensuite les enseigner dans leur pays.

Svend Treskiœg, le successeur de Harald, renia, comme Julien, la foi chrétienne, et voulut rétablir le culte des idoles; mais, malgré l'indifférence ou l'aversion du peuple pour la loi de l'Évangile, malgré les entraves opposées au zèle des missionnaires, leur voix avait pourtant pénétré peu à peu dans la nation, et leurs leçons avaient trouvé des partisans. Lorsque, en l'année 1014, Canut-le-Grand monta sur le trône, on peut dire que la religion chrétienne était établie en Danemark. Il n'eut qu'à la soutenir, et il avait assez de force pour le faire. Jamais on n'avait vu dans le Nord un monarque aussi puissant. Il régnait à la fois sur le Danemark, sur la Scanie, sur l'Angleterre, sur l'Écosse, et à la mort d'Olaf-le-Saint, il fut le maître de la Norvége. Ses courtisans l'appelaient le premier des rois, et un poète composa un chant où il disait : « Canut gouverne la terre comme Dieu gouverne le ciel. » Mais toutes ces flatteries n'altérèrent point le sentiment religieux qu'il portait au fond du cœur. Après sa première expédition en Angleterre, il s'en alla à Rome, comme pour faire sanctionner par le chef de l'église la victoire qu'il venait de remporter. Dans l'église de Winchester, il posa sa couronne sur

la tête du Christ, et depuis ce temps il ne la porta plus. On connaît cette autre anecdote qui a été souvent citée comme un exemple d'humilité chrétienne. Un jour que ses flatteurs le poursuivaient plus que jamais de leurs louanges, il les conduisit au bord de la mer, se fit apporter son trône, et s'assit sur la grève à l'heure de la marée. Quand la vague écumante s'avança contre lui, il s'écria d'une voix impérieuse: « Je suis le plus puissant des monarques, le maître absolu de ces rivages; je te commande de respecter la place que j'ai choisie, le sable où j'ai posé mon trône. » Mais la mer n'avait pas tant de respect pour le roi, et comme le flot opiniâtre continuait sa marche habituelle, Canut se leva, et se tournant vers ses courtisans: « Vous le voyez, dit-il, la puissance des rois de ce monde n'est rien; il n'y a qu'un être vraiment puissant, c'est Dieu. »

Canut bâtit des églises et fonda des couvens. Ses successeurs soutinrent avec le même zèle les intérêts du christianisme. La religion d'Odin fut oubliée. Les prêtres devinrent ici, comme dans les autres contrées de l'Europe, les instituteurs du peuple. La science mondaine trouva un premier refuge dans la demeure de Dieu; la civilisation sortit des cloîtres et des églises.

Pendant le temps de son épiscopat, saint Ansgard établit une école à Hambourg et y fit entrer douze jeunes Danois. C'est la plus ancienne école dont il soit question dans le Nord. Au XIIe siècle, il y en avait une à Lund, au XIIIe une à Odensée, une à Ribe, une à Roeskilde. C'étaient là les écoles des chapitres, placées sous la surveillance de l'évêque, et régies par les chanoines. Mais il y en avait encore d'autres dans les cloîtres, à Esrum, à Sorœ. Toutes ces écoles avaient des dotations particulières. Presque toutes devaient recevoir un certain nombre d'élèves gratuitement. A Odensée, deux évêques augmentèrent le traitement du maître et lui défendirent de rien recevoir des enfans pauvres. Éric Menved construisit pour eux une large maison (1), et l'évêque Navne en fonda plus tard une seconde. A Roeskilde, douze étudians pauvres étaient nourris, logés gratuitement à l'école et apprenaient la grammaire et la musique. Mais ces dotations ne pouvaient suffire aux besoins d'un grand nombre d'étudians, et ceux qui ne pouvaient obtenir un stipende avaient le privilége de mendier.

Les mêmes hommes qui avaient fondé dans les cloîtres ces établissemens d'instruction fondèrent aussi des bibliothèques. Ces bibliothèques se composaient de cinq à six volumes; deux ou trois livres de prières et des traités de théologie étaient à cette époque une collection rare et précieuse. Cependant, dès le XIIe siècle, il y avait quelques livres classiques dans le Nord. L'évêque Absalon donna un exemplaire de Justin au cloître de Sorœ. Saxo Grammaticus avait étudié Valère. Mais il arriva ici ce qui est arrivé dans le reste de l'Europe. Le papier n'était pas encore inventé; le parchemin était rare et

(1) Erik Menved construxit domum divitem pro pauperibus scholaribus. (Langebek, *Scriptores, rerum Danic.*, tom. IV, pag. 61.)

cher. Les religieux grattèrent les manuscrits classiques qu'ils avaient entre les mains pour y écrire leur rituel. On leur a si souvent et si amèrement reproché ce fait, que je ne veux pas les placer encore une fois sur la sellette pour les faire condamner par l'aréopage philosophique. J'essaierai plutôt de les justifier. Quand on les taxe aussi durement de vandalisme, on oublie trop, ce me semble, dans quel siècle ils vivaient, et quelles leçons ils avaient reçues. Comment auraient-ils pu comprendre les richesses de l'antiquité grecque, l'élégance des écrivains de Rome, ces pauvres prêtres qui, dans leurs écoles de couvent, n'avaient appris qu'un latin barbare? Comment auraient-ils pu avoir tant de respect pour les fictions du paganisme, ou l'histoire d'Athènes, eux qui vivaient dans une croyance si austère, eux qui dataient leur histoire d'une crêche? Ils enseignaient volontiers au peuple ce qu'ils savaient, mais ils ne pouvaient enseigner plus. Le vandalisme dont on les accuse n'était pas leur faute. C'était celle de leur temps, et au risque de me faire aussi passer pour vandale, j'ajouterai qu'à l'époque où le christianisme fut introduit dans le Nord, où le prêtre avait à lutter contre les mœurs grossières et le caractère impétueux, vindicatif, d'un peuple de soldats, un livre de prières était beaucoup plus utile aux progrès de la civilisation que les Épigrammes de Martial, ou les Métamorphoses d'Ovide.

La plus ancienne bibliothèque de Danemark est celle de Lund. Le chanoine Bernard, qui mourut en 1176, lui donna, disent les *Scriptores*, plusieurs bons livres (1). Le chanoine Amund lui légua un missel, un capitulaire, un psautier. Mais l'archevêque Anders Suneson surpassa pas sa magnificence tous ses prédécesseurs. Il donna à la cathédrale la plus belle bibliothèque que l'on eût jamais vue. Langebek nous en a conservé le catalogue : c'était une Bible en trois parties, les évangélistes, le Pentateuque bien *glosé* et bien corrigé, des sentences, des allégories et moralités, des gloses sur le cantique des cantiques, sept livres de lois, le corps des canons, etc.

Des bibliothèques furent fondées aussi dans les autres villes de Danemark, et au XVe siècle, on vit s'élever quelques bibliothèques particulières.

Ainsi la science avait trouvé dès le XIIe siècle ses deux points d'appui : les écoles et les bibliothèques. Le nombre des élèves admis dans ces premières institutions augmenta d'année en année. Les écrivains du temps disent qu'à l'époque de la réformation, il n'y avait pas moins de sept cents étudians à Ribe et huit cents à Roeskilde. Les enfans de la noblesse, comme ceux du peuple, assistaient à cet enseignement des cloîtres. Chrétien II fut élevé avec les fils de la bourgeoisie et apprit, comme eux, à chanter au lutrin.

Mais à quel fastidieux travail les enfans admis à ces écoles n'étaient-ils pas condamnés? Et quels fruits pouvaient-ils retirer des longues années qu'ils consacraient à leurs études? On n'enseignait là qu'un latin grossier, mêlé de solécismes. Dans le commencement, un homme pouvait se croire très instruit

(1) *Multos bonos libros ecclesiæ dedit.* Tom. III, pag. 452.

quand il avait appris à lire, à expliquer quelques passages de la bible, à chanter les psaumes de David. Il y eut une lueur d'intelligence au XIIe siècle. Alors Absalon était évêque de Roeskilde, ministre de Valdemar, et Saxo Grammaticus était son secrétaire. Mais cette lueur fugitive s'évanouit et les rayons trompeurs d'une fausse science éblouirent le Danemark.

« Vers la fin du XIIIe siècle, dit Gram, toutes les traces d'érudition qu'on avait pu remarquer sous Valdemar Ier et Canut VI disparurent. On ne s'occupa plus ni de philologie ni d'auteurs classiques. Les poètes, les rhéteurs, les anciens historiens et philosophes furent bannis des écoles. Les auteurs chéris de Saxo: Valère Maxime, Lucain, Juvénal, Stace, furent ensevelis dans la poussière et remplacés par des compilations de *Summulæ, Sententiæ, Cursus logicales, Quodlibeticæ*. Toutes les études furent dirigées vers le droit canonique, vers la dialectique, ou plutôt, comme Luther l'appelait vers la sophistique, car on ne s'occupait que de subtibilités et de niaiseries (1). »

La liste des livres employés à cette époque par les élèves des écoles de Danemark donne une idée de la nature de leurs études. C'était :

1° Le *Doctrinale*, grammaire latine en vers hexamètres du docteur Alexander Villadeus;

2° Le *Græcismus*, autre grammaire latine en vers hexamètres d'Éberhard de Béthune;

3° Le *Labyrinthus*, du même écrivain, espèce de rhétorique et de poétique;

4° *Œquivoca;*

5° *Synonima Britonis;*

6° *Composita Verborum*, trois petits traités de Jean de Garlande, poète et grammairien anglais, qui vivait au XIe siècle. Voici un exemple des *Œquivoca*. L'auteur donne à la terre les noms de vierge, enfer, dieu, chair, élément, etc., et il justifie ensuite toutes ces dénominations par des passages de la bible. La terre est appelée enfer, parce qu'on trouve dans Job: *Antequam vadam ad terram tenebrosam*. Elle est appelée vierge, parce qu'il est écrit dans un psaume : *Veritas de terra orta est, de virgine*. Elle est appelée dieu, parce que l'Écriture a dit : *Dic tibi terra levem cœli superemiuet opem*. Elle est appelée vie éternelle, parce qu'on lit dans les psaumes: *Portio mea Domino, in terra viventium*. Elle est appelée chair humaine, parce qu'il est dit dans Job: *Terra data est in manus impii*.

C'étaient des subtilités de ce genre qui occupaient en Danemark les esprits forts du moyen-âge. — On étudiait encore en Danemark :

7° Les écrits de Donat le grammairien. Le livre *de octo partibus orationis* n'a cessé d'être en usage que vers le milieu du siècle dernier;

(1) *Oratio de origine et statu rei litterariæ in Dania et Norvegia.*

8° Les proverbes danois de Pierre Lolle, accompagnés d'une traduction latine en vers léonins;

9° *Facetus*, espèce d'enseignement proverbial, de civilité puérile, sans esprit et sans portée, écrit en vers latins.

A cette série de livres, dont l'usage fut interdit au xve siècle par Chrétien II, succéda:

1° *Fundamentum in Grammatica*, composé par Pierre Albertsen, vice-chancelier, qui s'empara avec habileté de ce qu'il y avait de meilleur dans le *Doctrinale*, le *Græcismus* et le *Labyrinthus;*

2° *Epistolæ magni Curci*, lettres fictives mêlées de quelques notices éparses d'histoire et de géographie. Aux xve et xvie siècles, elles furent employées dans toute l'Allemagne comme modèle de style;

3° *Fasciculus Morum*, de Henri Boort, imprimé à Cologne en 1517;

4° *Horticulus Synonimorum*, de Henri Faber, imprimé à Copenhague en 1520.

5° *Vocabulorium ad usum ducorum ordine litterario, cum eorum vulgaria interpretatione*, imprimé à Paris en 1510.

Tels étaient les livres que la jeunesse de Danemark devait étudier; et Worm dit que le temps des études durait quinze à vingt ans. Au sortir de là, les élèves qui avaient vieilli dans cette laborieuse recherche des subtilités scholastiques pouvaient entrer dans le clergé ou dans la magistrature; mais les progrès qu'ils avaient faits dans le *Doctrinale* n'étaient plus alors qu'un titre de recommandation secondaire. Les nobles l'emportaient toujours sur les hommes du peuple. Les nobles possédaient les meilleures prébendes, et pour obtenir un de ces heureux bénéfices, sur lesquels toute une école avait les yeux fixés, il n'était pas besoin pour eux d'apprendre tant d'hexamètres, ni d'approfondir les mystères philologiques du *Labyrinthe*, ou les ingénieuses combinaisons de la synonymie; ils étaient nobles, et cela seul équivalait presque à un diplome de bachelier. On cite dans l'histoire littéraire de Danemark un chanoine si ignorant, qu'il ne pouvait pas même signer son nom.

Mais au xiie, au xiiie siècle, l'université de Paris était célèbre dans le monde entier; la réputation d'un Pierre Lombard, d'un Champeaux, d'un Abélard, y attiraient sans cesse une foule d'étrangers. L'université de Paris était, comme les savans du moyen-âge l'ont dit dans leur langage emphatique, le plus beau bijou de la fiancée du Christ, l'arsenal où l'on forgeait l'armure de la foi et le glaive de l'esprit; c'était la clef du christianisme, le paradis de l'église universelle, le temple de Salomon, la sainte Jérusalem, l'arbre de vie dans le jardin terrestre, la lampe resplendissante dans la maison de Dieu (1). Le recteur de cette université, dit un écrivain

(1) Bulœi, *Hist. univ. Paris.*

allemand, était au-dessus de tous les ministres, comtes, barons, cardinaux; il marchait immédiatement après le pape et le roi. Celui qui avait étudié à Paris était à jamais réputé pour savant. Celui qui y prenait le grade de *magister* pouvait aspirer aux plus hautes dignités; on lui donnait le titre de *magistratus excellentia*, quelquefois celui de *venerabilis magistrorum majestas*, et parfois même, dans l'hyperbole poétique, on l'appela *deitas*. Un grand nombre de Danois fréquentaient aussi cette université, et quatre d'entre eux furent nommés recteurs (1); ils faisaient partie de la nation *anglicana*, et habitaient une maison qui leur avait été donnée, non loin de la Sorbonne. Au XVe siècle, tous les chapitres de Danemark étaient obligés d'entretenir un ou deux étudians à Paris; au XVe siècle, il est dit de l'évêque de Ribe, Stangberg: « Cet homme savant, qui aima les savans, décida et statua, avec le consentement du chapitre, que personne ne serait admis dans l'assemblée des chanoines sans avoir étudié diligemment trois années dans quelque académie célèbre. »

Mais ces voyages ne furent pas aussi utiles à la science qu'on aurait pu l'espérer. La science universitaire de Paris avait pris une fausse voie; au lieu de s'appliquer aux recherches érudites, aux discussions sérieuses, elle était tombée dans toutes les controverses étroites, dans toutes les subtilités d'une scholastique puérile. Il fut un temps où l'homme qui voulait passer pour docte et habile n'avait pas besoin de comprendre les philosophes grecs et les historiens latins; il fallait qu'il étudiât les *entitates*, les *nominalitates*, et autres sublimes conceptions du même genre. On proposait alors et on discutait sérieusement des questions comme celles-ci: si quelque chose est Dieu, ou si Dieu est quelque chose; si Dieu peut savoir ce qu'il ne sait pas, ou ne pas savoir ce qu'il sait; si c'est un plus grand péché de massacrer mille hommes que de voler une paire de souliers à un pauvre, le dimanche; si le pape peut abolir la doctrine des apôtres, s'il peut commander aux anges, si, lorsque Lazare ressuscita, ses héritiers étaient obligés de lui rendre son héritage. C'était à qui ergoterait le plus sur ces prétendues idées philosophiques; c'était à qui saurait le mieux attaquer son adversaire par un dilemme, l'embarrasser par un sophisme, ou lui échapper par un faux-fuyant; et quand les pauvres Danois s'en allaient chercher si loin ces merveilles de la science, en vérité on ne peut pas croire que leurs voyages pussent contribuer beaucoup aux progrès de l'intelligence dans leur pays. D'ailleurs un grand nombre d'entre eux étaient attirés à Paris bien moins par le besoin de s'in-s'instruire, que par l'envie de voir une ville où, dès le XIIe siècle, la mode trônait comme aujourd'hui. Ainsi, au lieu d'assister aux cours de la Sorbonne,

(1) 1312. Henningus de Dania.
1326. Petrus de Dania.
1348. Magister Johannes Nicolai.
1365. Manaritus Magni.

ils fréquentaient les lieux publics, les tavernes, les réunions, et s'en revenaient dans leur famille, comme le Jean de Paris de Holberg, avec un engouement ridicule pour tout ce qu'ils avaient vu ailleurs, et un dédain profond pour tout ce qu'ils retrouvaient autour d'eux.

Le XVe siècle semblait promettre au Danemark des jours meilleurs. En 1474, Chrétien Ier, qui avait fait un voyage à Rome, obtint une bulle du pape pour fonder l'université de Copenhague; il écrivit à tous les évêques de son royaume afin de leur recommander la nouvelle école; lui-même la prit sous son patronage, et lui donna pour vice-chancelier un des hommes les plus instruits de son temps, Pierre Albertsen. En 1478, Albertsen partit pour l'Allemagne, et ramena de Cologne plusieurs professeurs. L'université fut inaugurée le 16 mai 1479. Pour augmenter le nombre des élèves, le roi Jean défendit à tout Danois d'entrer dans une université étrangère avant d'avoir passé trois ans à celle de Copenhague : Chrétien II renouvela cette ordonnance. Mais toutes ces mesures furent inutiles; l'université était mal pourvue de maîtres et mal dotée; elle déclina peu à peu, et les troubles civils qui éclatèrent en Danemark au XVIe siècle la paralysèrent entièrement. De 1530 à 1537, on n'élut point de recteur. L'étudiant renonça à ses études, le professeur abandonna sa chaire, l'école fut déserte: elle ne se releva de son anéantissement qu'à l'époque de la réformation.

Tout ce qui se faisait en Europe pour le progrès de la science n'arrivait en Danemark que très lentement. Gutemberg avait découvert l'imprimerie depuis un demi-siècle; à Copenhague on n'avait encore que des manuscrits, et Pierre Albertsen donnait à l'université, comme une collection d'un grand prix, une bibliothèque de vingt volumes. Ce fut lui pourtant qui fit venir à Copenhague un imprimeur : Gottfried de Ghemen, dont la première publication date de 1493; c'est une grammaire latine. La seconde, est la *Chronique rimée;* elle parut en 1495. Une imprimerie fut établie aussi à Odensée, une autre à Ribe. Mais pendant une grande partie du XVIe siècle, la plupart des livres danois furent imprimés en pays étranger, à Paris, à Cologne, Anvers, Leipzig, Lubec; c'étaient des rituels, des livres de messe, et quelques romans de chevalerie.

Dans ce mouvement d'études scholastiques, la langue danoise n'avait pas fait de grands progrès. Dès le XIe ou le XIIe siècle, elle commença à se séparer de la langue islandaise. Gram a même fait remonter cette séparation beaucoup plus haut; il prétend qu'il y a toujours eu quelque différence entre les trois idiomes scandinaves réunis sous le nom générique de *Torræna Tungu,* ou de *Danska Tungu,* et son opinion paraît assez probable.

Les plus anciens monumens de la langue danoise remontent jusqu'au XIIe siècle; c'est la loi ecclésiastique de Scanie de 1141, la loi de Séelande de 1170. Mais le manuscrit de ces deux lois ne date que du XIIIe siècle. A la fin du même siècle, Henri Harpestreng écrivit un livre sur la médecine. Dans ces premiers essais de la jeune langue, l'élément islandais domine encore à

un haut degré. Ce sont les mêmes terminaisons de mots, les mêmes formes de style; c'est presque de l'islandais pur, quant à l'essence même de la langue, mais l'orthographe a subi un grand changement. Ainsi la langue moderne du Danemark marchait pas à pas, appuyée sur des règles traditionnelles; et quand elle voulut s'en écarter, elle se soumit à l'influence de l'Allemagne, car elle n'était pas encore assez forte pour marcher d'elle-même. Elle emprunta à l'allemand, et surtout au plat allemand, de nouvelles formes, de nouveaux mots, et c'est là ce qui la distingue particulièrement aujourd'hui de l'islandais.

Quatre siècles se passèrent avant qu'elle prît un caractère assez déterminé pour devenir une langue littéraire. Le peuple, toujours occupé de guerres et de courses aventureuses, ne faisait rien pour la développer. Les anciens rois n'avaient à leur cour que des scaldes et des voyageurs qui leur chantaient des vers islandais ou leur récitaient des sagas. Les prêtres, les religieux n'entendaient que le latin, ne s'occupaient que de latin. Plus tard les rois oublièrent l'islandais et adoptèrent l'allemand. Dès le XIVe siècle, l'influence de l'Allemagne alla toujours en augmentant. Éric de Poméranie, qui succéda à Marguerite, et Christophe de Bavière, étaient Allemands. Chrétien Ier, chef de la dynastie actuelle d'Oldembourg, était aussi Allemand. Les premiers professeurs de l'université de Copenhague, les premiers imprimeurs, étaient Allemands. La langue allemande se répandit dans toutes les classes de la société, et les savans conservèrent l'usage du latin. Saxo le grammairien composa l'histoire de Danemark en latin, et comme les hautes fonctions de l'état furent souvent confiées à des ecclésiastiques, au XIIIe siècle les lois étaient encore rédigées en latin.

Les premières lettres royales, écrites dans la langue du pays, datent du XIVe siècle. On commença seulement au XVe à employer dans les couvens des calendriers et des livres de prières danois.

C'est de cette époque que datent deux des plus anciens monumens de la poésie danoise : *les Proverbes* de Pierre Lolle et la *Chronique rimée* de Niel. L'histoire littéraire de ce temps-là a été tellement négligée, qu'on ignore même qui était Pierre Lolle. Deux savans danois ont tâché d'indiquer où il avait été enterré, faute de pouvoir indiquer où il avait vécu. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait au XVe siècle. Il recueillit autour de lui, dans les lois (1), dans les traditions du peuple, ces sentences morales, ces maximes de la vie pratique, ces leçons proverbiales, que l'Arabe enseigne à ses fils, que le dieu Odin chanta dans le Havamal, et qui vivent encore aux deux extrémités du monde, sous les toits de feuillage de l'Orient, sous le dôme sombre des forêts du Nord.

Il y a dans ces proverbes un grand mérite de naïveté et de concision. C'est quelquefois un seul vers qui renferme toute une idée de morale, quelquefois

(1) Le premier et le second de ces proverbes sont pris textuellement dans la loi de Jutlande.

deux vers rimés, rarement plus. Pierre Lolle les traduisit dans un latin grossier et souvent fort peu intelligible, et les disposa par ordre alphabétique. Ce livre obtint dès son apparition une grande popularité; il fut admis dans toutes les écoles et devint l'objet d'un cours régulier (1). Chrétien Pedersen, qui vivait au XVIe siècle, se plaint beaucoup d'avoir dû employer les plus belles heures de sa jeunesse à étudier ce mauvais latin.

L'auteur de la Chronique rimée (*Den danske Riimkrœnike*) était un moine de Sorœ, qui vivait à la fin du XVe siècle. Il voulait faire une histoire de Danemark plus populaire que celles qui existaient de son temps. Il s'empara d'abord de celle de Saxo Grammaticus, et la suivit sans hésiter depuis le commencement jusqu'à la fin. Quand celle-ci lui manqua, il emprunta ses récits aux annales latines; mais au lieu de traduire l'œuvre de ses devanciers ou de raconter comme eux les évènemens, il voulut donner à son livre une forme plus dramatique : il amena tour à tour chaque roi comme un acteur sur la scène, et lui fit raconter sa vie, ses projets, ses exploits Il y a dans cette sorte de monologue un certain mouvement qui plaît au premier abord, mais qui devient ensuite monotone. Du reste ce livre n'a aucune valeur historique et aucune valeur poétique; il ne mérite d'être étudié que sous le rapport de la langue, comme une œuvre d'essai, comme un point de comparaison pour les œuvres à venir (2).

Un prêtre d'Odensée, nommé Mikkel, obtint quelque célébrité par ses compositions religieuses. Il a composé plusieurs poèmes, dont l'un assez long sur le rosaire (3). Il a chanté le rosaire avec toute l'ardente croyance d'un vrai catholique; il a vanté les bienfaits de la dîme avec une rare naïveté, et il a loué la Vierge avec un sentiment de vénération et d'amour qui rappelle parfois les adorations mystiques des *minnesinger*. Dans ce poème, la Vierge parle à un religieux, et elle lui dit : « Si par tes péchés tu t'étais fermé le ciel, si Dieu avait juré de ne pas t'y admettre, je peux encore te sauver, mais il faut me servir fidèlement. Je peux me placer entre lui et les coupables avant qu'il les condamne. Je peux le prier de créer pour eux un nouveau ciel. »

Un peu après elle ajoute : « Si quelqu'un a commis une si grande faute qu'il soit banni de la face de Dieu, il doit lire avec dévotion mes psaumes; je viendrai à son secours, et je lui rendrai l'amitié de Dieu. »

Le passage sur les dîmes n'est pas moins remarquable. « Acquitte fidèlement la dîme que tu dois au prêtre et à l'église. Si tu manques à ce devoir,

(1) Ces proverbes ont été publiés pour la première fois en 1506. Nycrup en a donné une nouvelle édition, avec commentaires, en 1828.

(2) La première édition de cette chronique date de 1495. M. Molbech l'a publiée, en 1825, avec une introduction et un glossaire.

(3) Le titre de ce poème est écrit en latin et en danois : *Expositio pulcherrima super rosario beatæ Mariæ Virginis. — Her begynder en meghet nytthelig bog om Jomfru Marie Rosenkranz*, imprimée en 1515.

la sentence de Dieu te condamne et sa colère s'abaissera sur toi. Tu verras mourir tes porcs, tes bœufs, tes brebis. Le sol que tu laboures sera frappé de stérilité, et de ton travail il ne naîtra que des chardons et des épines. Si tu n'acquittes pas fidèlement la dîme, tous les fléaux tomberont sur toi; tes amis t'abandonneront, tes enfans prendront le chemin du vice, ton fils sera pendu, toutes les joies de ce monde te fuiront, et tu descendras en enfer. »

Mikkel avait, pour son époque, un talent assez remarquable de composition. Ses vers sont nets et coulans; sa langue est plus correcte que celle de ses prédécesseurs. Sous le rapport de la pensée et de l'imagination, il n'occupera jamais qu'une place très secondaire; mais sous le rapport du style, il mérite d'être placé en tête des poètes danois du xve siècle.

Une vingtaine d'années plus tard, la même ville d'Odensée vit apparaître un autre poète, dont le nom mérite d'être cité parmi ceux qui ont frayé une nouvelle voie et indiqué un nouveau genre: c'est le maître d'école Chrétien Hansen, le premier qui tenta de fonder en Danemark un théâtre (1). Il écrivit trois pièces dramatiques, moitié plaisantes, moitié sérieuses, dont le sujet est vraisemblablement emprunté à l'ancien théâtre allemand, et toute la composition accuse, par sa naïveté, l'enfance de l'art. La première a pour titre. *Histoire d'un homme qui, au moyen d'un chien, séduit une femme.* Les personnages sont: *Maritus, Uxor, Vir Rusticus, Bastuemand* (baigneur), *Mulier, Monachus, Aulicus, Vetula, Diabolus, Præco.* Le *Præco* est le prologue qui ouvre la pièce par une harangue destinée à appeler l'attention du public, et la termine par une sentence morale. Immédiatement après le prologue, arrive un bon bourgeois, nouvellement marié, qui part pour un pélerinage et dit adieu à sa femme. A peine est-il loin que les galans se présentent à la porte. C'est d'abord un voisin assez rustique, qui va droit au but et fait sa déclaration d'amour, sans y mettre beaucoup de phrases de rhétorique. La jeune femme le renvoie très sèchement. Il est remplacé par un moine aux paroles élégantes et doucereuses. Puis vient un homme de cour, qui fait les plus magnifiques promesses. Mais les phrases poétiques de l'un, les protestations de l'autre, sont également inutiles. Le moine, désespéré, se retire. L'homme de cour va trouver une magicienne et la paie pour qu'elle séduise, par quelque philtre, le cœur de celle qu'il aime. La magicienne appelle à son secours les esprits infernaux; mais, comme elle n'est arrivée probablement qu'au pre-

(1) Nous ne parlons ici que des œuvres de théâtre écrites selon quelques principes d'art et d'esthétique. Si l'on veut prendre le mot de théâtre dans toute son extension, il est certain que les Danois, les Suédois et les Norvégiens connaissaient depuis long-temps cette espèce de jeux scéniques, dont on retrouve les traces dans l'histoire de tous les peuples. L'Edda parle du jongleur que Gylfe rencontre à la porte des dieux; Snore Sturleson raconte que le roi Hugleik avait à sa cour des harpistes, des magiciens, des ménestrels. Plusieurs chants de *Kæmpeviser* peuvent être regardés comme des compositions dramatiques qui se récitaient avec une sorte d'appareil théâtral, et les *Lakare* suédois, dont nous aurons occasion de parler plus tard, étaient accompagnés de musique et de pantomimes.

mier échelon de la sorcellerie, les diables se moquent d'elle. L'homme de cour se fâche et menace. La vieille femme, ne pouvant plus compter sur le secours de son ami Belzébuth, s'avise d'un autre expédient. Elle prend avec elle un chien noir, laid et crotté, et entre en pleurant chez l'inflexible épouse du pèlerin. — Qu'avez-vous donc, ma bonne femme? dit celle-ci. — Hélas! madame, il m'est arrivé un grand malheur. Imaginez que j'avais une fille charmante, la plus belle, la plus tendre, la plus délicieuse jeune fille que l'on puisse voir. Un homme vient lui faire la cour; elle refuse de l'écouter. Il persiste, elle est impitoyable; et cet homme, pour se venger, l'a changée en chien. Voilà ma pauvre fille, ajouta-t-elle en se tournant vers le hideux animal qu'elle avait amené. — Oh ciel! est-il possible? s'écrie la jeune femme; si l'on refuse d'écouter une proposition d'amour, court-on risque d'être ainsi changée en bête? — N'en doutez pas, madame, c'est ce qui se voit tous les jours. — Et moi, malheureuse! qui ai renvoyé si cruellement ce matin un homme de cour d'une grace et d'une amabilité parfaite! — Faites-le revenir, je vous en conjure, dit la sorcière, on ne sait ce qui peut arriver. — L'homme de cour revient, la pièce est finie, et le spectateur doit s'en aller très édifié de cette nouvelle manière de séduire une femme.

La seconde pièce est *le Jugement de Pâris*. Ce n'est pas autre chose qu'un combat de coquetterie entre les trois déesses qui cherchent à gagner les suffrages de leurs juges. Junon lui promet le pouvoir, Minerve la sagesse, Vénus l'amour. Pâris, qui est jeune, ne se soucie ni du pouvoir ni de la sagesse; il accepte l'amour, et Junon se retire en proférant des cris de vengeance.

La troisième pièce est *la Vie et la Mort de sainte Dorothée*. C'est un mystère calqué sur une pièce qu'on jouait, au XVIe siècle, en France et en Allemagne.

Dans ces œuvres dramatiques, le bon maître d'école d'Odensée n'a pas un grand mérite d'invention; mais il jette çà et là quelques traits de mœurs intéressans et quelques réflexions assez piquantes. Ses vers sont, du reste, généralement bien tournés, et son style indique un progrès dans le développement de la langue.

Tandis que Chrétien Hansen essayait de fonder l'art dramatique en Danemark, un auteur, dont nous ignorons le nom, traduisait des romans de chevalerie et des contes plaisans, l'histoire de Ruus, et l'histoire galante de Flores et Blantzeflor.

Ruus est une de ces satires amères que le moyen-âge lançait, de temps à autre, contre les moines, comme pour protester de son indépendance, au moment même où il agissait en disciple. L'auteur de Ruus raconte qu'un jour le désordre s'était mis dans un couvent. La désobéissance avait levé le front devant l'autel, le vice avait franchi la porte des cellules. Le diable, qui tenait depuis long-temps l'œil ouvert sur cette communauté, pensa qu'il y avait là une bonne récolte d'ames à faire, et que ce serait une honte à lui de la laisser échapper. Le voilà donc qui revêt la livrée, se donne

une figure hypocrite et vient se présenter comme domestique. L'abbé qui l'interroge lui reconnaît des dispositions et le prend pour cuisinier. Merveilleuse idée de l'abbé! Dès le jour où le diable posa la main sur les fourneaux, tout le couvent s'épanouit comme une maison de village dans un jour de noces. Dès ce jour-là, adieu les jeûnes et le carême, adieu les longues veilles et les maigres collations. Le savant cuisinier déclara indigne de son art et proscrivit sans rémission la fade nourriture ordonnée par les réglemens. Il employa les épices, il inventa de nouveaux raffinemens pour éveiller l'appétit blasé de ses maîtres et prolonger l'heure des repas. Dès le matin, le feu de l'enfer pétillait dans la cuisine, la table ployait sous le poids des lourds jambons et des quartiers de chevreuil, et pendant toute la journée la cave était ouverte. Les moines s'asseyaient là, entonnant une chanson bachique, et le diable, qui les traitait si bien, remarquait à leur rotondité croissante que ses efforts n'étaient pas perdus. Quelques mois se passèrent ainsi dans une douce indolence, et celui qui avait si bien installé la joie et la paresse dans le couvent, se crut en droit de demander une récompense. Il voulait être moine; on le fit moine. Il prit le froc entre deux tonneaux et s'appela frère Ruus. Cette fois le malheureux cloître fut tout-à-fait au pouvoir de l'enfer. Le chœur fut abandonné; l'église n'entendit plus ni chants religieux, ni prières : frère Ruus était le maître; il commandait à l'abbé, il commandait aux moines; il buvait le jour, il courait la nuit, et il éprouvait un singulier plaisir à faire voir distinctement l'habit de religieux dans des lieux où jamais il n'eût dû apparaître. Quand il commençait ses excursions à travers champs, c'était un grand malheur pour toutes les maisons où il passait et tous les paysans avec lesquels il s'arrêtait à causer le long de la route. Son souffle envenimé répandait autour de lui la contagion, et rarement il entrait dans un village sans y susciter une querelle, ou sans y commettre quelque vol honteux. Mais un jour il devint lui-même victime de sa méchanceté. Il avait enlevé une vache à un pauvre paysan qui ne possédait rien de plus au monde. Pendant tout le jour et toute la soirée, le malheureux chercha sa vache dans la plaine et sur la colline. Quand la nuit vint, il se trouva égaré au milieu d'une forêt et se réfugia dans un tronc d'arbre. A ses pieds, il aperçut un passage souterrain; il y descendit, et, après avoir marché long-temps, long-temps à travers des détours obscurs, il arriva à la porte de l'enfer. C'était un jour d'audience solennelle. Satan était assis sur son trône, et les émissaires qu'il avait envoyés de par le monde, venaient lui rendre compte de leurs voyages. Les uns avaient allumé la guerre civile, d'autres avaient semé la discorde entre les familles, d'autres avaient propagé l'habitude du vol, soufflé le blasphême, profané le sanctuaire, et le roi des enfers était là qui écoutait ces bulletins de crime, tantôt riant d'un rire horrible, tantôt encourageant ses ministres par un signe de tête. Tout à coup on vit s'avancer un démon portant le froc et la sandale. C'était frère Ruus. Il vint se prosterner aux pieds de son maître, et lui raconta sa vie de couvent; tous

les diables lui enviaient une telle œuvre, et Satan applaudit. Ce récit de Ruus termina la séance. Les diables retournèrent à leur chaudière; Satan se retira dans les profondeurs de l'abîme, et le paysan, l'ame toute troublée, remonta dans son tronc de chêne. Le lendemain il alla trouver l'abbé et lui raconta ce qu'il avait vu. Les yeux de l'abbé se dessillèrent; ils reconnut ses fautes, assembla les moines et les prêtres. Tous se jetèrent à genoux, implorèrent le pardon du ciel. Ruus fut chassé honteusement, et le cloître reprit sa vie austère.

J'ai analysé ce conte grotesque, parce qu'il est du nombre de ces œuvres d'imagination qui caractérisent le moyen-âge. Il apparaît à travers les compositions religieuses de l'époque, comme les figures bizarres des voûtes gothiques à travers les rameaux d'arbres et les bouquets de fleurs. C'est une épigramme au milieu d'une prière, un cri d'incrédulité au milieu d'une pensée de foi. Ce conte a été répandu en Allemagne (1) et en Angleterre. J'ignore à quelle époque le Danemark s'en est emparé.

Le roman de *Flores et Blantzeflor* fut imprimé à Copenhague en 1509. Cette œuvre galante de chevalerie a été lue du nord au midi, dans tous les castels. L'écrivain danois n'a fait que la reproduire dans une traduction rimée assez plate (2).

Tel était l'état de la littérature en Danemark au XVIe siècle, mais à côté de cette poésie écrite si chétive et si pauvre, il y avait une poésie traditionnelle, une poésie mâle, riche, féconde, qui grandit au milieu du moyen-âge danois comme une forêt de chênes au milieu d'une terre aride. C'est la poésie des *Kœmpeviser*. Pendant long-temps les beaux-esprits la méconnurent, les savans la dédaignèrent; mais le jour où une main intelligente arracha de l'oubli cette harpe sonore, le jour où cette voix des anciens temps retentit de nouveau sur la terre des scaldes, la foule l'écouta avec surprise, les savans furent émus, les poètes applaudirent, et le Danemark n'eut plus rien à envier aux chants héroïques d'Espagne, aux ballades d'Écosse. Il avait son *Cancionnero*; il avait sa *Minstrelsy* (3).

X. MARMIER.

Copenhague, janvier 1838.

(1) On lit dans les *Paræmiæ ethicæ* de Seidelin, imprimées à Francfort en 1589 : « Quis non legit quæ frater Rauschius agit? »

(2) L'idée première de ce roman a été faussement attribuée à Boccace. Il fut introduit dans le Nord par Euphémie, comtesse de La Marche de Brandebourg, reine de Norvége. Euphémie mourut en 1312, et Boccace naquit en 1313.

(3) Nous avons publié il y a deux ans, dans la *Revue des Deux Mondes*, un essai sur les *Kœmpeviser*. Nous y reviendrons avec de nouveaux documens.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1838.

Le moment de discuter les grandes questions est enfin venu, et nous en félicitons la chambre des députés. Le budget, la conversion et le remboursement des rentes 5 pour 100, l'augmentation de l'armée, l'organisation générale des lignes de chemins de fer, voilà enfin de quoi occuper la chambre et la tirer des discussions futiles qui se changent en questions de personnes. Dans ces discussions qui se préparent, la chambre aura à regagner tout ce qu'elle a perdu dans ses débats sur le costume, qu'elle a adopté et rejeté à la fois, sur la pension de Mme de Damrémont, qu'elle a réduite de 4,000 francs, avec le plus vif enthousiasme pour la belle mort du général, et dans quelques autres séances où ont éclaté, tout à l'aise, grand nombre de petites passions contradictoires. Il est bon vraiment, et bon pour tout le monde, que la chambre des députés entre dans les grandes questions. On saura enfin ce qu'elle est, elle le saura elle-même, et l'on verra bien ce qu'il est permis d'ignorer, si elle tient plus à une certaine petite popularité auprès de quelques journaux et de quelques électeurs, qu'à la dignité extérieure, à la sécurité de la France et au maintien de l'ordre dans le pays.

Une des premières questions qui se trouveront à l'ordre du jour est la proposition de M. Gouin, renouvelée cette année par l'honorable député.

On peut voir, en lisant la proposition de M. Gouin, qu'il restera beaucoup à faire dans la discussion, au sujet du projet de loi sur la réduction des rentes; car toutes les difficultés qui s'opposent, depuis plusieurs années, à l'exécution de ce projet, devront se trouver résolues dans l'ordonnance royale insérée au *Bulletin des Lois*. En un mot, M. Gouin charge le ministère de trouver, d'inventer un projet de remboursement qui concilie la morale et la justice avec la nécessité de cette mesure, qui ne dépouille pas trop brutalement les rentiers, et qui les dépossède toutefois; qui ne jette pas la France dans un embarras financier au moment où semblent s'élever quelques embarras d'une nature grave. M. Gouin se borne à son projet de réduction,

qu'il garde en réserve et qu'il élabore depuis deux ans, pendant lesquels il ne lui est venu à l'esprit qu'un seul moyen d'exécution : le remboursement par séries tirées au sort ; moyen que n'aurait pas le droit de prendre un gouvernement qui a supprimé et qui punit avec tant de rigueur les loteries et les jeux de hasard.

Il est hors de doute que M. Gouin proposera quelque autre mode d'exécution, lorsqu'il aura à développer sa proposition devant la chambre ; car, outre que celui-ci serait doublement immoral, fondé qu'il serait sur un jeu de hasard prohibé par une loi, et mis à exécution par le pouvoir qui a sanctionné cette loi, une objection déjà faite, il y a dix ans, par M. Laffitte, suffirait pour le combattre. De quel droit, pourrait-on demander, divisez-vous les rentiers en plusieurs classes, et dites-vous aux uns : « Vous perdrez un cinquième ou un sixième de vos revenus ; » aux autres : « Vous garderez votre revenu intact pendant plusieurs années encore ? » Et supposez que des circonstances imprévues, mais possibles, survinssent pendant le remboursement, et qu'il fallût le suspendre indéfiniment, pour ne pas priver le trésor des ressources à l'aide desquelles on pourrait faire face à ces circonstances, il résulterait donc que la perte du cinquième ou du sixième n'aurait frappé qu'une partie des rentiers, et que l'autre, grace aux embarras du pays, se trouverait posséder intégralement sa rente. C'est là un point dont M. Gouin ne voudra sans doute pas laisser la solution à d'autres qu'à lui, qui a soulevé cette immense difficulté. Nous sommes impatiens de savoir comment il s'y prendra pour la résoudre.

En Angleterre, vers 1818, quand on s'occupait de la réduction de la dette publique, on prit une mesure qui ne froissa personne. L'intérêt d'une portion des fonds fut alors converti, d'un taux inférieur à un taux plus élevé ; les 3 pour 100 furent portés à 3 et demi ; de cette manière on effectua une réduction assez grande de la dette, en engageant les détenteurs du premier fonds à acheter le dernier à un prix plus élevé. — Une nouvelle opération eut lieu en 1830 ; on essaya de convertir en 3 et demi les 4 pour 100, créés en 1822, mais on inséra dans l'acte cette clause que le nouveau fonds ne serait pas rachetable avant le 5 janvier 1849. On voit que les égards dus à des créanciers ont été respectés dans cette mesure. La nature de la proposition actuelle ne supposant pas même la pensée d'un remboursement amiable, il n'y a donc qu'à se demander si on compte garder avec tous les intérêts les formes légales qu'on n'abandonne jamais en pays civilisé, même dans les *exécutions*.

Mais supposez que toutes les difficultés de la conversion soient aplanies par l'ordonnance royale *insérée au Bulletin des Lois* que M. Gouin a laissée en blanc dans sa proposition ; il ne restera plus qu'à s'emparer (comme dit l'article premier du projet) du *montant* de la réserve de la caisse d'amortissement, et de l'affecter au remboursement des rentes. Nous savons qu'on nous dira que la valeur des terres, étant à 3 p. 100 et même à 2 et demi, et le taux de l'intérêt de l'argent à 3 et demi et à 4, les rentiers s'empresseront tous de prendre des inscriptions de rentes 4 et demi, en échange de leurs

inscriptions, ou de placer leurs fonds sur la rente 4 p. 100, et qu'ainsi le remboursement n'aura lieu que sur un petit nombre de rentes. L'objection peut être juste; mais, d'abord, on ne fonde pas une opération financière, et une opération aussi colossale que celle du remboursement des rentes, sur une éventualité. Or, il faudrait regarder autour de soi, et voir toutes les entreprises industrielles qui s'élèvent, soit par actions, soit par simple commandite, pour s'assurer que les appâts ne manquent point aux capitalistes embarrassés de leurs fonds. Et la réalisation de la plupart de ces entreprises prouve que les capitaux se dirigent de ce côté avec un certain empressement. On dira que presque toutes ces conceptions sont fausses, trompeuses, et que les rentiers s'y ruineront. Sans doute, nous le croyons aussi; mais quel bien résultera-t-il pour l'état de ce qu'un rentier *remboursé* se trouvera ruiné ensuite? La réserve de l'amortissement, au lieu d'entrer dans la poche de ce rentier, ira dans la caisse sans fonds d'une entreprise industrielle par actions! La réserve d'amortissement n'aura pas moins été détruite, en partie, par le remboursement, et diminuée par cette disposition qui applique l'amortissement seulement aux rentes au-dessous du prix. Et comme par l'effet de la loi de remboursement, les rentes se trouveront au-dessous du pair, le fonds d'amortissement, qui n'aura pas servi à rembourser les rentiers, suffira à peine au service de la réduction de la dette. Rien de mieux, si aujourd'hui le fonds d'amortissement restait oisif dans la caisse du trésor; mais oublie-t-on que les 60 millions que la rente au pair laisse disponibles, sont employés à l'amélioration des voies fluviales, au creusement des canaux projetés, à l'achèvement des canaux anciens, aux routes stratégiques, qui ont déjà augmenté en six ans, d'un tiers, le prix des terres en Vendée et en Bretagne? Faut-il donc dire aux propriétaires des départemens, qui font la guerre aux rentiers, que le cours élevé de la rente, qui permet de disposer ainsi d'une partie du fonds d'amortissement, élèverait en peu d'années le prix des terres, par la multiplication des voies de communication et par tous les grands travaux qu'on pourrait faire? A la fin de la session dernière, la chambre avait voté le curage et l'élargissement de vingt rivières, des travaux de navigation, des prolongemens de canaux, qui doivent se faire au moyen de l'excédant d'amortissement. La chambre actuelle ne voit-elle pas qu'elle va annuler tous ces votes et s'interdire des votes semblables en dévorant ce fonds pour produire, dans quelques années, une économie de 8 ou 10 millions par an? Si les chambres employaient, dans ce même nombre d'années, l'excédant du fonds d'amortissement, à augmenter et à améliorer les communications dans l'intérieur de la France, le budget des recettes augmenterait de 15 millions, que lui vaudrait l'augmentation du prix des terres; mais il ne faudrait pas vivre sur de vieilles idées de finances, déjà surannées en 1824, et combattues alors par tous les hommes avancés.

Nous croyons savoir que le ministère ne se jettera pas dans la discussion financière de cette proposition, dont il serait cependant si facile de montrer

toutes les difficultés, rien qu'en s'en tenant aux principes les moins abstraits de l'économie politique; mais qu'il se bornera à démontrer l'inopportunité de la mesure. Cette tâche ne sera pas moins facile. Il suffira de prier la chambre de jeter ses regards au nord et au midi, et de se dire si les affaires d'Espagne, si la question du Luxembourg, si la complication des affaires du Canada, qui peut amener de graves différends entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, si la situation générale de l'Europe est de nature à permettre, en ce moment, une opération dont on ne sortirait qu'avec plusieurs années de calme et de sécurité parfaite? Quand la chambre saura bien qu'elle se lie les mains en ce qui concerne les améliorations matérielles du pays, et ses moyens de prépondérance au dehors, elle pourra du moins voter en connaissance de cause la loi du remboursement des rentes. Le ministère aura fait son devoir en lui faisant connaître toute la responsabilité qui s'y attachera.

Ce qui rend toujours les affaires difficiles à traiter dans un pays où tout le monde a droit de les discuter, et où un grand nombre exerce la prérogative de les résoudre, c'est le défaut des lumières qui seules peuvent les simplifier. Ainsi, il y a peu de temps, le gouvernement a accordé une faveur, ou, pour mieux dire, une récompense honorifique à deux diplomates. Cette distinction n'a rien coûté à l'état; au contraire, elle lui a rapporté quelques milliers de francs, ce qui n'est pas à dédaigner dans un temps où l'on discute tout un jour pour gagner 4,000 francs sur la mort d'un général en chef. Voilà aussitôt tout le monde en rumeur. On revient à la féodalité, à la monarchie de Louis XIV, ou tout au moins à la restauration! Assurément la France constitutionnelle va périr, et la contre-révolution est proclamée, puisque la caisse du sceau des titres s'est ouverte pour recueillir un tribut dont on voudrait voir la source à jamais tarie!

Les journaux légitimistes n'ont pas été des derniers à s'emparer de cette bonne aubaine. Cette fois, la révolution de juillet se trouve bien et duement convaincue, selon eux, d'avoir dévié de son principe. Créer des nobles! quel cas pendable! Pour la restauration, à la bonne heure. La presse et le parti légitimistes n'ont-ils pas honni, pendant quinze ans, la noblesse de Napoléon, tout en se servant des nobles de l'empire? Nous ne sommes donc pas surpris de les voir attaquer avec les mêmes armes la noblesse de juillet, s'il y en avait une; car cette noblesse dériverait d'un principe à peu près semblable à celui qui inspira à Napoléon la création de sa noblesse : du principe de l'égalité.

Plus un gouvernement multiplie les moyens de récompenser le mérite et les services qu'on lui rend, plus il multiplie ses chances de durée et de force. Dans un gouvernement absolu, rien de plus facile que de prodiguer les grades, les pensions et les emplois, sauf à grever l'état et à léguer à son successeur le soin de rétablir les finances délabrées par ce système. Dans un gouvernement constitutionnel, la question change, et les distinctions honorifiques sont souvent les seules distinctions par lesquelles on peut payer des services éminens. Or, dans un état de choses où tous les genres de mérite sont excités et mis en quelque sorte en mouvement, il est absurde de vouloir

diminuer les moyens et le droit de les reconnaître. Nous concevons que les ennemis du gouvernement se donnent cette tâche, qui est fort habile; et si nous leur répondons, c'est uniquement pour les empêcher d'égarer quelques ames sincères qui pourraient bien se laisser prendre à ce grand mot d'*égalité* qu'on se garde bien de définir.

L'égalité que nous voulons autant que personne, et pour laquelle nous avons combattu toute notre vie, consiste, selon nous, à permettre à tous les citoyens de se placer au niveau des classes les plus élevées, et non à faire descendre ceux qui se trouvent aux sommités sociales, pour plaire à ceux qui sont en bas. C'est là une des faiblesses les plus communes dans notre pays, et Mme de Staël compâtissait gaiement à ce défaut un peu national, quand elle disait : « On en veut à la noblesse, eh bien! qu'on en finisse, et qu'on fasse la France marquise. » Certes, cela vaudrait mieux que de faire les marquis roturiers, comme l'a essayé la convention. Les marquis sont restés et la convention a passé; cependant personne ne s'avise de dire que l'égalité ne règne pas en France.

Elle n'y règnerait pas, si, dans un état social tel que le nôtre, il existait une distinction que le souverain n'eût pas la faculté d'accorder; l'égalité disparaîtrait de nos mœurs, si un paysan, en quittant sa bèche et sa blouse pour prendre le fusil et l'uniforme, se disait qu'un jour, à force de courage, de fatigues et de sang versé, il pourra bien devenir maréchal de France, mais non pas comte ou baron, comme son voisin du château. Il n'y aurait plus d'égalité, si, la noblesse existant, étant admise, reconnue par la loi fondamentale de l'état, le livre d'or de nos illustrations se trouvait à jamais fermé, sans que la main royale pût l'ouvrir; si le roturier qui aurait servi son pays par les armes, comme le faisaient jadis les Montmorency et les Crillon, et plus récemment les Soult, les Ney et les Davoust, devait perdre l'espoir d'inscrire son nom à la suite de ces grands noms sur le nobiliaire de France. Les services rendus dans la magistrature, dans le barreau, dans la diplomatie, dans l'administration, tenez-vous-le donc pour dit, ces services ne mèneront plus qu'à des places et à des pensions. Colbert et Mathieu Molé ont bien fait de naître jadis; ils ont légué à leurs descendans des distinctions que toute leur gloire ne pourrait donner aujourd'hui. Les rangs de la noblesse sont fermés, la liste est close, et la seule chose inestimable, impayable en France aujourd'hui, parce que personne ne peut y atteindre, s'il ne l'a trouvée dans son berceau, c'est un titre de comte ou de marquis!

Nous qui prétendons donner l'exemple du libéralisme à l'Europe entière, nous restons quelquefois, en fait d'idées simples et justes, en arrière des états que nous croyons les moins avancés. En Autriche, il y a tel ordre de chevalerie qui donne la noblesse, et un soldat qui gagne cette croix sur le champ de bataille, devient noble à l'instant. Il en est ainsi dans plusieurs petits états de l'Allemagne, sans parler de la Russie, qui n'est pas, assurément, un pays libéral, mais où tout fonctionnaire d'un certain rang reçoit la noblesse et tous les priviléges qui y sont attachés.

Le roi des Français, le roi constitutionnel, n'a, Dieu merci, pas de priviléges à donner avec les titres de noblesse dont il a le droit de disposer. Ce droit consiste à élever les hommes distingués assez haut pour que ceux qui ne voient d'autre mérite que la noblesse, ne puissent même pas leur contester ce mérite-là. C'est une décoration de plus dont le roi peut honorer ceux que l'estime publique désigne à son choix. La croix de la Légion-d'Honneur blesse-t-elle l'égalité? N'est-elle pas la croix de tout le monde? nous entendons de tout le monde qui doit être distingué.

Un dernier mot, encore, au sujet des titres accordés aux deux diplomates qu'on a cités. Une récompense de cette nature, accordée à un ambassadeur et à un chargé d'affaires, est une récompense d'autant mieux placée, qu'elle leur donne plus d'influence encore dans les cours où ils sont envoyés; car il faut se servir en tout pays de la monnaie courante. Faire servir les distinctions au profit de l'état, n'est-ce pas le plus utile et le plus honorable emploi de la prérogative royale, et les hommes de bonne foi verront-ils encore là quelque chose qui choque l'égalité?

Enfin, pour en finir avec cette question, n'a-t-on pas dû s'apercevoir, dans la discussion de l'affaire Damrémont, que le gouvernement n'a qu'un seul moyen de récompenser les familles de ceux qui l'ont servi : l'argent? Triste moyen quand on se croit obligé de le distribuer à de si petites doses que l'a fait, en cette circonstance, la chambre des députés!

La nomination du président de la commission du budget a tellement préoccupé tout le monde pendant quelques jours, qu'on en a oublié le budget. Sera-ce M. Duchâtel? sera-ce M. Passy? C'étaient là les questions que se faisaient les journaux et qui se répétaient dans le monde et à la chambre. On a longuement parlé des négociations qui ont eu lieu entre le ministère et les doctrinaires à ce sujet; on a fait nombre de suppositions qu'on a présentées comme des certitudes, mais le fait est que la nomination de M. Duchâtel ou celle de M. Passy devait fort peu inquiéter et peu séduire le ministère. M. Duchâtel siége au centre droit, et M. Passy est placé au centre gauche, deux nuances de la chambre auxquelles le ministère doit plutôt demander de la justice et de l'impartialité que du dévouement et de l'affection. M. Passy et M. Duchâtel étant deux hommes droits et justes, on pouvait attendre d'eux tout ce que désire le ministère, et ce qu'il doit trouver dans celui que le scrutin a désigné comme président de la commission du budget; tous deux ayant été ministres, et connaissant les embarras des affaires, ainsi que les nécessités d'un gouvernement, le ministère n'avait à craindre ni dénégations de ses besoins, ni refus passionnés, ni réductions exagérées. Il n'y a donc pas eu pour lui de défaite dans la nomination de M. Passy, et il ne pouvait s'en trouver une dans la nomination de M. Duchâtel. On a beaucoup parlé d'une prétendue alliance du ministère avec les doctrinaires; si elle était réelle, il y aurait un avantage pour le ministère dans la nomination de M. Passy, puisque le ministère se trouverait sûr du centre droit, et verrait en même temps le centre gauche voter pour lui, du moment où il se serait

entendu sur le budget avec M. Passy et la majorité de la commission, qui représente en cette circonstance le centre gauche. Mais nous ne croyons pas plus à la défaite qu'à la victoire, et nous attachons moins d'importance à la nomination de M. Passy et à la non-élection de M. Duchâtel, qu'on n'a voulu leur en donner.

Le budget a déjà donné lieu à de sérieuses discussions. Ces discussions ne paraissent devoir porter ni sur le budget de l'intérieur, qui offre une économie, toute compensation faite, ni sur le ministère des affaires étrangères, qui ne demande que deux crédits, l'un de 500,000 francs, pour la reconstruction du palais de l'ambassade de France à Constantinople, détruit en 1831 par l'incendie, et l'autre, de 105,000 fr., pour l'entretien des maisons consulaires de France en Barbarie et dans le Levant, pour les frais de service des consulats, et quelques dépenses, telles que celles que nécessite le renchérissement des vivres aux États-Unis. On doit toutefois s'attendre à quelques-unes des déclamations annuelles qui ont toujours lieu à propos de ce budget, et auxquelles on répondra sans doute quelque jour par le budget des envoyés et des ambassadeurs. On verra alors qu'il n'est peut-être qu'un seul poste diplomatique où le traitement alloué par l'état soit suffisant, et que toutes les autres missions, sans en excepter d'autres que celle-là, ne peuvent être remplies avec dignité sans des sacrifices personnels. Ce tableau répondrait péremptoirement aux discussions qui se font d'habitude sur la prétendue énormité de quelques traitemens diplomatiques, qu'on ne pourrait diminuer sans obliger les titulaires à vivre plus mesquinement que les envoyés des petites puissances, et sans fermer définitivement la carrière diplomatique aux hommes qui, hors leur talent et leur mérite, ne possèdent pas une grande fortune; ce qui est le cas d'un grand nombre de diplomates distingués.

Une diminution de 500,000 francs sera demandée par le ministère sur les fonds secrets.

La grande discussion aura lieu au sujet du ministère de la guerre, et l'opinion bien connue de M. Passy sur Alger aura peine, sans doute, à s'accommoder d'une demande de 8,902,074 francs que nécessite notre situation actuelle à Alger. Le ministère se propose aussi de demander une augmentation de l'armée. La situation de l'Europe, qui se complique, sans toutefois devenir alarmante, nécessite cette demande, pénible sans doute, mais qu'on ne pourra accorder à un ministère plus jaloux de maintenir la paix et de ne pas engager la France dans des entreprises hasardées.

Il nous semble bien difficile d'accorder cette demande d'augmentation de l'armée avec l'adoption immédiate de la proposition de M. Gouin. L'une entraîne le refus de l'autre; car accorder l'augmentation, c'est reconnaître qu'il y a quelques chances de perturbation, assez marquées pour se tenir prêts à tout évènement; et adopter la mesure, c'est déclarer que la France et l'Europe sont dans un état de calme que rien ne viendra troubler pendant quelques années. Voyons donc si la chambre a lieu de s'abandonner à une sécurité si grande.

L'état de l'Espagne n'a pas changé. La France n'a, que nous sachions, aucune garantie contre une nouvelle révolution de ce côté; rien ne lui démontre qu'elle puisse toujours conserver la situation de surveillance à laquelle elle a borné sa tâche en ce moment. On parle d'une demande d'intervention adressée au ministère, par les provinces basques et par la Navarre, qui s'engageraient à déposer les armes, si un corps de quinze mille Français venait les garantir des vexations carlistes. Mais nous ne savons jusqu'à quel point ce bruit est fondé. Dans tous les cas, que cette demande fût accueillie ou non, serait-ce le moment de laisser une lacune dans le personnel de l'armée, et de se mettre hors d'état de disposer d'un corps de troupes pour une nécessité imprévue?

Le gouvernement des États-Unis évite de blesser l'Angleterre au sujet du Canada, et M. Van Buren n'a pas dit après l'affaire de la Caroline, comme un de ses plus illustres prédécesseurs, Jefferson, après celle de la Chesapeake, en 1808: « Si l'Angleterre ne nous donne pas satisfaction, nous prendrons le Canada. » Ce ne sont au contraire que protestations de neutralité, de désintéressement, de fidélité aux traités; ce ne sont qu'instructions du secrétaire d'état américain, M. Forsyth, pour empêcher toute communication entre les patriotes canadiens et leurs partisans dans les états voisins, pour prévenir tout envoi d'argent, de secours et de munitions aux insurgés. Bien plus, M. Van Buren demande au congrès des pouvoirs extraordinaires et une réforme des lois existantes, pour forcer à la neutralité les citoyens de New-York, de Vermont, du Michigan, qui pourraient envisager la question canadienne sous un autre point de vue que le gouvernement fédéral. Le congrès paraît lui-même animé de sentimens analogues à ceux du président, et les orateurs de l'opposition se sont contentés de faire malignement observer que le cabinet de Washington n'avait pas eu tous ces scrupules dans la question du Texas. La raison de cette différence ne serait-elle pas dans la faiblesse du Mexique et dans la puissance de l'Angleterre? ou le gouvernement des États-Unis serait-il devenu subitement, sous la direction de M. Van Buren, plus religieux observateur des traités, plus modéré dans ses prétentions, plus juste dans ses rapports avec les puissances européennes? Nous ne croyons ni l'un ni l'autre, et selon nous, c'est à des motifs bien graves et d'un ordre différent qu'il faut attribuer la conduite actuelle des États-Unis relativement au Canada.

Tout le monde a remarqué que depuis quelques années il a été fort souvent question, à Washington, des intérêts opposés du nord et du midi de l'Union, et qu'il a fallu beaucoup d'habileté pour maintenir l'équilibre entre ces deux grandes portions de la république. Les hommes les plus éclairés, les meilleurs esprits et les meilleurs citoyens de l'Union désirent que cette harmonie se maintienne, que le lien fédéral continue à embrasser tous ses membres, dont il fait la force, et qui s'affaibliraient en s'isolant. Mais ils comprennent que, pour assurer la durée de ce système, il est nécessaire de respecter le *statu quo* actuel, de conserver la proportion présente des forces, de ne pas introduire dans

l'Union des élémens nouveaux qui pourraient en déranger l'équilibre. C'est pourquoi sans doute, après avoir efficacement aidé le Texas à conquérir son indépendance, les Américains du Nord ne l'ont pas admis dans l'Union, et le laissent se constituer auprès d'eux en république faible et misérable. Ils pourraient, il est vrai, suivre la même tactique à l'égard du Canada, l'aider indirectement à s'affranchir de la domination anglaise, puis reconnaître son indépendance, et y régner, par leur protectorat, jusqu'à ce que les circonstances permissent la réunion. Mais on se demande s'ils auraient un assez grand intérêt à la seule émancipation du Canada, pour favoriser les insurgés au risque de s'attirer sur les bras la formidable puissance de l'Angleterre, et d'exposer à une nouvelle crise commerciale un pays encore tout ému de celle qui a signalé l'année dernière.

Les États-Unis nous paraissent donc avoir, en ce moment, le même besoin du *statu quo* que la vieille Europe, pour d'autres raisons, mais pour des raisons aussi graves. C'est ce qui nous fait comprendre leur attitude dans l'affaire du Canada, bien qu'elle ne soit certainement pas d'accord avec les principes généraux de leur politique, ni avec la théorie de leurs intérêts. Si d'ailleurs le gouvernement des États-Unis prévoit, comme tout l'indique, une collision prochaine avec le Mexique; c'est un motif de plus pour qu'il observe, du côté du nord, une neutralité complète et sérieuse. Cependant nous ne regardons pas l'insurrection canadienne comme terminée, malgré les succès de sir John Colborn dans la province inférieure, et l'énergie, quelquefois téméraire, déployée par les Anglais. Le cabinet de Saint-James affecte de ne pas douter du succès, et déclare que le Canada ne lui arrachera aucune concession par la force, certain d'obtenir du parlement toutes les ressources nécessaires, en hommes et en argent, pour sauver l'honneur national, engagé dans cette question. C'est fort bien, et au chiffre des majorités qui le soutiennent dans les deux chambres, on peut juger qu'il ne se fait pas d'illusions sur les sentimens du pays. Mais les hommes d'état qui composent le ministère anglais ont trop de sens pour croire que le Canada puisse longtemps encore appartenir à l'Angleterre. Ils reconnaissent que ce n'est pas dans la nature des choses, et que toutes les colonies dont le fond de la population sera une race européenne, doivent finir par ne plus relever d'un gouvernement placé à deux mille lieues de distance par-delà les mers. Ils entrevoient donc une séparation, et ils citent déjà l'exemple des États-Unis, pour montrer que cette séparation ne porterait point de préjudice aux relations commerciales, et par suite à la prospérité de la métropole. Voilà ce que lord Melbourne a laissé entendre dans une des dernières séances de la chambre des pairs; et quelques jours avant, lord Aberdeen, ancien secrétaire d'état des colonies, ministre des affaires étrangères dans le cabinet présidé par le duc de Wellington, avait tenu le même langage. Mais ce que veut lord Melbourne, c'est que la séparation se fasse un jour à l'amiable, comme un divorce par consentement mutuel, après que les deux parties auront fait

leurs conventions et stipulé leurs avantages. L'Angleterre ne peut pas oublier, en effet, qu'elle a puissamment soutenu le mouvement d'émancipation des colonies espagnoles, auquel elle avait commencé à travailler dès la fin du siècle dernier; et s'il est vrai que son système d'administration coloniale est beaucoup plus libéral, plus raisonnable, mieux entendu que ne l'était celui de l'Espagne, à cela près, c'est néanmoins encore aujourd'hui dans la question du Canada la même cause et le même droit, la cause et le droit de l'Amérique contre l'Europe. Si l'Angleterre en est réduite à faire la guerre au Canada, elle la fera, nous en sommes sûrs, et jusqu'à extinction. Mais ce sera une guerre de point d'honneur.

Toutefois on ne doit pas oublier que les Anglais se sont vus forcés de violer le territoire américain, d'y poursuivre et d'y détruire un bâtiment armé pour le compte des insurgés. La population des États-Unis, déjà disposée en faveur des Canadiens, est dans un état d'exaspération bien difficile à contenir dans un pays où le pouvoir a si peu de moyens d'exécution. Il se peut donc que de graves complications aient lieu d'un jour à l'autre, et qu'une guerre maritime entre les deux puissances nous oblige à nous entourer de tous les moyens de faire respecter notre neutralité.

Une mission française s'est rendue à Haïti pour obtenir, par les négociations, le redressement de quelques griefs. On ne peut dire encore quel sera le résultat de cette négociation, et l'on sait que les négociations n'ont que deux issues : la paix ou la guerre.

On sait quelle haine divise les deux réformateurs de l'Orient, Mahmoud et Mohammed-Ali. Le sultan ne saurait pardonner au pacha sa rébellion; le pacha d'Égypte ne peut oublier que le sultan lui a deux fois envoyé le cordon. On dit même qu'il existe entre ces deux hommes une inimitié personnelle, qui aurait une cause morale plus encore que politique. Aujourd'hui, le feu, mal éteint par le traité de Kutahieh, serait à la veille de se rallumer. Toutes les nouvelles d'Orient annoncent de sérieux préparatifs de guerre en Syrie. Le grand duel entre les deux réformateurs recommencerait. L'Europe en a fourni les armes, car c'est surtout pour se faire la guerre l'un à l'autre que Mohammed-Ali et Mahmoud ont importé dans leur pays la civilisation européenne. Quelques politiques prétendent que Mohammed-Ali n'agit que par l'influence de la Russie, qui, sous prétexte de la défendre, s'emparerait une seconde fois de Constantinople, mais pour ne plus lâcher sa proie; d'autres pensent que Mohammed-Ali veut profiter de la diversion opérée par la guerre de Circassie, et qu'il croit avoir l'assurance que la France et l'Angleterre ne laisseraient point intervenir la Russie dans le débat. Peut-être Mohammed-Ali n'agit-il que par lui-même. En 1833, il est allé jusqu'à trois journées de Constantinople; il espère y arriver en 1838. Cette nouvelle pointe sur la cité que tous les souverains envient, et qui semble ne pouvoir appartenir à aucun, compliquerait beaucoup la question orientale. L'escadre française est en observation dans les eaux de Smyrne, l'escadre anglaise croise sur les côtes de

Syrie. Sans concevoir de craintes pour la paix de l'Europe, est-ce le moment d'agir, comme si elle ne devait pas être troublée de long-temps? Agir ainsi, ne serait-ce pas plutôt s'ôter les moyens de la maintenir?

Enfin les dernières nouvelles de la Grèce ne sont pas, dit-on, tout-à-fait rassurantes, et l'affaire du Luxembourg n'est pas terminée, comme on sait. Voilà de grands motifs, non de s'alarmer, mais d'être prudens et de ne prendre que des mesures *prospectives*, comme disent les Anglais, c'est-à-dire de prévoyance. C'est une nécessité qui frappera dans la chambre, où l'on est du moins d'accord sur un point, la nécessité de faire respecter la France.

Les dernières nouvelles d'Afrique sont bonnes. La plus grande confiance régnait à Constantine, où le commerce avait repris son cours, et se trouvait même plus actif qu'au temps du bey. Achmet s'était retiré à l'extrémité de la régence de Tunis, avec ses femmes et ses serviteurs, mais sans parti, et tout-à-fait isolé. — Les nouvelles venues de Bone ne s'étaient pas confirmées, et nul sujet de plainte n'était donné par Abd-el-Kader.

L'Allemagne entière continue à s'occuper des différends du cabinet de Berlin avec la cour de Rome, au sujet de l'affaire de Cologne. C'est une petite guerre de religion, soutenue d'un côté par le catholicisme ultramontain de la Bavière et de la Belgique, et de l'autre par le sévère luthéranisme de la Saxe et du Hanovre. Les journaux de la Prusse elle-même sont beaucoup plus modérés; mais, au dehors, le protestantisme, froissé par les prétentions du clergé des provinces rhénanes, demande hautement la rupture des concordats conclus avec le saint-siège, exhorte le gouvernement prussien à ne pas faiblir et cherche à ranimer l'impuissante chimère d'une église nationale allemande, qui serait catholique, mais séparée du centre de la catholicité; nous ne croyons pas que tout cela soit bien grave, et si l'Autriche ne défend pas le roi de Bavière, la Prusse a plus d'un moyen de réduire au silence les journaux bavarois, auxquels une censure, ordinairement si rigoureuse, permet de l'attaquer sans ménagemens.

Le cabinet de Berlin, se voyant ainsi en butte à de perfides accusations, vient de prendre le parti le plus raisonnable et le plus sûr pour mettre l'opinion de son côté : c'est de publier les pièces du procès et de les faire distribuer, avec un mémoire historique très simple et très complet, à toutes les cours de l'Europe. Cette réponse nous paraît victorieuse, et on ne peut plus reprocher à la Prusse que la dureté de la forme dans l'arrestation et l'enlèvement de l'archevêque de Cologne. Pour le fond, il est incontestable qu'elle a entièrement raison. Le prélat dépossédé avait pris des engagemens qu'il n'a pas tenus, engagemens formulés et acceptés sans restriction par son prédécesseur sur le siége de Cologne. Il affirme, il est vrai, que l'étendue de ces engagemens lui était inconnue et devait l'être, puisqu'il s'agissait d'une convention restée secrète entre le gouvernement prussien et son prédécesseur. Mais, dans les longues et patientes négociations engagées avec l'archevêque, le cabinet de Berlin, sans révoquer son assertion en doute, bien

qu'elle dût l'étonner, lui a toujours laissé l'alternative, ou d'exécuter ses promesses, ou de renoncer à la dignité qui ne lui avait été conférée qu'à cette condition; et M. de Droste de Vischering a constamment repoussé l'une et l'autre proposition. La seconde alternative était cependant, comme le fait remarquer avec raison le cabinet prussien, strictement conforme aux lois ordinaires de l'honneur.

Aujourd'hui, la question est transportée à Rome. La cour papale demande d'abord, à ce qu'il paraît, la réparation des violences faites à l'archevêque de Cologne; le cabinet de Berlin, au contraire, prétend d'abord obtenir du saint-siége qu'il fixe le sens du bref pontifical et de l'instruction du cardinal Albani aux quatre évêques des provinces rhénanes, relativement aux mariages mixtes; car il sera justifié, par cela seul, que la cour de Rome aura reconnu pour valable l'interprétation que leur avaient jusqu'à présent donnée dans la pratique, et le prédécesseur de M. de Droste, et les autres évêques des provinces rhénanes. Au reste, la question théologique et la question d'intérêt temporel sont également graves dans cette affaire : il s'agit de conserver ou de détruire la paix religieuse d'une partie considérable de la monarchie prussienne, et, quoiqu'on ne puisse blâmer le souverain pontife de vouloir stipuler quelques réparations en faveur d'un prélat d'ailleurs très vénérable, il est à croire que la cour de Rome n'en viendra point à une rupture sérieuse avec un gouvernement dont elle n'a jamais eu à se plaindre, et qui est fermement résolu à défendre ses droits. Une députation de la noblesse de Westphalie, qui s'était rendue à Berlin pour y faire entendre des représentations sur l'enlèvement de l'archevêque, a été fort mal reçue, et quelque agitation s'est manifestée d'abord dans les principales villes des provinces rhénanes; mais on a fort exagéré ce mouvement d'opinion.

— L'engagement pris par la direction du Théâtre-Français de faire jouer annuellement, sur la scène de l'Odéon, douze pièces nouvelles, dont deux au moins en cinq actes, a reçu enfin un commencement d'exécution. *Le Camp des Croisés*, tragédie en cinq actes et en vers de M. Adolphe Dumas, vient de subir, assez malheureusement, il est vrai, cette première épreuve. Cette composition bizarre, sans consistance, échappant par cela même à tous les procédés analytiques, rend aujourd'hui notre tâche de rapporteur fort difficile. Il ne serait pas impossible que le poète mystique de *la Cité des hommes* considérât son dernier ouvrage comme la traduction scénique, comme le symbole vivant de quelque théorie sociale et *palingénésique*. Néanmoins l'intention de la pièce est si peu marquée, qu'il est impossible de faire porter la discussion sur les doctrines de l'auteur. On ne peut pas non plus prendre au sérieux les promesses du titre, et accepter la composition de M. Dumas pour un drame historique. S'il avait eu pour but d'animer la chronique, et de faire revivre sur la scène les représentans des grands intérêts qui ont mis aux prises l'Orient et l'Occident, il n'eût pas consacré aux alternatives d'une rivalité d'amour entre deux personnages d'invention, l'étendue de quatre actes au moins sur cinq : il eût fait quelques efforts pour enchaîner dans sa trame scénique les figures que l'histoire et la poésie ont éclairées d'une si vive

lumière. Le rôle assigné à Godefroi de Bouillon, dans *le Camp des Croisés*, est insignifiant et de nul effet. Les sentimens d'abnégation et de pieux dévouement qu'il exprime en assez beaux vers dans la scène des assises, son élan prophétique, quand il pénètre dans l'église du Saint-Sépulcre, n'expliquent pas l'ascendant conquis par le duc de la Basse-Lorraine, sur les autres chefs de la première guerre sainte. Les dissensions, les haines jalouses qui ont si souvent mis en péril l'armée chrétienne, ne sont indiquées qu'au premier acte, et par une tirade du comte de Toulouse, qui devient aussitôt étranger à l'action. Les rôles de Bohémond et de Tancrède pourraient, sans inconvénient, être confiés à des figurans. En un mot, on dirait que le poète n'a su découvrir dans la croisade qu'une date et des points de vue favorables au décorateur et au costumier.

Suivant la conjecture la plus probable, M. Adolphe Dumas s'est laissé séduire par l'idée de mettre en contraste deux civilisations, de personnifier le type chrétien dans le jeune comte de Provence, et la race orientale dans l'Arabe Ismaël. Or, cette prétention de faire prendre chair à de pures abstractions, utiles peut-être pour l'intelligence de l'histoire, mais sans réalité possible sur la scène, la nécessité d'amener violemment sur le même terrain les deux types que l'auteur voulait mettre en présence, ont dû produire une action inanimée, sans ordonnance logique, et dont les incidens ne sauraient être facilement justifiés. Qu'on en juge par l'aperçu des principales situations.

Le comte de Provence, laissé pour mort dans un combat, a été secouru par une jeune fille arabe, qui s'est attachée à lui. On la voit, dans la première scène, couchée aux pieds du beau chevalier, avec qui elle échange des propos d'amour. Tout à coup une voix sinistre retentit jusqu'au cœur de Léa. Cette voix est celle d'Ismaël, qui raconte la lamentable histoire d'une fille infidèle à son amant, prophétisant ainsi à Léa le sort qu'elle se prépare à elle-même. On ne comprend guère, d'ailleurs, comment Ismaël, l'ennemi du nom chrétien, se trouve dans le camp des croisés, et, s'il est captif, comment il a conservé ses armes et l'apparence de la plus entière liberté. La seconde moitié du premier acte est occupée par le comte de Toulouse, qui, comme nous l'avons déjà dit, versifie longuement les seules pages empruntées à l'histoire. Au second acte, le comte de Provence et Léa ont à se défendre devant le tribunal de Godefroi. L'amour, qui est leur seul crime, les inspire vainement tour à tour. Ils sont condamnés, le premier à chercher une mort glorieuse sur les murailles de la ville assiégée, la jeune Arabe à être reconduite hors du camp. L'amant se résigne douloureusement à cette sentence, et confie la sûreté de Léa à son page, enfant de douze ans, qui accepte la mission d'autant plus volontiers, qu'il est lui-même amoureux de l'exilée. La décoration de l'acte suivant, qui est d'un admirable effet, transporte les spectateurs dans les murs de Jérusalem. Léa et le jeune page, devant qui les portes de la ville assiégée se sont ouvertes, Ismaël, qui a quitté le camp des croisés, et le comte de Provence, qui s'est jeté en désespéré dans la place, se retrouvent miraculeusement en présence.

Ismaël, qui ne devrait guère douter de l'amour de Léa pour le comte de Provence, après ce qu'il a pu voir et entendre pendant son séjour au camp, imagine une singulière ruse pour arriver à une entière conviction. Il laisse deviner le dessein d'empoisonner son rival. Si la jeune fille y met obstacle, c'est qu'elle portera intérêt au guerrier franc. Peu satisfait de l'épreuve, Is-

maël provoque le comte. Un duel à mort s'engage; l'Arabe a senti, dès les premiers coups, que son adversaire est affaibli par sa blessure; il se fait une blessure semblable pour égaliser les chances, et la toile tombe sur un combat de mélodrame. On apprend plus tard que les ennemis ont été séparés. — Le quatrième acte est consacré à la conversion de Léa. Enfermée dans l'église du Saint-Sépulcre avec son amant, elle adopte facilement sa croyance pour partager plus complètement son sort. La victoire des croisés a dissipé fort à propos le peuple qu'Ismaël voudrait faire servir à sa vengeance. Dès-lors il n'y a plus d'obstacles à ce que Léa soit saluée comtesse de Povence. En effet, le dernier tableau nous la montre dans l'abandon de la tendresse conjugale; mais bientôt survient Ismaël qui propose à la femme adorée de délaisser pour lui l'époux de son choix, et qui répond à un refus par un coup de poignard.

L'auteur paraît dédaigner le dialogue dont la liberté fait le charme et la puissance du drame, et il procède volontiers par couplets lyriques, dans lesquels certains vers sont ramenés comme des refrains, et les lois de la versification souvent violées avec une sorte de jactance. Cependant on sent dans *le Camp des Croisés* un souffle d'inspiration jeune et ardente. Peut-être M. Adolphe Dumas a-t-il déjà compris à cette heure qu'une pièce logique dans tous ses développemens, dont l'intérêt repose sur l'étude de l'humanité, vaut mieux que toutes les combinaisons de mélodrame.

— Sous le titre de *Fondation de la régence d'Alger*, il vient d'être publié, par MM. Rang et Ferdinand Denis, deux volumes qui jettent un grand jour sur les obscures origines d'une ville, dont l'histoire a maintenant pour la France un intérêt national. Cette consciencieuse publication, entourée de tous les précieux renseignemens que peut fournir une érudition variée et une critique sévère, ajoute un important et inconnu document à l'état de la science sur le nord de l'Afrique. Une chronique arabe du XVIe siècle, dont la traduction, déposée aux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, est due à l'habile orientaliste Venture de Paradis, interprète de Bonaparte en Égypte, ouvre ces deux volumes, après une ingénieuse introduction. Cette intéressante chronique contient l'histoire des deux Barberousse, Aroudj et Khaïr-Eddin, et ajoute de nouveaux faits à ceux déjà révélés en Espagne par Marmol, Sandoval et Diégo de Haédo. Les nombreuses notes jointes à ce récit le complètent, en rapprochant les témoignages des écrivains européens de l'enthousiasme un peu épique du chroniqueur arabe. Un savant tableau de l'expédition de Charles-Quint et un aperçu statistique du port d'Alger terminent l'ouvrage, et donnent à cette publication une valeur contemporaine et actuelle. Le livre de MM. Denis et Sander-Rang trouvera naturellement sa place dans l'examen détaillé que la *Revue* consacrera bientôt aux diverses publications sur les possessions françaises en Afrique.

F. BULOZ.